

Promenade ininterrompue d'avions alliés

Puissante contre-offensive chinoise dans le Ho-nan

Les résidents de la côte sud-est de l'Angleterre voient sans cesse passer des formations aériennes qui partent pour le continent européen ou en reviennent — Raids en France, en Belgique et au Luxembourg.

119 AVIONS NAZIS ABATTUS

Pertes japonaises aux Indes

Kandy, Ceylan, 9 (P.C.) — Les troupes japonaises ont laissé plus de 750 morts dans le secteur de Kohima, du 4 au 6 mai, et d'autres lourdes pertes ont été infligées à l'ennemi au cours de violents combats, depuis cette date, ont annoncé aujourd'hui les quartiers généraux de l'amiral lord Louis Mountbatten.

Dans une déclaration officielle, on a aussi fait une mise au point au sujet d'un communiqué émis hier et disant que l'ennemi était sur l'offensive dans le secteur de Manipour, aux Indes. L'ennemi est actuellement sur la défensive dans cette région, a-t-on expliqué.

Retraite subite des Allemands en Italie

Les Alliés ont occupé une étendue de terrain abandonnée à l'improvise par l'ennemi dans le secteur montagneux de l'Italie centrale, près de Palena.

Naples, 9 (P.A.) — Un communiqué annonce aujourd'hui que les forces alliées ont occupé une étendue de terrain abandonnée à l'improvise par l'ennemi dans le secteur montagneux de l'Italie centrale, près de Palena, à 35 milles de l'Adriatique sur l'axe gauche de la 8e armée britannique.

Le communiqué ne précise pas la profondeur du recul des Allemands, mais dit que l'ennemi a démoli des ponts, des maisons et un tunnel avant de quitter cette zone.

Les troupes allemandes ont opéré ce repli près du hameau de Letto Palena, à deux milles environ au nord-est de la ville de Palena, à 11 milles à l'est et au sud-est de Salsomaggiore, et directement au sud du défilé de Maella.

Sur le front principal de la 5e armée, les Allemands ont accéléré le tir de leur artillerie au sud de la gare de Cassino et une patrouille ennemie a passé un cours d'eau pour sonder les lignes alliées près de San Apollinare, à sept milles au sud de Cassino.

L'artillerie américaine a canonné des convois de véhicules-moteurs dans la vallée du bas Garigliano à l'ouest de Minturno. C'est dans ce secteur que les Allemands ont évacué tous les civils sur une profondeur de 20 milles. Dans le même secteur, les postes d'observation alliés ont entendu des explosions non expliquées près d'Ausonia.

Après avoir passé trois jours et trois nuits à piller des objectifs dans les Balkans, tous les bombardiers grands et moyens ont été collés au sol hier par une mauvaise visibilité, mais des chasseurs-bombardiers ont détruit 32 véhicules allemands et en ont endommagé 30 autres au sud de Rome. Ils ont aussi saisi un remorqueur et un char dans le Tibre.

Des chasseurs Spitfire ont détruit un Q. G. allemand à Crébie, en Yougoslavie, et ont aussi attaqué des navires au large de la côte yougoslave et des camions sur des routes en Albanie. Deux avions alliés ne sont pas rentrés.

Appui à Roosevelt
Cleveland, 9 (P.A.) — On s'attend à ce que l'Union des United Steel Workers of America, qui dispose d'un budget de \$200,000 pour son action politique cette année, donne son entier support à la candidature du président Roosevelt pour un quatrième terme à la présidence, à l'ouverture de sa convention annuelle, aujourd'hui.

Les intérêts du Canada sont défendus par King à Londres

Londres, 9 (P.C.-cable) — Accueillant leurs délibérations, les premiers ministres du Commonwealth étudient aujourd'hui le problème d'organiser la paix du monde une fois la guerre finie, après avoir examiné hier différents projets d'accords économiques et financiers pour l'après-guerre.

En l'absence de spécialistes en matières économiques, les premiers ministres des quatre dominions et le premier ministre Churchill n'ont touché hier que superficiellement des questions complexes comme la stabilisation monétaire, la suppression des entraves au commerce et l'octroi de crédits internationaux.

Le secrétaire aux Affaires étrangères Eden doit participer aux deux séances d'aujourd'hui, que les premiers ministres consacreront à l'étude du système à établir pour remplacer la Société des Nations.

On sait que le gouvernement britannique s'est préoccupé de ce problème et M. Churchill est probablement bien documenté sur cette question. On sait aussi que les premiers ministres des dominions ont des opinions précises à formuler dans ce domaine.

Le Portugal serait à la veille de signer un accord avec les Alliés

(Par Wade Werner, de la Presse Associée)

Lisbonne, 9 — Il semble aujourd'hui que les efforts déployés par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pour priver l'Allemagne des matières premières qu'elle reçoit des pays neutres aboutissent bientôt à un accord par lequel le Portugal s'engage à restreindre, sinon à suspendre entièrement ses expéditions de wolfram au Reich.

L'ambassadeur britannique, sir Ronald Hugh Campbell, et l'ambassadeur américain, R. Henry Norweb, collaborent sur cette question et ont compris que leurs instructions sont de réclamer un embargo complet sur l'exportation de minéral de tungstène en Allemagne.

Cependant, les conditions de l'accord conclu le 2 mai entre l'Espagne, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui a réduit de 100 à 40 tonnes par mois la quantité de wolfram fournie au Reich par l'Espagne, font croire que Londres et Washington tiendront compte de la situation économique du Portugal et acceptent un compromis.

Le Portugal produit trois fois plus de wolfram que l'Espagne. En 1943, il exporta pour \$34 millions de ce minéral.

Le premier ministre Antonio Salazar administre actuellement le Portugal avec un budget de moins de \$100 millions, ce qui est tout juste suffisant pour garder le pays à flot. Il est évident que l'interruption soudaine des envois de tungstène à l'étranger entraînerait des difficultés.

Environ 70,000 ouvriers sont employés dans les mines de wolfram et beaucoup d'entre eux seraient priés de travailler à la production d'acier fortement réduite.

La perspective d'un accord entre le Portugal et les Alliés inquiète beaucoup l'Allemagne. Depuis plusieurs semaines, la presse et la radio allemandes reprochent amèrement à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis la façon "barbare" dont ils traitent les neutres, et leurs menaces au Portugal.

Les troupes chinoises ont forcé les Japonais à repasser la rivière Yi dans la province du Ho-nan — La ville de Lo-yang est encore menacée.

Tchoong-kig, 9 (P.A.) — Les dépêches du front annoncent aujourd'hui que les Chinois ont lancé avec succès une contre-offensive au sud de l'antique ville de Lo-yang, dans la province du Ho-nan, et qu'ils ont forcé l'ennemi à repasser la rivière Yi. Lo-yang était menacée par des forces japonaises lancées vers le cœur de la Chine.

Hier, les dépêches du front disaient que les Japonais avaient atteint un point situé à six milles seulement au sud de Lo-yang après avoir gagné trois milles en 24 heures.

La rivière Yi est un tributaire du fleuve Jaune et elle passe à environ sept milles de Lo-yang.

Les journaux chinois révélaient aussi que les Japonais ont tenté de forcer le passage du fleuve Jaune à 45 milles environ au nord-est de Lo-yang au cours de la nuit du 3 au 4 mai dans la province du Chou-si, mais assurément que les troupes ennemies qui réussirent à passer furent exterminées.

La Commission des relations ouvrières en temps de guerre siège aujourd'hui à Ottawa pour étudier les causes de la grève qui paralyse momentanément les usines de la Ford Motor Company à Windsor.

La Commission tentera de clarifier la procédure de la compagnie pour disposer des griefs des employés.

C'est à propos d'un conflit sur cette façon de procéder que les 12,000 membres du local 200 des United Automobile Workers of America (C.I.O.) ont cessé de travailler deux fois depuis le 20 avril.

Le premier arrêt a pris fin le 29 avril et le second a débuté à minuit le 2 mai. Quatorze mille ouvriers de la production sont affectés par cet état de chose.

Hier soir, M. le juge G. B. O'Connor a fait une déclaration dans laquelle il a annoncé que la Commission étudiera le litige aujourd'hui, alors que les avocats de la compagnie et de l'union se feront entendre.

L'union a fait savoir que son avocat sera M. J. L. Cohen. Bien que la compagnie n'ait pas annoncé définitivement le nom de son avocat, on croit que ce sera M. J. B. Aylesworth, de Windsor.

M. le juge O'Connor a fait observer que les raisons de la cessation du travail se trouvent dans "une absence générale de collaboration" plutôt que dans toute dispute au sujet de la façon de disposer des griefs.

"J'aimerais souligner, a déclaré le juge, que la chose importante dans cette affaire est l'esprit que les deux parties ont montré. Il ne s'agit pas qu'il s'agit de s'en tenir à la lettre d'un règlement, mais il est nécessaire, aussi, de s'en tenir à l'esprit d'un règlement pour venir à des termes amiables."

Et la déclaration ajoute : "Je ne crois pas qu'il serait hors de propos que la Commission et toutes les personnes intéressées à la conclusion d'une entente demandant les prières de tous les Canadiens pour une meilleure entente dans cette industrie, dont la production est si nécessaire à notre effort de guerre."

Des Doukhobors se dévèlent en Cour
Vancouver, 9 (P.C.) — Au cours du procès de quatorze de leurs compagnons accusés de s'être dévêtus devant une foule de promeneurs, dimanche après-midi, au parc Stanley, des Doukhobors ont accompli de nouveau leur geste traditionnel de protestation en se dévêtant en pleine cour de Police, hier, à Vancouver. Trois hommes et trois femmes commencent à se dévêtir ainsi que deux jeunes filles mais ils furent immédiatement arrêtés.

L'opinion de Beurling
Montréal, 9 (P.C.) — Les Allemands sont battus, Pourquoi donc ne l'admettent-ils pas ? Telle est la déclaration que faisait le lieutenant de section George (Buzz) Beurling, revenu au pays pour y occuper des fonctions d'instructeur pour le C.A.R.C. Le lieutenant Beurling estime qu'il n'y a plus d'intérêt à combattre les Allemands dans l'air parce qu'ils ne résistent pas. L'Allemand qui a abattu 31 appareils ennemis, déclare que les bombardiers accomplissent le gros du travail.

Successeur de Wingate
Londres, 9 (P.C.) — Un géant est maintenant à la tête des forces de feu le major-général Orde Wingate en Birmanie. C'est le major-général W.D.A. Lentaing, 44 ans, qui mesure six pieds et quatre pouces. Il a été promu à ce grade alors qu'il commandait une colonne de Chindits en arrière des lignes japonaises. Il est originaire de Rangoon.

Les vols de l'axe
Londres, 9 (P.C.) — Un comité ayant à sa tête lord Macmillan a été désigné pour enquêter, en coopération avec une commission des Etats-Unis, sur les vols d'objets d'art, de monuments et d'œuvres d'art commises par l'axe, a-t-on annoncé hier soir au No 10 Downing Street.

M. Vincent Massey, haut commissaire du Canada à Londres, en fait partie.

Appui à Roosevelt
Jefferson City, Mo., 9 (P.A.) — Les démocrates du Missouri ont promis hier au président Roosevelt leurs 32 votes à la convention nationale et élu M. Robert E. Hannegan comme représentant du Missouri sur le comité démocratique.

Les satellites de l'axe
Londres, 9 (P.C.) — Le Daily Mirror de Londres a annoncé hier que les Alliés ont jeté par-dessus bord leur politique de capitulation sans conditions pour tous les pays ennemis à l'exception de l'Allemagne et du Japon, dans le but de les inciter à retirer promptement leur appui à l'axe.

Les Canadiens en Italie

Ces photographies récemment reçues d'Italie nous apportent des nouvelles de nos compatriotes. En haut, trois officiers du fameux Royal 22e Régiment. On remarque à gauche, le capitaine J.-D. JALBERT, de Chicoutimi, et le capitaine A. LANGAIS, de Québec. Au centre, un groupe d'officiers du 22e sur le balcon de la maison qu'ils habitent en Italie. On remarque de gauche à droite, le capitaine P.-F. POTVIN, M.C. de Québec, le capitaine J.-B. ROSSEAU, d'Edmundston, N.-B., le capitaine P. CHASSE, de Québec, le capitaine DUBE, de Sayabé, Stn. Qué., et le capitaine M. PARISEAU, de Montréal. En bas, la section des Signaux du Royal 22e Régiment, toujours à l'affût des mouvements de l'ennemi. De gauche à droite, le l.-cpl V. CABOT, de Gaspé, le l.-cpl P. BLAQUIERE, de Matapédia, Qué., le l.-cpl C. MORRIS, St-Isidore, comté Dorchester, Qué., et le lieutenant R. LARIN, de Montréal. (Photos de l'armée canadienne outre-mer)

Le différend des usines Ford étudié aujourd'hui à Ottawa

Windsor, Ont., 9 (P.C.) — La Commission des relations ouvrières en temps de guerre siège aujourd'hui à Ottawa pour étudier les causes de la grève qui paralyse momentanément les usines de la Ford Motor Company à Windsor.

La Commission tentera de clarifier la procédure de la compagnie pour disposer des griefs des employés.

C'est à propos d'un conflit sur cette façon de procéder que les 12,000 membres du local 200 des United Automobile Workers of America (C.I.O.) ont cessé de travailler deux fois depuis le 20 avril.

Le premier arrêt a pris fin le 29 avril et le second a débuté à minuit le 2 mai. Quatorze mille ouvriers de la production sont affectés par cet état de chose.

Hier soir, M. le juge G. B. O'Connor a fait une déclaration dans laquelle il a annoncé que la Commission étudiera le litige aujourd'hui, alors que les avocats de la compagnie et de l'union se feront entendre.

L'union a fait savoir que son avocat sera M. J. L. Cohen. Bien que la compagnie n'ait pas annoncé définitivement le nom de son avocat, on croit que ce sera M. J. B. Aylesworth, de Windsor.

M. le juge O'Connor a fait observer que les raisons de la cessation du travail se trouvent dans "une absence générale de collaboration" plutôt que dans toute dispute au sujet de la façon de disposer des griefs.

"J'aimerais souligner, a déclaré le juge, que la chose importante dans cette affaire est l'esprit que les deux parties ont montré. Il ne s'agit pas qu'il s'agit de s'en tenir à la lettre d'un règlement, mais il est nécessaire, aussi, de s'en tenir à l'esprit d'un règlement pour venir à des termes amiables."

Et la déclaration ajoute : "Je ne crois pas qu'il serait hors de propos que la Commission et toutes les personnes intéressées à la conclusion d'une entente demandant les prières de tous les Canadiens pour une meilleure entente dans cette industrie, dont la production est si nécessaire à notre effort de guerre."

Les Russes ont rompu les défenses de Sébastopol et leur artillerie est maintenant en mesure de réduire cette place forte occupée par les Allemands.

Londres, 9 (P.C.) — Deux armées russes soutenues par des centaines d'avions, en avançant de quatre milles à travers de nouvelles fortifications construites par les Allemands, ont rompu la principale ligne de défense de l'ennemi à Sébastopol et ont occupé des hauteurs dominant la place, annonce aujourd'hui le communiqué du haut commandement soviétique.

Plus de 4,000 Allemands ont été tués dans un seul secteur depuis le début de la nouvelle offensive, qui commence dimanche après une préparation d'artillerie et une pluie de bombes aériennes eurent tracassé les positions allemandes.

Convergeant du sud, de l'est et du nord, les troupes soviétiques ont refoulé la garnison germano-roumaine jusqu'aux abords même de Sébastopol, port qui est la seule voie de la Crimée encore aux mains de l'ennemi.

Une dépêche de Moscou dit aujourd'hui que les Russes ont rangé une multitude de canons autour de Sébastopol pour battre les dernières positions allemandes qui leur interdisent encore l'accès dans la ville.

La dépêche ajoute que les Allemands tentent avec fureur d'évacuer les débris de la garnison et qu'ils emploient toutes sortes d'embuscades.

Les troupes russes sont venues au pied de la côte Malakhov, dont la prise pendant la guerre de Crimée en 1855 entraîna la reddition de Sébastopol. Cette position constitue l'un des derniers obstacles formidables qui barrent encore la route aux Russes.

Les bastions et les villages mentionnés dans le communiqué comme étant déjà aux mains de l'armée rouge sont à cinq milles et demi de Sébastopol sur la côte sud et à deux et trois milles seulement de la ville sur les côtes est et nord.

Dans l'hémicycle qui se contracte en service les aérodromes pris à Holandia.

Ces chasseurs rencontrèrent une douzaine de monoplace ennemis dans l'air au-dessus de Mokmer et en descendirent neuf sans qu'un seul appareil allié fut abattu.

Les bombardiers ont aussi visé les îles Aroe et Katmava à l'extrémité ouest de la Nouvelle-Guinée, où ils ont incendié un cabotier, ont posé vers l'est jusqu'à Rabaul, en Nouvelle-Bretagne, où 43 tonnes de bombes se sont abattues sur les positions japonaises, et ont attaqué les îles Carolines au nord pour la 48e Journée de suite.

Dans les Carolines, les grands bombardiers ont coulé trois petits navires dans un convoi de cinq navires en route pour Truk.

L'île de Guam, dans le Pacifique central, et les îles Kouriles, au nord du Japon, ont de nouveau été bombardées.

A Guam, les bombardiers ont abattu environ la moitié des chasseurs japonais qui avaient pris l'air. Sept furent positivement descendus, trois autres le furent probablement et deux furent avariés.

Truk a été bombardée de nouveau samedi soir, de même que Ponape, 440 milles à l'est de Truk.

L'Allemagne isolée
Londres, 9 (P.C.-Reuters) — Le correspondant diplomatique de la British Press Association a écrit hier soir que les Alliés continuent de barrer la route aux expéditions des pays neutres destinées à la machine de guerre allemande.

Le correspondant dit que des pourparlers destinés à diminuer ces expéditions sont actuellement en cours dans trois capitales — Londres, Stockholm et Lisbonne.

A Londres, les autorités parlementaires avec une délégation suisse, dans le but de restreindre certaines exportations suisses sur l'Allemagne.

Crise politique à San Salvador
San Salvador, 9 (P.A.) — A la suite d'une conférence avec son cabinet pour étudier la situation causée par une grève générale, le président Maximino Hernandez Martinez a démissionné. Sa démission prendra effet au cours du mois. Elle survient un peu plus d'un mois après une sanglante révolte qui fut réprimée par son gouvernement.

Aucun détail sur l'étendue et sur le but de la grève générale qui a provoqué la démission du président n'a été révélé. On a rapporté que les communications étaient rompues entre Panama et El Salvador. M. Martinez prit le pouvoir en décembre 1931 et fut réélu en janvier 1939. Le président abandonnera ses bureaux incessamment.

Des pilotes ont dit que la chasse allemande avait offert la plus forte résistance à Haine-St-Pierre, principal objectif des bombardiers canadiens. La plupart des chasseurs allemands étaient concentrés au-dessus des gares.

En plus de la gare de Haine-St-Pierre, en Belgique, les bombardiers de la R.A.F. et du C.A.R.C. ont pilonné un aérodrome et une base aéronavale près de Brest et des installations côtières en France. La ville allemande d'Osnabrück et un objectif dans la Ruhr ont aussi été bombardés.

Au cours des attaques exécutées hier sur une multitude d'objectifs en France, en Allemagne et en Belgique, les aviateurs alliés ont abattu 119 avions allemands, dont 60 au-dessus de l'Allemagne.

Hier soir, 8,500 avions alliés avaient, depuis 48 heures, lancé 12,000 tonnes de bombes sur le continent.

Propagande contre les Alliés à Alger
Alger, 9 (P.A.) — Les autorités françaises ont commencé une enquête aujourd'hui pour déterminer la provenance de cartes postales qui circulent à Alger et portent des caricatures ridiculisant les Alliés. Il y a de ces cartes dans les collections de cartes postales en vente dans la plupart des kiosques de journaux et des librairies de la ville.

Douaniers mieux payés à l'avenir
Washington, 9 (P.C.) — Le Sénat a adopté un projet de loi autorisant le gouvernement à payer les douaniers aux postes internationaux, canaux et traversiers pour le travail du dimanche et des jours de congé. Le conflit survient au dernier et qui avait amené la fermeture de certains postes internationaux ne se répètera plus, semble-t-il.

Prétention nazie
Londres, 9 (P.A.) — Précipitant ses préparatifs et cherchant à rassurer sa population par la propagande, l'Allemagne nazie s'est vantée, hier soir, de posséder des fortifications formidables. Un reporter de l'agence D. N. B. a déclaré que les plages de Nice avaient été transformées et qu'elles renfermaient les plus puissantes fortifications du monde.

Russie via Alaska
Moscou, 9 (P.A.) — Le R. P. Stanislaus Orlemanski, prêtre polono-américain de Springfield, Mass., a révélé, dans une allocution radiodiffusée à l'intention du peuple polonais, qu'il avait volé à Moscou de Chicago, en passant par le Canada, l'Alaska et la Sibirie. Il n'a pas révélé quand il a l'intention de retourner aux Etats-Unis.

Avions en Suède
New-York, 9 (P.A.) — L'agence de presse suédoise a annoncé hier que deux gros bombardiers américains avaient été forcés d'atterrir en Suède, apparemment au retour d'un raid sur le continent.

J.-Paul Desloges meurt au Maroc
Des dépêches reçues d'Ottawa, hier soir, ont révélé la mort du chef d'escadron Jean-Paul Desloges, tué dans un accident d'aviation à Rabat, Maroc. Agé de 31 ans, le chef d'es-

cadron Jean-Paul Desloges servait comme attaché de l'air auprès du major-général Georges P. Vanier, représentant du Canada auprès du comité français de la libération nationale, à Alger. Il était très bien connu à Québec, où il fut pendant un certain temps officier commandant de l'école des mitrailleurs (ancien Hospice St-Charles).

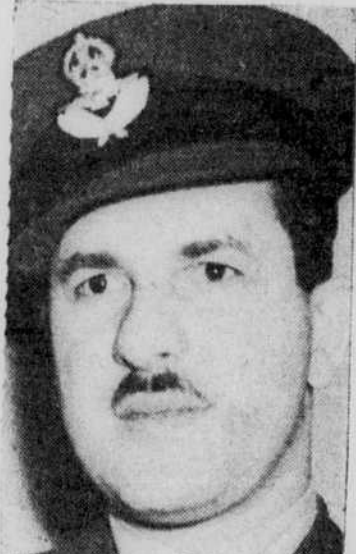
Un des premiers canadiens-français à s'enrôler dans l'aviation, J.-P. Desloges avait fait du service outre-mer où il s'était illustré et à son retour au pays, l'autorité canadienne lui confia plusieurs missions importantes. Il fut nommé en charge de la défense de toute la Gaspésie lorsque cette région était particulièrement menacée par les sous-marins ennemis.

Vote chez les employés de la Montgomery Ward
Chicago, 9 (P.A.) — Environ 5,000 employés de la Montgomery Ward and Company votent aujourd'hui et l'on saura probablement ce soir s'ils désirent être représentés par l'union affiliée au C.I.O. pour négocier une entente collective avec la compagnie dont l'usine a été saisie par le gouvernement fédéral, à la suite d'un conflit.

Une embuscade
New-York, 9 (P.A.) — Radio-Berlin a dit aujourd'hui qu'un membre du gouvernement fantoche de Croatie, le sous-secrétaire d'Etat Truma, et ses compagnons étaient regroupés dans une embuscade tendue par les partisans au cours d'une tournée dans le nord de la Dalmatie, mais que le groupe avait réussi à se dégager. Truma lui-même s'en tira indemne, a dit le speaker, mais quelques-uns de ses compagnons furent blessés.

Natalité américaine
Washington, 9 (P.A.) — La natalité baissera aux Etats-Unis après la guerre, a déclaré hier un fonctionnaire du bureau des statistiques. Le record en temps de guerre de 3,000,000 de bébés pourrait bien baisser à approximativement 2,100,000 bébés par année, déclara-t-il.

Malades à Ottawa
Ottawa, 9 (P.C.) — Les syndics de l'hôpital civique d'Ottawa ont décidé hier soir, sur recommandation du comité exécutif, d'accepter des malades de la province de Québec seulement sur une base privée ou semi-privée désormais.



cadre Jean-Paul Desloges servait comme attaché de l'air auprès du major-général Georges P. Vanier, représentant du Canada auprès du comité français de la libération nationale, à Alger. Il était très bien connu à Québec, où il fut pendant un certain temps officier commandant de l'école des mitrailleurs (ancien Hospice St-Charles).

Un des premiers canadiens-français à s'enrôler dans l'aviation, J.-P. Desloges avait fait du service outre-mer où il s'était illustré et à son retour au pays, l'autorité canadienne lui confia plusieurs missions importantes. Il fut nommé en charge de la défense de toute la Gaspésie lorsque cette région était particulièrement menacée par les sous-marins ennemis.

Nouvelles de Lévis

Les affaires municipales à Lauzon
Une séance du conseil municipal de Lauzon a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. le maire J.-A. Allaire. Tous les échevins étaient présents.

Le conseil a adopté une résolution à l'effet de demander à la Cie des tramways de Lévis, vu la circulation intense sur la rue St-Joseph qui est étroite, de remplacer les tramways par des autobus pour le transport des passagers dans les limites de la municipalité.

Le conseil a décidé que le comité de récupération soit formé de M. le maire, de MM. les échevins et du surintendant municipal, Le-Enest Dion, chef des incendies, ainsi qu'un secrétaire et M. Mario Brousseau comme trésorier de ce comité.

Le conseil a voté le montant de \$30 à la Chambre de Commerce Junior de Lévis pour l'aider à la préparation du programme du congrès régional des Chambres de Commerce Juniors le 21 mai, à Lévis.

Le conseil a adopté en première lecture le règlement No 211 concernant le couvre-feu. Tous les enfants devront rentrer chez leurs parents le soir à 9 heures, au plus tard, à moins d'être accompagnés de leurs parents ou d'aller patiner l'hiver au stade municipal les soirs désignés pour eux.

Le conseil a adopté en première lecture le règlement No 212 pour enrayer le fléau de la pyrale du maïs. Il est décidé qu'il y aura chaque année une semaine de nettoyage des champs de blé d'Inde. MM. Edouard Vézina et Willie Guay, hommes ins-

pecteurs, sont chargés de faire observer ce règlement.

M. l'échevin Côté, secondé par M. l'échevin Giguère, a donné avis de motion qu'à une séance subséquente il proposera l'adoption d'un règlement concernant l'éclairage des rues.

M. le Dr A. Bélanger, directeur de l'Unité Sanitaire de Lévis, informe le conseil que d'ici à ce que les améliorations au système d'égout de la ville soient terminées il permet l'usage des sources de Bienville dont l'une a été analysée comme étant bonne. Il exige cependant que le réservoir de Bienville soit bien lavé à l'eau de chaux avant d'y laisser entrer l'eau des sources. M. le maire dit que le réservoir a été lavé.

Le comité des amusements a soumis un projet d'établir un centre de loisirs d'été ou patinoire à roulettes au stade municipal. Il s'agit de faire paver le terrain en ciment et faire certaines améliorations qui coûteraient environ \$8,000.

M. l'échevin Leblond dit que les revenus de cette patinoire d'été rembourseraient très vite les dépenses encourues. Cette question sera étudiée à la séance de comité.

A la demande de requérants de Lauzon, le conseil a adopté une résolution pour demander au Québec Power Co et à la Cie de Téléphone Bell de bien vouloir installer des compteurs de paiement dans Lauzon, afin de permettre aux citoyens de payer les comptes de chaque mois sans charge du cinq centins.



Votre patron, Madame

par Anne Adams

No 4781

Cette jolie robe convient à tous les genres, à toutes les tailles et à tous les visages. Tout dans les lignes, est distingué et classique. Vous n'aurez aucune difficulté à la confectionner, voyez comme les morceaux s'unissent bien les uns aux autres.

Le patron se vend dans les grands magasins pour jeunes filles de 12 à 20 ans pour dames de 30 à 44. La grandeur 16 demande 3 3/8 yds de matériel de 35 pces de largeur.

Adressez votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS

LE SOLEIL, QUEBEC, P. Q.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, et il y a lieu. Ne pas demander des mesures: autres que celles spécifiées.

4781
12-20
30-44

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Cette

Crème Désodorisante Enraye la Transpiration

SÛREMENT N'irrite pas la peau ni n'abîme les vêtements.

RAPIDEMENT Agit en 30 secondes. Vous l'appliquez, essayez le superflu et vous vous habillez.

EFFECTIVEMENT Enraye la transpiration et l'odeur.

DURABLEMENT Garde les aisselles sèches et inodore pendant 3 jours.

AGREABLEMENT Aussi agréable que votre crème préférée pour la figure — odorante, elle ne tache pas.

ET ne sèche pas

Ce grand pot contient 21 applications de plus, pour 39¢, que d'autres.

désodorisants bien connus — et le contenu entier est utilisable parce qu'il ne sèche pas.

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO

CHEQUES PERSPIRATION

CREAM DEODORANT

ODO-RO-NO



Le Comité Juit Québécois de l'Effort de Guerre, de concert avec la loge B'Nai Brith locale, fournit gratuitement des jeux de bingo et des rafraîchissements à la Y. M. C. A., tous les vendredis au soir où sont reçus les hommes du service de la flotte, de l'armée, de l'aviation et de la marine marchande.

qu'il avait il y a quelques années. D'anciens bons joueurs reprendront la raquette et il y aura parties d'exhibition, tournois par équipes, etc. Les cartes de membres sont en vente des maintenant et on peut se les procurer en s'adressant aux membres du comité ou au secrétaire-trésorier. L'on est actuellement à préparer le court qui sera prêt pour dimanche, le 14 mai.

Mariage O'Meara-Guay
Samedi matin, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame de Lévis a été célébré le mariage de M. Henry O'Meara, de Saint-Marc, Québec, fils de M. Henry O'Meara, de Charny, avec Mlle Kathleen Guay, fille de feu M. Adolphe Guay, de Lévis. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Placide Jacques, vicaire de la paroisse. M. Henry O'Meara servait de témoin à son fils et M. Leo Guay accompagnait sa sœur. Pendant la messe, un beau programme de chant fut rendu. Après la cérémonie nuptiale, le dîner fut servi dans la salle de la paroisse. Les nouveaux mariés partirent en voyage de noces. Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

Le mariage
On annonce le mariage de M. Léon Veilleux, de St-Basile, avec Mlle Gisèle Lemay, de Notre-Dame de Charny, fille de M. Romeo Lemay.

À l'occasion de la grande journée missionnaire qui a lieu aujourd'hui, au couvent de Bienville, une messe sera tenue à 8 h., sous la haute présidence de M. l'abbé Placide Jacques, vicaire de la paroisse. Un intéressant programme de chant, musique, déclamations, etc., sera préparé pour la circonstance. Après la messe, chacun aura l'occasion de visiter la salle de ventes en faveur des œuvres missionnaires.

Clinique à St-David
Il y aura clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie, demain après-midi, à St-David, comme suit: de 2 h. à 2 h. 30 p.m., à l'école du village; de 2 h. 30 à 3 h. p.m., à l'école de la Passe Gibson.

Appel des pompiers de Lévis
Les pompiers de Lévis ont été appelés hier après-midi, pour un commencement d'incendie survenu dans la maison Barbeau & Fils, rue Commerciale, à Lévis. Le feu était pris dans un endroit où il y avait des boîtes en carton et il fallut se servir des boyaux pour maîtriser les flammes qui menaçaient de se communiquer à toute la bâtisse. Les pompiers durent travailler plus d'une heure avant de contrôler le feu. Il y a eu des dommages par le feu, l'eau et la fumée.

Plongée dans le deuil
Hier après-midi, est décédée André-De-Deine, enfant bien-aimée de M. Pierre-Georges, âgé de 10 ans, fils de M. Pierre-Georges et de son épouse, née Marie-Louise. M. et Mme Jean Aubert, No 4 rue St-Henri, ont été les parents de l'enfant. Les funérailles auront lieu demain après-midi, à 4 heures, en l'église St-Christ-Roi et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph, à Lauzon. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Reception du rapatrié
Demain matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, les enfants qui ont été confirmés vendredi dernier seront reçus du rapatrié. S'il y a des enfants qui n'ont pas encore été reçus du rapatrié, ils pourront se présenter.

Funérailles à Lévis et à Pincendre
Ce matin, à 7 heures 30, en la chapelle du monastère des Religieuses Adoratrices des Précieux-Sang, rue St-Louis, ont eu lieu les funérailles de la Revue St-Madeleine de Lévis, née Marie-Louise Royer-Labrie, décédée vendredi soir dernier, à l'âge de 68 ans. Après la cérémonie funéraire, les restes mortels furent conduits au cimetière du monastère et inhumés dans le terrain des religieuses.

Ce matin, à 6 heures 30, en la chapelle de l'Assommoir, à Pincendre, ont eu lieu les funérailles de Mlle Philomène Robitaille, décédée vendredi dernier, à l'âge de 77 ans. Après la cérémonie, les restes mortels furent conduits au cimetière de Pincendre et inhumés dans le terrain des religieuses.

SIROP GRAY
gomme d'épinette rouge

Soulage toux sèche et gênée et adoucit l'irritation et la sécheresse de la gorge. Essayez la préparation GRAY et bénéficiez de son action calmante.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

LES EMPLOYÉS LARIVIERE
aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exercez-les chez votre pharmacien.

nie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Belmont, à Québec et inhumés dans le terrain de la famille. Ce matin, à 2 heures, en l'église St-Joseph de Pincendre, ont eu lieu les funérailles du jeune Raymond Roberge, fils de M. et Mme Arthur Roberge, décédé accidentellement vendredi dernier, à l'âge de 7 ans et 10 mois. Après la cérémonie funéraire, les restes mortels furent conduits au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille.

Dispute dans une demi-chopine d'hémophile
Dispute dans une demi-chopine d'hémophile, elle fait une excellente lotion assainissante pour le soin quotidien de la peau. En vente dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins à rayons.

Dispute dans une demi-chopine d'hémophile
Dispute dans une demi-chopine d'hémophile, elle fait une excellente lotion assainissante pour le soin quotidien de la peau. En vente dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins à rayons.

Dispute dans une demi-chopine d'hémophile
Dispute dans une demi-chopine d'hémophile, elle fait une excellente lotion assainissante pour le soin quotidien de la peau. En vente dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins à rayons.

Dispute dans une demi-chopine d'hémophile
Dispute dans une demi-chopine d'hémophile, elle fait une excellente lotion assainissante pour le soin quotidien de la peau. En vente dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins à rayons.

La nationalisation des banques est rejetée par les Communes

Ottawa, 8. (Par Henri Poulin). — La Chambre des Communes a pris position, hier, sur la question de la nationalisation des banques en rejetant par un vote de 20 à 107, un sous-amendement crédité visant à rendre à l'Etat le monopole de la création du crédit. La CCF s'est alliée avec les Créditistes; les seuls dissidents du Québec en Chambre étaient MM. Roy et Lacombe qui ont voté pour le sous-amendement.

Au cours du débat, les deux groupes les plus vivement intéressés à la nationalisation des banques, les Créditistes et les CCF, ont manifesté bien clairement qu'ils allaient prolonger la discussion parce qu'ils s'étaient sentis visés par une déclaration du ministre des Finances en présentant le bill modifiant la loi des banques.

M. Goldwell a notamment déclaré qu'il avait communiqué à M. Ralston, leader du gouvernement, son intention de laisser le bill passer le stage initial sans grands discours, mais que devant les attaques de M. Tisley, il reprenait sa parole et allait laisser libre cours à ses partisans. La CCF et les Créditistes sont nettement favorables à la nationalisation. Les Libéraux (sauf quelques exceptions qui doivent participer au débat aujourd'hui) et les Conservateurs s'entendent sur les principes généraux, mais se trouvent en désaccord sur des points de détails.

M. HANSON

M. Hanson, critique de l'opposition qui a prononcé hier un discours de deux heures, a montré l'unité des principaux groupes sur le

Diner-causerie des familles Poulin

Les dames et demoiselles sont admises au diner-causerie organisé par le Comité des Familles Poulin pour dimanche soir, le 21 mai courant, à sept heures, au Clarendon. Le conférencier sera le Rev. P. Gonzales Poulin, directeur des études à la Faculté des Sciences sociales.

L'établissement d'un port libre

Le comité d'organisation de la requête que l'on fait présentement circuler en notre ville pour l'établissement d'un port libre à Québec a reçu, hier, une première liste qui contient 1,720 signatures pour la seule paroisse de Limoilou. Ce succès est dû en grande partie à M. Wilbrod Bouché, président de la Ligue des Citoyens et à la précieuse collaboration du curé de cette paroisse.

On vient de terminer l'organisation de deux autres quartiers, pour la signature de cette requête qui sera adressée aux autorités fédérales. Ce sont les quartiers Montcalm et St-Jean-Baptiste. Le travail a été reparté comme suit, entre les différentes paroisses :

Quartier Montcalm : St-Dominique : le R. P. Labonté, curé, se chargera de faire signer la requête, avec la collaboration de ses organisations paroissiales;

Notre-Dame du Chemin : M. Maxime Morin, président de la société St-Jean-Baptiste, section paroissiale, 122, rue DuBois;

St-Marys : M. Paul-Henri Brodrique, président de la Ligue des Citoyens des St-Marys, 403, chemin Ste-Foy;

St-Sacrement : le R. P. Carrier, curé, assisté de ses organisations paroissiales.

De plus, des copies de la requête ont été déposées dans tous les établissements. Chez Côté Limité, ainsi que chez l'échevin Henri Gagnon, 93, rue St-Cyrille, et l'échevin E.-A. Tremblay, 270, Grande-Allee.

Quartier St-Jean-Baptiste : St-Cœur de Marie : le R. P. Lamontagne, curé, en collaboration avec M. Gérard Cloutier, président de la section paroissiale de la St-Jean-Baptiste, 27, rue Crémazie;

Desserte St-Vincent de Paul : le R. P. F.-X. Rochette, curé, en collaboration avec M. J. Lévesque, député, chez l'échevin Arthur Poulin, 249, rue St-Olivier, et chez l'échevin Emile Robitaille, 89-108, rue Richelieu.

Le comité d'organisation de la requête nous signale qu'il ne reste plus que le quartier Champlain à organiser.

M. E.-Donald Gary-Donald est élu président des Ingénieurs

Au cours de son assemblée générale annuelle, à l'Ecole des Mines, la section de Québec de l'Engineering Institute of Canada a élu hier soir comme président M. E.-D. Gary-Donald, en remplacement de M. René Dupuis, dont le terme d'office est terminé.

Les ingénieurs ont également procédé à l'élection des autres membres du conseil, qui comprend M. A.-R. Décarie, président honoraire; M. J.-O. Martineau, vice-président; M. Gustave St-Jacques, secrétaire-trésorier. Ont été élus conseillers pour un an : MM. A.-E. Paré, et Yvon R. Tassé; pour deux ans : MM. Lucien Martin, Walter Manning et J.-M. Paquet; conseillers ex-officio : MM. Philippe Méthé, René Dupuis et Paul Vincent. Le Dr P.-E. Gagnon a été choisi comme conseiller provincial de la section de Québec.

L'assemblée générale débuta sous la présidence de M. Dupuis, président sortant de charge. Il y eut lecture des rapports annuels du président et du secrétaire-trésorier, ainsi que des présidents de comité. Après l'élection, M. Dupuis félicita

L'incendie chez Delphis Verdon Ltée



Les flammes ont ravagé les entrepôts de la confiserie D. Verdon Ltée hier après-midi, angle des rues Caron et Ste-Hélène. Trois alarmes successives ont attiré sur les lieux en quelques moments tout l'effectif de la brigade des incendies. La photo ci-dessus fait voir le théâtre de l'incendie alors que les pompiers déversaient des tonnes d'eau sur le brasier.

Un violent incendie ravage la confiserie D. Verdon Limitée

L'un des immeubles de la confiserie Delphis Verdon, Ltée, celui situé à l'angle des rues Ste-Hélène et Caron, a été ravagé par les flammes, hier après-midi. Le feu a atteint au troisième étage de la construction et des dommages considérables ont aussi été causés aux étages in-

férieurs. Une autre construction, celle située entre la rue Ste-Hélène et le boulevard Charest, on se trouve les bureaux, n'a pas été atteinte.

Les flammes ont origines vers 3 heures 30 par ce que l'on croit être une explosion et elles se propagèrent avec une grande rapidité. Une douzaine d'employés de la compagnie se trouvaient dans la bâtisse lorsque le feu fut découvert. Tous ont pu évacuer les lieux sans trop de difficultés.

Lorsque les pompiers appelés par la première alarme arrivèrent sur les lieux, les flammes sortaient déjà par les fenêtres. Le capitaine Philippe Bourret, du poste No 8, chef de district intermédiaire, donna immédiatement une deuxième alarme, puis une troisième quelques minutes plus tard.

Le chef Rosaire Beaulieu, directeur du service municipal des incendies, arriva sur les lieux quelques instants après et prit la direction du travail, assisté du chef-adjoint Napoléon Drolet, du chef de district Edgar Wagner et du capitaine Bourret.

Les pompiers réussirent à mettre les flammes sous contrôle en peu de temps, mais ce n'est que vers 5 heures et demi, soit après trois heures de travail, qu'ils purent retourner à leurs casernes.

Les pertes sont considérables. Tout le troisième étage de la construction a été ravagé par le feu, tandis que les étages inférieurs ont subi des dommages considérables. Les pompiers durent installer plusieurs jets, mais n'empêchèrent aucune diffusion sérieuse dans leur lutte.

Modification à une loi

Ottawa, 9. (Par Henri Poulin). — Au commencement de la séance des Communes, hier, M. Sasseville Roy, député de Gaspé, a fait adopter en première lecture un bill visant à modifier le service électif national.

De façon à libérer les cultivateurs de l'obligation de dénombrer leurs fils ou leurs parents aux autorités si ces derniers ne s'étaient pas conformés aux règlements.

L'article premier de l'arrêté en conseil stipule que tout employeur, y compris le cultivateur exploitant une ferme et qui a à son service un employé du sexe masculin même si cet employé est son fils ou un parent, est tenu en vertu des règlements, de s'assurer qu'il est en règle avec le service de la mobilisation et sinon, de le dénoncer.

L'amendement vise à retrancher de la définition du terme employeur la mention relative au cultivateur exploitant une ferme afin que ce dernier ne soit pas obligé de dénoncer son fils ni son parent.

La fête des Mères

La Fête des Mères, organisée par la Ligue catholique féminine diocésaine, débutera demain, au déjeuner de la société St-Jean-Baptiste. Madame J.-E. Malouin, présidente diocésaine de la Ligue, prononcera alors une causerie intitulée : "La mère et l'éducation religieuse et sociale de l'enfant". Vendredi et samedi de cette semaine, il y aura vente du ruban "Homage à nos Mères" dans toutes les paroisses de la ville et de la campagne. La célébration officielle se déroulera en la salle des promotions de l'université Laval, dimanche soir, le 14 mai. Cette grande soirée sera sous le distingué patronage de Mgr Cyrille Gagnon, P.A., recteur de l'université Laval. Le Révérend Père Francis Goyer, S.S., confesseur d'honneur, parlera de "La femme moderne sur la scène du monde". Mardi, le 16 mai, les dames de la Ligue catholique féminine feront leur pèlerinage annuel à Notre-Dame-des-Victoires. Il y aura, à 8 h. messe, suivie du salut du St-Sacrement.

En souscrivant à l'Emprunt de la Victoire, nous aidons à hâter la victoire des Nations Unies.

La mort de Georges Guénette fut accidentelle, dit le jury

Les circonstances du drame qui a coûté la vie au jeune Georges Guénette, 24 ans, dimanche matin, à St-Lambert de Lévis, ont été rapportées en détails, hier après-midi, à l'enquête du coroner, sous la présidence du docteur L.-P. Guay, à la morgue Eugène Marcoux, à St-Romuald. C'en était à être atteint d'une balle qui pénétra en arrière à la base du poumon gauche pour sortir en avant, après lui avoir traversé le cœur. Malgré ce coup mortel, le malheureux jeune homme eut la force de marcher une vingtaine de pieds avant d'écraser sur le sol.

L'enquête du coroner a établi, hier après-midi, que Georges Guénette n'était pas recherché pour avoir déserté les rangs de l'armée mais bien en vertu d'un mandat d'arrestation pour "avoir le ou vers le 13 mars 1943, à St-Lambert, conspiré avec Roland Fontaine, Edmond Bernard, Gérard Labrie et René Morin en vue d'inciter Hervé Plante à résister au constable Gordon P. Contu. Le procureur de la Couronne, Me Maurice Boisvert, C. R., a expliqué que l'arrestation de Guénette ne devait pas être faite en vertu de mesures de guerre.

L'enquête a débuté vers 4 heures pour se continuer jusqu'à vers 7 heures 15. Quelques citoyens de St-Lambert seulement et quelques autres de St-Romuald assistaient. On voyait le député de Lévis, M. J.-N. Francoeur, M. et madame Joseph Guénette et quelques autres parents du jeune Georges Guénette.

A l'issue des témoignages, les jurés ont délibéré une dizaine de minutes et ils ont rendu un verdict de "mort accidentelle".

Le président du jury, M. J.-Alphonse Gosselin, s'est fait le porte-parole des jurés. "Nous rendons un verdict de mort accidentelle", dit-il, "mais nous recommandons aux policiers d'épargner les vies humaines et de ne se servir d'armes à feu que lorsqu'ils sont à leur corps défendant. Les secours de la religion devraient être aussi le premier souci des policiers en des circonstances semblables".

Le jury se composait de MM. J.-Alphonse Gosselin, Albert French, Eugène Bernard, P.-E. Croteau, Jos. Paquet et Jos. Matte, tous de St-Romuald.

Sept témoins ont été entendus. Ce sont : M. Joseph Guénette, qui éclata en sanglots en parlant de son fils Georges; le docteur Paul Gilbert, de Charny; M. Georges Laroche, un voisin, ainsi que les constables Yves Dubé, Zéphirin Lizotte, Victor Massicotte et Fernand Savard, de la Gendarmerie Royale du Canada.

C'est le détective J.-E. Gauthier, de la police judiciaire de la Sûreté provinciale, qui a fait l'enquête policière ainsi que le sergent J.-Ernest Desrosiers, de la Gendarmerie Royale du Canada.

M. JOSEPH GUENETTE
Le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est

le père de la victime, M. Joseph Guénette, 68 ans, de St-Lambert, est



M. HENRI FOUGÈRE, M.Sc., Ph.D., F.C.I.C., fils de M. et Mme Jean-E. Fougère, de Shédiac, N.B., attaché à la Station de Biologie à Grande-Rivière, vient de recevoir de l'Université de Montréal le titre de Docteur en Sciences avec distinction. Le nouveau docteur est un ancien élève de l'Université Saint-Joseph, Memramcook, et de l'Institut Technique de Massachussets et de l'Université de Montréal. En 1937, il fut nommé assistant bio-chimiste à la station de Biologie du Canada à Grande-Rivière, Gaspé. Le Dr Fougère a publié plusieurs travaux en chimie.

Au dernier repos



Voir avis de décès en page 15.



La semaine de L'ORGUE

'MINSHALL' CHEZ Lindsay

203 rue St-Jean AUJOURD'HUI Deux auditions

Par notre brillant organiste québécois JEAN - MARIE BUSSIERES

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

10 heures à midi 2 heures à 5 heures ENTREE LIBRE

Deux autres comtés atteignent leur objectif du 6ième emprunt

Les comtés de L'Islet et de Rivière-du-Loup ont atteint, hier, l'objectif qui leur avait été fixé.

Les comtés de Rivière-du-Loup et de Témiscouata ne forment qu'une seule unité pour les fins du sixième emprunt. On se souvient que Témiscouata avait souscrit la partie de son objectif dès la première journée de la campagne.

Aujourd'hui, toute l'unité Rivière-du-Loup-Témiscouata est à l'honneur.

Les présidents conjoints de cette unité sont M. le docteur Antonio Paradis, de Rivière-du-Loup, et M. J.-E. Ducharme, de Notre-Dame-du-Lac. L'objectif total de Rivière-du-Loup-Témiscouata était de \$520,000, comprenant : \$400,000 de la vente générale, \$55,000 de l'épargne sur le salaire et \$65,000 des noms réservés. Les souscriptions atteignent actuellement \$539,900, soit \$450,000 de la vente générale, \$49,900 de l'épargne et \$140,000 des noms réservés. Au nombre des paroisses qui ont dépassé leurs objectifs, mentionnons Cabano 170%, Notre-Dame du Lac 168%, l'Isle Verte 135%, St-Clement 150%, St-Cyprien 425%, St-Hubert 220%, St-Jean de Dieu 130%, St-Antoine 200%, Ste-Françoise 300%, Rivière-

du-Loup 200%, Ste-Rose du Dégel 400%, St-Eusèbe 130%, St-Louis du Ha-Ha 300%, Squetack 120%, Sully 220%, Auclair 130%, Les Etroits 500%, St-Honoré 130% et St-Juste du Lac 400%.

L'unité de L'Islet a pour président M. le notaire J.-N. Bernier, de St-Jean-Port-Joli. L'objectif de \$230,000 de cette unité a été dépassé avec des souscriptions au total de \$239,450.

LES MILITAIRES
Au début de la troisième semaine de la campagne du 6ième emprunt de la victoire chez nos soldats, la région militaire No 5 qui comprend de la brigadier Edmond Blais, M.C., a atteint 175 p.c. de son objectif de \$430,000, soit \$438,400.

La région militaire No 5 a, depuis le premier jour de la présente campagne, détenu la première place dans le classement de tous les régions militaires du pays. Le centre d'entraînement No 54 de Montserrat occupe toujours la première place dans le classement du premier groupe d'unités de la région avec un montant de \$62,500, soit 255 p.c. de son objectif. Les quartiers généraux de la région se classent au premier plan dans le deuxième groupe avec un montant de \$37,800, soit au delà de 400 p.c. de l'objectif fixé.

Les gagnants des fanions d'honneur du chef du grand état-major d'Ottawa, pour la seconde semaine de la campagne, sont les militaires du dépôt régional No 5 à Lauzon. (Suite à la page 6, 6e col.)

Notre marine au 3e rang

New-York, 9. (P.A.). — Les flottes des Dominions sont plus fortes qu'elles ne l'ont jamais été dans l'histoire du Commonwealth britannique, et leur rôle devient de plus en plus important dans le conflit actuel, spécialement à la veille du grand assaut qui sera porté incessamment sur l'Europe. Elles contribuent également à accélérer le rythme des opérations alliées dans le Pacifique.

Comptant moins de 100 vaisseaux et environ 15,000 hommes avant la guerre, les flottes de guerre des Dominions réunissent aujourd'hui environ 1,000 vaisseaux et groupent plus de 118,000 hommes.

On a une idée de leurs exploits avec le récit du récent engagement dans la Manche, au cours duquel une force navale anglo-canadienne coula un destroyer allemand de la classe Ebbing, et celui d'un autre engagement dans lequel le destroyer canadien Athabaskan fut coulé et un destroyer allemand forcé de se jeter à la côte après avoir été pourchassé par le H.M.C.S. Haida.

La flotte canadienne, comprenant environ 80,000 hommes aujourd'hui, à bord de 700 vaisseaux, occupe le troisième rang parmi les flottes de guerre des nations unies. En septembre 1939, le Canada ne possédait que 16 vaisseaux montés par 1,774 marins.

M. Roy est à préparer l'index général des cinquante premiers volumes du Bulletin. La publication pourra en être faite, croit-il, dès l'année prochaine.

Le Bulletin des Recherches Historiques a été fondé et dirigé depuis sa fondation par M. Pierre-Georges Roy, archiviste consultant de la province.

"Le Bulletin est un outil de travail absolument nécessaire à tous ceux qui veulent étudier notre histoire un peu à fond", déclare M. Roy dans son rapport. Les quarante-neuf volumes parus traitent de centaines et de centaines de problèmes d'histoire canadienne. Le R. P. Lefebvre, auteur de deux gros volumes qui constituent le Dictionnaire général du Canada, a eu l'honnêteté de noter au bas de chaque article de son immense travail ce qu'il devait au Bulletin. Combien d'autres auteurs canadiens sont redevables au Bulletin de renseignements précieux !

M. Roy est à préparer l'index général des cinquante premiers volumes du Bulletin. La publication pourra en être faite, croit-il, dès l'année prochaine.

Le Bulletin des Recherches Historiques a été fondé et dirigé depuis sa fondation par M. Pierre-Georges Roy, archiviste consultant de la province.

"Le Bulletin est un outil de travail absolument nécessaire à tous ceux qui veulent étudier notre histoire un peu à fond", déclare M. Roy dans son rapport. Les quarante-neuf volumes parus traitent de centaines et de centaines de problèmes d'histoire canadienne. Le R. P. Lefebvre, auteur de deux gros volumes qui constituent le Dictionnaire général du Canada, a eu l'honnêteté de noter au bas de chaque article de son immense travail ce qu'il devait au Bulletin. Combien d'autres auteurs canadiens sont redevables au Bulletin de renseignements précieux !

M. Roy est à préparer l'index général des cinquante premiers volumes du Bulletin. La publication pourra en être faite, croit-il, dès l'année prochaine.

Le Bulletin des Recherches Historiques a été fondé et dirigé depuis sa fondation par M. Pierre-Georges Roy, archiviste consultant de la province.

"Le Bulletin est un outil de travail absolument nécessaire à tous ceux qui veulent étudier notre histoire un peu à fond", déclare M. Roy dans son rapport. Les quarante-neuf volumes parus traitent de centaines et de centaines de problèmes d'histoire canadienne. Le R. P. Lefebvre, auteur de deux gros volumes qui constituent le Dictionnaire général du Canada, a eu l'honnêteté de noter au bas de chaque article de son immense travail ce qu'il devait au Bulletin. Combien d'autres auteurs canadiens sont redevables au Bulletin de renseignements précieux !

M. Roy est à préparer l'index général des cinquante premiers volumes du Bulletin. La publication pourra en être faite, croit-il, dès l'année prochaine.

Enquête pour chaque individu

Ottawa, 9. — (P.C.). — Les commissions de mobilisation ont reçu instruction de faire enquête sur les cas de chaque homme refusé pour le service militaire obligatoire dans le but de s'assurer si ces hommes occupent actuellement les positions dans lesquelles ils peuvent le mieux servir l'effort de guerre, a déclaré hier M. Arthur Macnamara, directeur du Service national sélectif.

"Il ne s'agit que d'une nouvelle mesure en vue du règlement du problème que nous avons déjà attaqué par les ordonnances de transfert obligatoire de la main-d'oeuvre", déclara M. Macnamara. "Jusqu'à maintenant, nous avons considéré les hommes refusés par l'armée en tant que groupe, nous étudions désormais le cas de chaque individu."

L'enquête conduite par les commissions de mobilisation s'appliquera à tous les hommes refusés à cause de leur état de santé ou pour toute autre raison.

On montre quelques-uns de ces transformations qui réalisent, en échelle microscopique, le rêve des anciens alchimistes de transformer un élément dans l'autre. Par exemple, on irradie une pièce d'argent avec des radiations spéciales, les neutrons. La pièce d'argent, placée près du compteur, montre l'émission de radiations (est devenue radioactive, comme le radium). En même temps, l'argent se transforme en un autre métal, le palladium.

Le conférencier fut présenté par le Dr P.-E. Gagnon. La conférence eut lieu dans le laboratoire de physique.

Au service familial

Le maire de Québec, M. Lucien H. Borne, doit rencontrer ce soir Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque auxiliaire de Québec, l'hon. Juge Thomas Tremblay et Mlle Hayda Demault, directrice du service familial de Laval, ce soir, à 4 heures, aux locaux de ce service, à 28, rue Hébert. La réunion a pour but de mettre les autorités civiles et religieuses au courant des activités de cette cellule du service social de Laval. Le service familial a, en effet, l'an dernier, par un groupe de citoyens dirigés par l'hon. Juge Tremblay, avec le concours de S. E. Mgr Pelletier, pour remédier aux causes de désunion dans les familles.

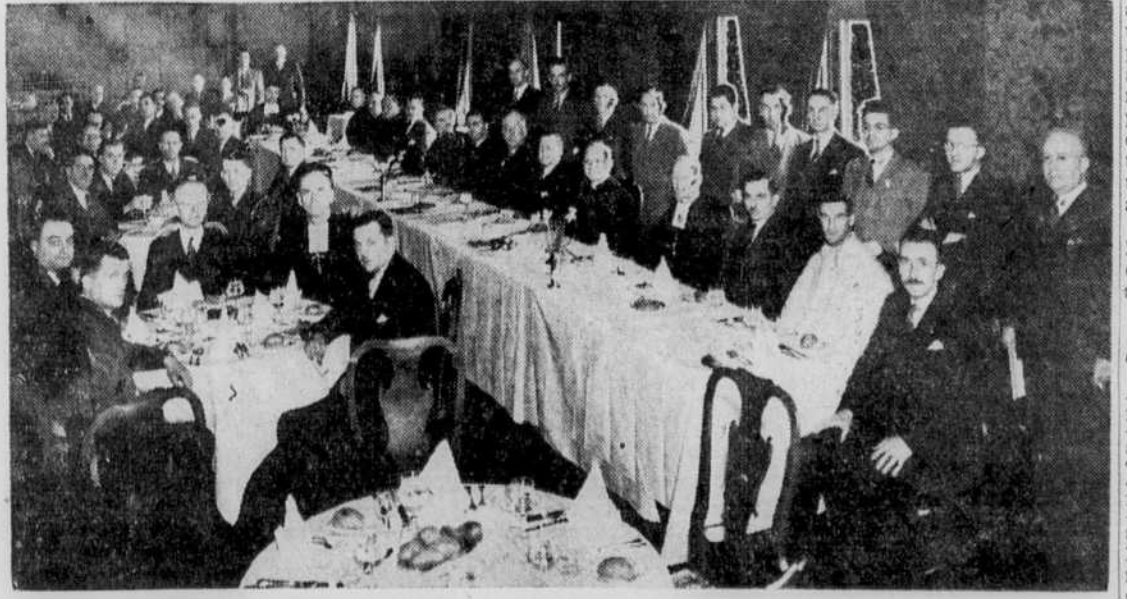


Photo prise hier midi au Château Frontenac, à l'occasion d'un banquet annuel de l'Association canadienne des négociants catholiques d'objets de religion, qui ont tenu un congrès de deux jours en notre ville. La photo présente une vue d'ensemble de la salle. A la table d'honneur, nous remarquons aux côtés du président de l'Association, M. Ed. GAREPPE, Son Honneur le maire Lucien BORNE, M. Arthur ARCAN, le conférencier invité, M. le chanoine ERNEST DUMAIS, représentant Son Eminence le cardinal, le R. P. Eugène LECOMTE, S.S., le R. P. Paul FARRAND, O.P., le R. P. FORTIN, O.F.M., MM. les abbés FORTIN et DAVID, le R. P. ADOLPHE, F.C.C., M. Armand VIAU, et quelques autres. (Photo du "Soleil")

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, président et directeur général

M. Peter Fraser comprend M. King

Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, chef d'un parti et d'un gouvernement à tendances socialistes, est un impérialiste moins zélé ou plus intelligent que son collègue australien. Contrairement à ce que la plupart des journaux ont rapporté, M. Peter Fraser se montre sceptique quant à la praticabilité d'un conseil impérial autorisé à parler au nom du commonwealth, c'est-à-dire à seconder aveuglément la politique extérieure de Londres, il est porté à croire, avec M. Mackenzie King, qu'il vaut mieux laisser à chaque dominion le soin d'exprimer librement et publiquement ses divergences, s'il y a lieu. Cependant, ajoute M. Fraser, il ne se prononce pas définitivement sur ce sujet, se réservant de peser les arguments pour ou contre le principe de la solidarité impériale, avant d'engager son pays plus qu'il ne l'est déjà. M. Fraser rappelle qu'il a lui-même désapprouvé le gouvernement britannique lorsque celui-ci a reconnu le roi d'Italie comme empereur d'Éthiopie, quelques mois après la conquête de ce malheureux pays par les légions fascistes, et il laisse entendre que son libéralisme ne s'accommoderait point d'une politique internationale favorisant le rétablissement de la monarchie dans les anciens royaumes du centre de l'Europe. Cela suffit à démontrer que M. Peter Fraser partagera probablement l'avis irrédutable de M. King à la conférence britannique de Londres, à moins qu'on ne trouve de nouvelles raisons pour l'induire à favoriser un retour téméraire à l'unité impériale.

Les forces de la résistance

Plus l'opresseur nazi se montre cruel et barbare, plus le Français résiste avec vaillance et fermeté. Devant l'approche de l'invasion, les Allemands manifestent une surexcitation qui les porte à redoubler de brutalité; la population subit le choc sans défaillir et se paie le luxe de multiplier des actes et des exploits qui touchent à l'héroïsme. Récentement, les Allemands avaient ordonné la déportation en Allemagne de 1200 femmes internées au camp de Royal-Dieu près de Compiègne; ces courageuses Françaises traversèrent la ville entre deux haies de citoyens contenus par les gardes allemands, au chant de la Marseillaise. Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine, et aux cris de "Vive la France! A bas les boches! Vive de Gaulle! On les aura!" elles firent avec de écharpes bleues, blanches et rouges, un drapeau tricolore qui flottait à l'arrière du dernier camion qui les emportait vers la gare; sur le quai, à l'arrivée du train, elles se battirent avec les soldats allemands; et parmi elles, se trouvaient des membres de l'aristocratie française. Après ces incidents, les autorités allemandes supprimèrent plusieurs départs de jeunes Français pour le travail forcé en Allemagne; les patriotes en profitèrent pour saboter les voies de raccordement aux gares où les trains devaient passer; les policiers de Vichy procédèrent à des opérations dites de "nettoyage" dans les rues ou de "peignage" dans les usines, et les agents de la Gestapo font des rafles constantes de jeunes gens et de jeunes femmes qu'ils embarquent brusquement pour l'Allemagne sans même leur donner le temps de prévenir leurs parents.

La reconstruction en Russie

Staline mène de front les plans d'offensive et les programmes de reconstruction d'après-guerre; les villes russes que les armées allemandes ont détruites, les campagnes qu'elles ont dévastées, le chef du Kremlin entend les reconstruire, les aménager selon un plan nouveau. Il veut transformer la Russie de demain; aussi a-t-il confié à un grand architecte, expert en urbanisme, Karo Alabyan, vice-président de l'Académie d'Architecture de Russie, le soin de créer les cités nouvelles qui renaîtront de leurs cendres. Il demande que cette reconstruction gigantesque soit entreprise selon les données du modernisme le plus avancé, avec de larges boulevards, de belles rues alignées, des espaces spacieux, des parcs, et des maisons munies d'appareils à régler la température et la ventilation, équipées de systèmes de chauffage, de réfrigération automatique et de salles de bain en tuile et d'aménagements sanitaires perfectionnés.

Jusqu'à quel point l'expert pourra-t-il correspondre aux désirs du chef d'Etat? Tout repose sur la réaction profonde que la guerre a opérée dans la mentalité russe et sur la transformation radicale qu'elle a apportée dans sa manière de vivre. Staline insiste non seulement sur la reconstruction des villes détruites, mais sur l'inauguration d'une ère nouvelle de construction. Il en saisit l'occasion admirable que les ravages de l'occupation nazie ont suscitée.

L'architecte Alabyan, aux prises avec des besoins nouveaux, entrevoit le développement formidable de l'industrie du bâtiment; il dresse les plans des maisons qui puissent répondre, pour le moment, aux exigences des habitants citadins qui par millions se trouvent pratiquement sans abri comme à Stalingrad, à Kiev, à Kharkov, à Gomel, à Minsk, à Vitebsk; plus tard des habitations permanentes succéderont à ces ouvrages temporaires qui sont toutefois entrepris selon le plan d'ensemble de rénovation de la maison russe.

Le technicien s'est mis à l'oeuvre; il a tracé les plans de la ville de Stalingrad dont les travaux de déblaiement se poursuivent sur une vaste échelle avec une armée de vingt-cinq mille travailleurs; la cité se composera de trois régions dis-

tingentes: région industrielle, région commerciale et région résidentielle, toutes trois reliées par de grands boulevards qui faciliteront les communications de l'une à l'autre; des millions seront englobés dans cette vaste entreprise d'urbanisme moderne qui apportera le bien-être et la joie de vivre à une population de 650.000 habitants.

En feuilletant le "SOLEIL"

IL Y A CINQUANTE ANS
Le 9 mai, 1894

La "Free Press" de London exprime l'opinion qu'on devrait faire de la route du St-Laurent une route internationale et que les Etats-Unis devraient aider au Canada à en faire le creusement.

Dernièrement, les villes d'Égide et de Merida ainsi que plusieurs villages du Venezuela ont été engloutis dans un tremblement de terre.

L'architecte Henry a été guillotiné ce matin, à Paris.

On redoute pour le 10 mai un soulèvement général des populations dans les Indes anglaises, à l'occasion de l'anniversaire des troubles de 1857.

Tous les mineurs des houillères de Springhill, Nouvelle-Écosse, se sont mis en grève hier.

IL Y A VINGT-CINQ ANS
Le 9 mai, 1919

Le 22e bataillon s'embarquera après-demain pour le Canada. Il débarquera à Halifax et viendra à Québec par chemin de fer.

D'après le "Daily Mail" de Londres, on vient de mettre à jour un complot incluant les marins britanniques à la mutinerie et les soldats à se débarrasser eux-mêmes en quittant leur baraquement.

Le sénateur Choquette a demandé hier au sénat qu'on construise une gare permanente à Lévis.

Ottawa attribue un montant de \$30.000.000 pour continuer la construction des navires et le maintien des chantiers maritimes.

Les autorités militaires britanniques ont pris possession du Mansion House, résidence officielle du lord maire, à Dublin, Irlande.

Ceux qui firent notre pays

BERTHE JETTE (1841-1918)

(Biographie canadienne)

A toutes les époques de son histoire, le Canada français a donné de ces femmes distinguées qui ont occupé le premier rang dans les salons et les palais des grands de ce monde. Spencerwood, résidence des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, a connu toute une légion de ces femmes supérieures, célèbres par leurs qualités du cœur et de l'esprit.

Au moment où sir L.-A. Jetté occupait les hautes fonctions de lieutenant-gouverneur, la châtelaine de Spencerwood se signalait par l'éclat de sa culture et la profondeur de ses vertus. Lady Jetté, comme on l'appellait, se nommait Berthe Lafamme. Elle naquit à Montréal le 27 mars 1841, du mariage de Toussaint Lafamme et de Marguerite-Suzanne Thibault. Son frère, Toussaint-Antoine-Rodolphe Lafamme, devint l'un des lumières du barreau et occupa les hautes fonctions de ministre de la justice dans le gouvernement fédéral.

Elle reçut son éducation à Montréal et, en 1862, elle épousa Me L.-A. Jetté, avocat éminent, devenu par la suite célèbre criminel et politicien. Le mariage de sir Georges-Etienne Cartier, en 1872, il refusa le poste de ministre de la justice. Quelques mois plus tard, il devint juge de la cour supérieure. En 1893, il démissionna de ses hautes fonctions judiciaires pour accepter celles de lieutenant-gouverneur qu'il remplit durant deux termes, c'est-à-dire jusqu'en 1908. C'est durant cette période que Madame Jetté manifesta avec éclat ses grandes qualités. Elle s'associa étroitement aux œuvres religieuses et charitables. Elle écrivit une fort intéressante "Vie de Mère d'Youville". Lors de la visite au Canada du Prince de Galles et de son épouse, en 1901, les visiteurs princiers furent les hôtes du lieutenant-gouverneur et de Lady Jetté. Elle décéda en juin 1918, chargée de mérites et entourée du respect général. Les époux Jetté avaient eu sept enfants, dont trois survivants: Jules, jésuite, missionnaire en Alaska, décédé en 1927; Berthe, qui épousa l'hon. Rodolphe Lemieux, et Clothilde, qui épousa le Dr Siméon Grondin.

N.B.—Nous prions nos lecteurs de découper et de conserver ces biographies quotidiennes. En les classant plus tard par ordre alphabétique, vous aurez un précieux dictionnaire contenant des centaines d'études sur des personnages canadiens. DROITS RÉSERVÉS

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55 avenue de Salaberry, Québec.

54

Toujours et partout, de la beauté!

(Par Eugène L'Heureux)

La vie serait infiniment plus belle, si les hommes cessaient de l'enlaidir. Dès le Paradis terrestre, ils ont gâté leur existence et les descendants d'Adam et d'Eve n'ont pas su mieux que ces deux ancêtres conserver à la vie sa beauté.

Laideurs évitables que la guerre, l'assassinat, le vol, la haine, la mesquinerie, l'insouciance, l'ivrognerie, le blasphème, la malpropreté, la cacophonie et tant d'autres causes qui déprécient notre existence.

Si nous entretenions tous et constamment de belles idées dans l'esprit et de beaux sentiments dans le cœur, nos rapports entre humains seraient mille fois plus agréables et notre existence mille fois plus douce.

Les hommes, bientôt, moissonneront le savoir, l'amour du beau physique et l'amour du beau moral se complètent et se fortifient l'un l'autre. Il serait contraire aux lois psychologiques de voir croître longtemps dans la laideur morale un fervent admirateur de la belle nature, des oeuvres d'art et de la propreté parfaite.

Enfin, nous ferons ce que nous pourrions, parce que c'est payant d'habiter une paroisse, une ville, une région, une province vers lesquelles une saine curiosité porte les touristes par centaines de milliers... surtout quand elles sont belles grâce au travail de la Nature et des hommes. Même les esprits incapables d'accéder aux considérations idéalistes favoriseront de plus en plus les campagnes d'embellissement, parce qu'ils y verront un moyen de gagner de l'argent. Préoccupation que le ne méprise nullement, pourvu que, dans la classification des valeurs, on sache accorder la première place aux spirituelles.

La guerre ne doit pas être un obstacle à l'organisation des campagnes d'embellissement. Au contraire, jamais l'esprit humain n'a autant besoin d'entendre et de voir de la beauté qu'aux heures sombres. C'est vrai que la musique adoucit les mœurs; pourquoi toutes les formes du beau n'en feraient-elles pas autant? Or, qui soutiendrait qu'en ce moment, les mœurs n'ont pas besoin d'un certain adoucissement? Et qui sait si, après la guerre, la société ne sera pas exposée à souffrir d'une excessive rudesse de mœurs?

Non! il n'est pas trop tôt pour semer de la beauté dans le milieu où s'écoule notre vie, dans notre esprit, dans notre âme, partout, partout.

On insiste particulièrement sur les points suivants: conservation des vieilles constructions qui caractérisent notre milieu français, nettoyage général des propriétés, peinture des bâtiments, plantation d'arbres et de fleurs, élimination des horreurs qui défigurent nos magnifiques paysages.

Pourquoi embellir notre province? Pour plusieurs raisons, dont voici les principales:

D'abord par souci de fierté nationale positive. Les Canadiens français ont la conscience de représenter en Amérique un type d'humanité qui vaut les autres. Ils se considèrent inférieurs à personne, même s'ils n'aspirent pas à la domination universelle, même s'ils sont trop souvent traités en parents pauvres dans leur propre demeure, même si certaines causes historiques ont engendré des retards dans leur développement économique, voire intellectuel, retards qui disparaissent, d'ailleurs, très rapidement.

Nous embellissons aussi notre Province, c'est-à-dire, nos propriétés dont l'ensemble constitue la Province, parce que nous aimons le beau et hâtons le laid.

Nous embellissons nos campagnes, parce que nous connaissons suffisamment le bon goût de nos fils et de nos filles pour savoir que nous les garderons plus facilement à la terre, si nous savons leur rendre celle-ci attrayante.

Nous embellissons encore nos villes et nos campagnes, parce que, nous vivons,

Chronique ouvrière

LA QUINCAILLERIE

Des modifications viennent d'être apportées au décret relatif au commerce de quincaillerie, ferronnerie et peinture de la cité de Québec. Le salaire minimum pour la semaine régulière ou normale de travail de chaque établissement est le suivant:

Salaire hebdomadaire

a.—Chef comptable 529.60

b.—Livreur 23.60

c.—Aide-livreur (moins de 21 ans) 14.85

" " (21 ans et plus) 17.20

d.—Messager 7.10

f.—Teneur de livres :

Durant 1ère année — moins de 21 ans 11.35

Durant 2ème année — moins de 21 ans 14.60

Durant 3ème année — moins de 21 ans 13.30

Durant 4ème année — moins de 21 ans 13.90

Durant 5ème année — moins de 21 ans 14.90

Durant 6ème année — moins de 21 ans 17.20

Durant 7ème année — moins de 21 ans 16.85

Durant 8ème année — moins de 21 ans 18.80

Durant 9ème année — moins de 21 ans 18.65

Durant 10ème année — moins de 21 ans 20.35

Durant 11ème année — moins de 21 ans 24.55

Durant 12ème année — moins de 21 ans 26.15

Durant 13ème année — moins de 21 ans 27.70

h.—Commis de départements de réception, d'expédition, de déballage, de l'étiquetage des marchandises et d'entreposage :

Durant 1ère année — moins de 21 ans 11.85

Durant 2ème année — moins de 21 ans 13.30

Durant 3ème année — moins de 21 ans 15.90

Durant 4ème année — moins de 21 ans 14.30

Durant 5ème année — moins de 21 ans 16.85

Durant 6ème année — moins de 21 ans 18.80

Durant 7ème année — moins de 21 ans 18.65

Durant 8ème année — moins de 21 ans 20.35

Durant 9ème année — moins de 21 ans 21.40

Durant 10ème année — moins de 21 ans 22.45

Durant 11ème année — moins de 21 ans 23.50

i.—Commis aux commandes :

Durant 1ère année — moins de 21 ans 11.85

Durant 2ème année — moins de 21 ans 13.30

Durant 3ème année — moins de 21 ans 15.90

Durant 3ème année — moins de 21 ans 14.90

21 ans et plus 17.20

Durant 4ème année — moins de 21 ans 16.85

21 ans et plus 18.80

Durant 5ème année — moins de 21 ans 18.65

21 ans et plus 20.35

Durant 6ème année — moins de 21 ans 21.40

Durant 7ème année — moins de 21 ans 22.45

Durant 8ème année — moins de 21 ans 23.50

Durant 9ème année — moins de 21 ans 24.55

Durant 10ème année — moins de 21 ans 25.60

Durant 11ème année — moins de 21 ans 26.65

Durant 12ème année — moins de 21 ans 27.70

Durant 13ème année — moins de 21 ans 28.75

Durant 14ème année — moins de 21 ans 29.80

Durant 15ème année — moins de 21 ans 30.85

Durant 16ème année — moins de 21 ans 31.90

Durant 17ème année — moins de 21 ans 32.95

Durant 18ème année — moins de 21 ans 34.00

Durant 19ème année — moins de 21 ans 35.05

Durant 20ème année — moins de 21 ans 36.10

Durant 21ème année — moins de 21 ans 37.15

Durant 22ème année — moins de 21 ans 38.20

Durant 23ème année — moins de 21 ans 39.25

Durant 24ème année — moins de 21 ans 40.30

Durant 25ème année — moins de 21 ans 41.35

Durant 26ème année — moins de 21 ans 42.40

Durant 27ème année — moins de 21 ans 43.45

Durant 28ème année — moins de 21 ans 44.50

Durant 29ème année — moins de 21 ans 45.55

Durant 30ème année — moins de 21 ans 46.60

Durant 31ème année — moins de 21 ans 47.65

Durant 32ème année — moins de 21 ans 48.70

Durant 33ème année — moins de 21 ans 49.75

Durant 34ème année — moins de 21 ans 50.80

Durant 35ème année — moins de 21 ans 51.85

Durant 36ème année — moins de 21 ans 52.90

Durant 37ème année — moins de 21 ans 53.95

Durant 38ème année — moins de 21 ans 55.00

Durant 39ème année — moins de 21 ans 56.05

Durant 40ème année — moins de 21 ans 57.10

Durant 41ème année — moins de 21 ans 58.15

Durant 42ème année — moins de 21 ans 59.20

Durant 43ème année — moins de 21 ans 60.25

Durant 44ème année — moins de 21 ans 61.30

Durant 45ème année — moins de 21 ans 62.35

Durant 46ème année — moins de 21 ans 63.40

Durant 47ème année — moins de 21 ans 64.45

Durant 48ème année — moins de 21 ans 65.50

Durant 49ème année — moins de 21 ans 66.55

Durant 50ème année — moins de 21 ans 67.60

Durant 51ème année — moins de 21 ans 68.65

Durant 52ème année — moins de 21 ans 69.70

Durant 53ème année — moins de 21 ans 70.75

Durant 54ème année — moins de 21 ans 71.80

Durant 55ème année — moins de 21 ans 72.85

Durant 56ème année — moins de 21 ans 73.90

Durant 57ème année — moins de 21 ans 74.95

Durant 58ème année — moins de 21 ans 76.00

Durant 59ème année — moins de 21 ans 77.05

Durant 60ème année — moins de 21 ans 78.10

Durant 61ème année — moins de 21 ans 79.15

Durant 62ème année — moins de 21 ans 80.20

Durant 63ème année — moins de 21 ans 81.25

Durant 64ème année — moins de 21 ans 82.30

Durant 65ème année — moins de 21 ans 83.35

Durant 66ème année — moins de 21 ans 84.40

Durant 67ème année — moins de 21 ans 85.45

Durant 68ème année — moins de 21 ans 86.50

Durant 69ème année — moins de 21 ans 87.55

Durant 70ème année — moins de 21 ans 88.60

Durant 71ème année — moins de 21 ans 89.65

Durant 72ème année — moins de 21 ans 90.70

Durant 73ème année — moins de 21 ans 91.75

Durant 74ème année — moins de 21 ans 92.80

Durant 75ème année — moins de 21 ans 93.85

Durant 76ème année — moins de 21 ans 94.90

Durant 77ème année — moins de 21 ans 95.95

Durant 78ème année — moins de 21 ans 97.00

Durant 79ème année — moins de 21 ans 98.05

Durant 80ème année — moins de 21 ans 99.10

Durant 81ème année — moins de 21 ans 100.15

Durant 82ème année — moins de 21 ans 101.20

Durant 83ème année — moins de 21 ans 102.25

Durant 84ème année — moins de 21 ans 103.30

Durant 85ème année — moins de 21 ans 104.35

Durant 86ème année — moins de 21 ans 105.40

Durant 87ème année — moins de 21 ans 106.45

Durant 88ème année — moins de 21 ans 107.50

Durant 89ème année — moins de 21 ans 108.55

Durant 90ème année — moins de 21 ans 109.60

Durant 91ème année — moins de 21 ans 110.65

Durant 92ème année — moins de 21 ans 111.70

Durant 93ème année — moins de 21 ans 112.75

Durant 94ème année — moins de 21 ans 113.80

Durant 95ème année — moins de 21 ans 114.85

Durant 96ème année — moins de 21 ans 115.90

Durant 97ème année — moins de 21 ans 116.95

Durant 98ème année — moins de 21 ans 118.00

Durant 99ème année — moins de 21 ans 119.05

Durant 100ème année — moins de 21 ans 120.10

Durant 101ème année — moins de 21 ans 121.15

Durant 102ème année — moins de 21 ans 122.20

Durant 103ème année — moins de 21 ans 123.25

Durant 104ème année — moins de 21 ans 124.30

Durant 105ème année — moins de 21 ans 125.35

Durant 106ème année — moins de 21 ans 126.40

Durant 107ème année — moins de 2

La nationalisation des banques est rejetée par les Communes

(Suite de la page 3)
parce qu'il a pris un ton politique et partisan dans son exposé.
En somme, M. Hanson ne critique rien des principes qui motivent les amendements proposés par le gouvernement, mais attribue les réformes à l'intérêt personnel des individus concernés. Il s'est attaqué personnellement à M. Lisley et à M. Ralston. Il trouve bon le principe d'ouvrir du crédit aux cultivateurs et aux pêcheurs, mais il ne croit pas que le gouvernement ait véritablement l'intention de faire du bien à ces industries. Il considère les propositions avec scepticisme.
Il termine son discours par un vigoureux plaidoyer contre l'étatisation des banques, voyant là l'étatisation du crédit, et conséquemment, l'extension du patronage politique jusqu'à la production du commerce et de l'industrie. Il prononce un réquisitoire contre la politique bancaire de la CCF qui ne peut apporter au pays que le chaos et la dictature.

M. COLDWELL

La CCF s'est sentie visée par la déclaration de M. Lisley et n'entend pas laisser le ministre des Finances avoir le dernier mot. Même si le système bancaire actuel était comme le décrit le ministre, il faudrait quand même en demander la réforme, dit M. Coldwell. La guerre a démontré qu'il ne suffisait pas aux besoins de la nation, puisqu'on a rendu financièrement possible ce qui était physiquement possible, et que les banques n'ont jamais réussi à remplir leur rôle, c'est-à-dire à provoquer le plein rendement de la production canadienne.
Les causes des désastreux effets économiques ressentis pendant la dépression sont inhérentes au système économique actuel, et les amendements secondaires proposés par le gouvernement ne sont aucunement propres à les supprimer. Tout en favorisant les amendements proposés, la CCF trouve qu'ils ne vont pas assez loin. Pour assurer le développement adéquat des ressources naturelles, pour assurer l'emploi maximum, pour utiliser les réserves financières, il faut une banque qui puisse refléter exactement les besoins de crédits et de monnaie de la nation. Les banques privées, animées par le motif profit, ne sont pas en mesure de remplir ce rôle. Le crédit de la nation est entre les mains d'individus, et ne saurait répondre aux véritables besoins. Le système bancaire ne doit pas fonctionner pour accumuler les bénéfices, mais pour servir la nation. En conséquence, M. Coldwell propose en amendement, l'étatisation et le contrôle des banques en vue de promouvoir la paix, l'ordre et la bonne administration du peuple canadien.

M. Coldwell poursuit avec une réplique à l'argument de M. Lisley sur la concurrence entre les banques. C'est une concurrence en théorie seulement, et en pratique, c'est le monopole absolu avec toutes ses manifestations et tous ses abus. Quatre banques et six compagnies d'assurance contrôlent 70 p.c. de tout l'actif des banques et des compagnies d'assurances au Canada; moins de cent directeurs de compagnies d'assurance et de banque ont la direction d'innombrables entreprises privées diverses.

Pour étatiser les banques, il faut procéder en deux mouvements; d'abord prendre la direction du crédit et des fonds, ce qui se produit déjà, et ensuite, distribuer les directiorats non pas selon la quantité d'obligations détenues, mais selon l'habileté à représenter le public d'une manière adéquate.

A l'heure actuelle, l'entreprise privée ne fait plus vivre les banques, c'est l'état qui assure leur survie par ses transactions. Et l'état doit suppléer aux carences du système en garantissant des prêts et en effectuant lui-même des prêts nécessaires au bien-être national que les banques, mues par l'intérêt particulier, ne veulent pas faire dans l'intérêt public.

M. BLACKMORE

Le leader du Crédit Social a réitéré l'exposé de sa doctrine: Qu'est-ce qui fait l'argent? Ce n'est plus l'or, puisque les billets du Canada ne sont plus échangeables pour de l'or. Conséquemment, les billets ne valent que ce qu'ils représentent, pas en or, mais en valeur. Que le gouvernement imprime autant de monnaie qu'il y a de produits ou de services à vendre au Canada et il aura une monnaie libre de dette, d'intérêt, et tout le monde pourra acheter tout ce qu'il faudra.

Trois principes sont à la base du Crédit Social: l'émission de monnaie en quantité suffisante pour absorber le surplus de marchandises et de services; en deuxième lieu, l'utilisation de cette monnaie pour assurer des prix équitables et un équilibre économique; troisièmement, la distribution des produits de consommation sous la forme la plus appropriée au bien-être de l'ensemble de la population.

En somme, le principe fondamental du Crédit Social, c'est d'assurer la consommation des produits fabriqués en maintenant une puissance d'achat proportionnée à la puissance de production.

M. DOUGLAS

Dans la soirée, après le vote, M. T.-C. Douglas, CCF, de Weyburn, a voulu répondre à un aux motifs invoqués par le ministre des Finances dans sa réfutation de la politique de socialisation des banques. Premièrement, les banques violent à leur intérêt particulier avant de prendre en considération l'intérêt général de la nation, ce que feraient les banques d'état. En second lieu, les banques doivent être considérées non pas comme des institutions commerciales tirant des bénéfices d'un commerce de crédit, mais comme une institution dont le rôle consisterait à créer un dollar de monnaie pour chaque dollar de marchandises produites. Troisièmement, les banques sont, en fait, sinon en théorie, des monopoles du crédit exploités au bénéfice de quelques individus. Enfin, le système bancaire organisé pour répondre aux besoins d'une économie de pionniers n'est plus adapté à l'industrialisation actuelle, ni aux changements sociaux issus de deux révolutions.

M. Victor Quelch, crédité d'Acacia, a repris le thème antérieurement

Un concert au Manège

Un grand concert populaire sera donné ce soir au Manège Militaire sous les auspices du Comité national des finances de guerre. La population de Québec est conviée à entendre la célèbre fanfare du Corps féminin de l'armée canadienne (C.W.A.C.) ainsi que le Corps de cornemuses du C.W.A.C. dans un programme des plus intéressants.

La soirée sera sous la présidence conjointe de Son Honneur le maire Lucien Borne et du brigadier Edmond Blais, commandant du district de Québec.

Le programme préparé à cette occasion comprend en outre des musiciennes du C.W.A.C. des numéros de danse du folklore écossais exécutés par des danseuses recrutées parmi les membres du Corps féminin de l'armée, le chœur de voix de M. Roland Séguin et M. Marcel Turgeon, baryton.

Cette démonstration publique sera la dernière grande manifestation en marge de la campagne du sixième emprunt de la Victoire. Le concert commencera à 8 h. 30 et l'admission est gratuite pour tous.

traité par le chef du Crédit Social.

M. F. ROSE
M. Fred Rose, député travailliste de Montréal-Cartier, a expliqué les motifs de son vote. Il s'oppose à la nationalisation des banques parce que c'est plutôt un slogan électoral qu'autre chose, et que les forces réactionnaires ne sont confinées dans leurs positions que par des mots en l'air. Le peuple, dit-il, ne demande pas de l'argent, c'est du travail qu'il lui faut en temps de crise, et le travail n'est pas produit simplement par l'argent, mais par le commerce, les marchés extérieurs. C'est un tort de tout attribuer les maux de l'humanité à l'argent.

M. LACOMBE

Liguori Lacombe (Can. Laval-Deux-Montagnes) s'est opposé à la nationalisation des banques en déclarant qu'il était opposé à tous les monopoles et que tous ceux qui prônent la nationalisation du système bancaire devraient faire valoir plus clairement les avantages de leur proposition. Le contrôle d'Etat de la radio et du commerce des liquides au Canada a conduit à la pire sorte d'abus et d'injustices, dit-il. La Société Radio-Canada est une bureaucratie dans son statut actuel et elle le restera sous tous les gouvernements. La nationalisation des banques conduirait à un autre monopole. Il déclarait que les réserves d'or que les banques à charte eurent à certain moment furent prises par la Banque du Canada et envoyées en Angleterre comme partie du "don d'un milliard de dollars" fait en vertu du bill d'entraide.

Le débat se continue aujourd'hui.

On demande hommes et femmes durs d'oreilles

pour faire sans risque cet essai simple: si vous êtes ennuyés par des sons de cloche bourdonnement ou bruits dans la tête causés par la circulation du sang ou par les vibrations, faites chez vous l'essai de la Méthode Aurine qui, au dire de tant de personnes, leur a permis de bien entendre de nouveau. Après avoir fait cet essai simple, vous devrez entendre mieux, sinon votre argent vous est tout de suite remboursé. Demandez dès aujourd'hui le Baume Aurine pour Oreilles chez L'Éclair, Brant et tous les bons pharmaciens.

Elle... la Circonstance... et le Parfum



APPLE BLOSSOM
"Aimé de tous"

Helena Rubinstein a capté dans son "Apple Blossom" la fraîcheur et l'atmosphère grise d'un verger par un beau matin de printemps... le parfum aimé de tous.
Cologne, 1.25, 85; Eau de toilette, 2.25; Savon, 1.00, 55; Poudre de toilette, 1.50, 75; Parfum, 4.50, 1.25; Huile de bain, 2.25, 1.25.



Vous trouverez dans ce trio distingué de parfums Helena Rubinstein l'odeur appropriée aux caprices du moment! Voici "Enchanté"... subtil et délicat.
Cologne, 1.25, 85; Eau de toilette, 2.00; Poudre de toilette, 1.50, 75.



ENCHANTÉ
"Aimé et enivrant"



HEAVEN SENT
"Douceur étherique"

Heaven Sent est créé pour produire un sentiment d'immortalité dans l'âme de la femme mortelle... le plus captivant des parfums Helena Rubinstein... distillé pour accentuer les modes du moment!
Cologne, 1.50, 1.00; Eau de toilette, 2.00; Savon, 1.00, 55; Poudre de toilette, 1.65, 85; Huile de bain, 2.50.

POLLACK - DIMANCHE 14 MAI SERA UN GRAND JOUR DANS LA VIE DES MAMANS

... Il est si doux de penser à maman le jour de la FÊTE DES MÈRES

NOSEGAY

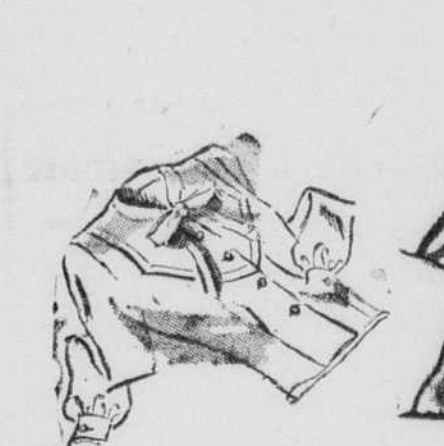
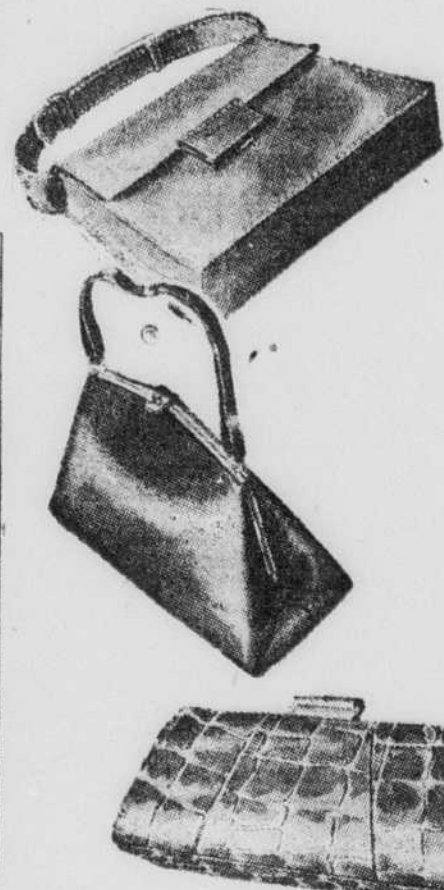


Chaque fois qu'elle emploiera ces remarquables produits de beauté Dorothy Gray elle se rappellera votre geste... c'est le cadeau par excellence pour 1944. Cologne 1.50 — poudre de bain 2.00 — bulles de bain 1.00 et poudre de talc 85c.

Rez-de-chaussée



C'est si beau le jour de la fête des mères de se souvenir de tout ce qu'elle fait pour nous... de la surprendre avec quelque chose qu'elle n'achèterait pas elle-même pour elle... ou mieux encore, choisissez quelque chose qu'elle a toujours désiré. Rappelez-vous aussi que ce n'est pas le montant que vous dépenserez qui lui fera plaisir, c'est le fait que vous penserez à elle. Quel que soit le genre de cadeaux que vous choisirez... Pollack a la variété pour plaire à toutes les mamans.



Pour rendre ses courses et ses visites plus agréables donnez-lui un joli sac à main. Vous les trouverez en veau, reptile, maroquin, cuir froissé, suède ou crêpe, dans le noir, brun, bleu marine ou rouge à des prix variant de 5.96 à 21.76.

Pour les mains qui travaillent toujours pour vous... il faut de jolis gants. Choisissez le chevreau, pigtex, suède, chamoié dans le noir, bleu marine, brun, tan, blanc, rouge, drab, gris. Prix variant de 2.00 à 3.50.

Le vêtement qu'elle aime par-dessus tout... la blouse fraîche pour le temps des chaleurs. En crêpe, sheer, ou broadcloth dans les teintes unies, rayées ou les gais imprimés du printemps. Manches courtes ou longues 2.95 à 4.95.

N'attendez pas trop longtemps pour choisir la robe de nuit afin de profiter de la variété que nous avons présentement. En crêpe ou en satin avec jolies garnitures de dentelle ou de broderie aussi en voile ou soie imprimée 1.95 à 5.95.

Un jupon-combinaison dans la qualité de Pollack lui plaira certainement. Voici le choix que nous avons pour vous: jupons de crêpe garnis de dentelle, de broderie effet à la main ou uni. Coupe sur le droit ou le biais. Blanc ou rose 1.95 à 3.50.

Un élégant kimono pour son réveil le jour de la fête des mamans. Fait de bengaline brodée, de crêpe ou de taffetas dans les teintes unies ainsi que toutes sortes de jolis imprimés printaniers. Votre choix 7.95 à 15.95.

Rez-de-chaussée

MEMBRE ASSOCIATION des MARCHANDS INDÉPENDANTS DE QUÉBEC

Membre de la Fédération canadienne des Détaillants

MAURICE POLLACK LIMITEE

HEURES D'AFFAIRES
LUNDI DE 1 P.M. à 6 P.M.
MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI 9 a.m. à 6 p.m.
LE SAMEDI SOIR JUSQU'À 10 heures

Echos Mondains

RECEPTIONS

Le docteur et madame J.-L. Tinti ont reçu à un cocktail, ces jours derniers, à leur résidence de la rue Ste-Ursule.

Madame Ernest Madden a reçu, dimanche, à un shower d'ustensiles de cuisine, en l'honneur de sa sœur, mademoiselle Marguerite Cantin, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Pauline Lessard a reçu, dimanche, à un shower d'argenterie en l'honneur de mademoiselle Yvette Lessard, à l'occasion de son prochain mariage. Le thé et les glaces étaient servis par mesdames J.-L. Lessard et Joseph Turgeon, aidées de madame Gérard

Michaud et de mademoiselle Fernande Turgeon.

Mademoiselle Marthe Moreau a reçu mardi dernier, de 5 à 7, en l'honneur de mademoiselle Danielle Bertrand, à l'occasion de son mariage.

Hier, à l'heure du thé, mademoiselle Thérèse Hébert réunissait chez Kerulu quelques amis de madame Roger Lachance, de Roberval, à l'occasion de son passage à Québec.

Mesdemoiselles Antonia et Irene Dubois recevront dimanche, à un shower de tasses, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Cantin, dont le mariage doit avoir lieu prochainement.

Mesdemoiselles Ginette Faribault et Raymonde Laurendeau, de Montréal, ont donné un shower de verres, dimanche, en l'honneur de mademoiselle Lilian Duff, dont le mariage avec M. Bernard Laurendeau aura lieu en juin. Un souper-froid sera offert par mademoiselle Marie Paquet, le mercredi 17 mai et mesdemoiselles Isabelle et Denise Paradis réuniront quelques invités à souper le lundi 22 mai.

Le Cercle de Dieppe de Montréal a donné samedi soir chez madame H. Paré, un shower d'ustensiles de cuisine en l'honneur de mademoiselle Jeanette Bourassa, dont le mariage aura lieu au mois de juin.

MARIAGES

Dans l'intimité, samedi matin, à Montréal, en la chapelle du Sacre-Coeur de l'église de l'Immaculée-Conception, a été béni par le R. P. Wilfrid Gariepy, s.j., cousin du marié, le mariage de mademoiselle Yvette Charlier, fille de M. et de madame Joseph Charlier, avec madame Routhier, fille de M. et de madame Ernest Routhier. Le choeur et la nef étaient décorés de fleurs, de palmiers et de fougeres et pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par le docteur Lucien Viens et M. Bernard Vigne. Accompagnés de son père, la mariée portait une robe de satin duchesse nacrée de perle, de style médiéval, dont l'ampoule de la jupe formait une voile de tulle illusion maintenant sous des touffes de bouvardias et une gerbe composée de petites roses Sweetheart et de bouvardias, son seul bijou consistait en un collier de perles. M. Ernest Routhier était le témoin de son fils, M. Albert Charlier, frère de la mariée, le docteur Arthur Moreau, beau-frère de la mariée et M. Philippe Routhier, frère du marié plaçaient les invités. Madame Joseph Charlier, mère de la mariée, portait une robe de crêpe bleu jacinthe, une petite toque de fleurs fuchsia, des accessoires de même teinte et des orchidées au corsage. Madame Routhier, mère du marié, portait une robe de crêpe français rose cendré, un grand chapeau de dentelle noire, des accessoires noirs et des roses Johanna Hill à l'épaule. Après la cérémonie, il y eut réception au Cercle Universitaire où les salons et la salle à manger étaient décorés de fleurs de saison. M. et madame Routhier partirent ensuite pour Toronto et les Chutes Niagara. Pour voyager, madame Routhier portait alors un deux-pièces vert amande, un manteau châtaigne et des accessoires bruns.

Dans la plus stricte intimité, le samedi 20 mai, à huit heures, en l'église de Saint-Joseph de Soulanges, aura lieu le mariage de mademoiselle Adrienne Chevrier, fille de M. Achille Chevrier, décédé, et de madame Chevrier, avec M. Roland Leclerc, fils de M. et de madame Wilfrid Leclerc, des Cédres. Pas de faire-part.

M. et madame Alfred Gravel annoncent le mariage de leur fille, Louise, avec M. Paul Mercier, fils de M. et madame L.-P. Mercier, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, samedi 13 mai, à 9 h. 30, en l'église des Saints-Martyrs Canadiens.

Samedi le 27 mai, à 9 heures en la chapelle Saint-Louis de Québec, le révérend Père Roland Chabot, M.S.C. béni le mariage de sa sœur Rachel, fille de M. et de madame A.-H. Chabot et de madame Chabot, de Thetford-Mines, à monsieur G. Oscar Boisjoly, fils de M. et Mme J.-C. Boisjoly, de Québec. Pas de faire-part.

Donnez des armes à nos combattants en achetant des Obligations de la Victoire.

Madame Lous-Alphonse Tourigny, de Québec, est de passage à Montréal, à l'occasion du mariage Dufort-Méthot. Elle est descendue à l'hôtel Windsor.

M. et madame Pierre Metivier ont passé la fin de semaine à Trois-Rivières.

Le docteur Jean-Marie, d.h.p. et madame Morin et leur fils Louis, de Drummondville, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et madame J.-S. Moreau, à St-Gervais de Bellechasse.

M. Léon Vermette, de La Tuque, était de passage en notre ville, en fin de semaine.

Madame M. Bolduc est retournée à Trois-Rivières, après avoir fait un séjour dans notre ville.

M. et madame H. Hébert, P. Fournier et A.-A. Blais, de Montmagny, étaient en notre ville en fin de semaine.

Le sergent de section Léon-G. Tremblay, de Chicoutimi, fait présentement un séjour en notre ville.

Madame Paul Valiquette, de Dartmouth, N.C. est de passage à Québec, chez ses parents, M. et madame Joseph McGee.

M. et madame Raoul St-Michel, de notre ville, ont passé la fin de semaine à Trois-Rivières.

M. et madame Théo Dorion, d'Ottawa, ont passé la fin de semaine à Montréal.

M. Paul-E. Bernier, professeur au Collège d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, est parti pour Montréal à la rencontre de son épouse, qui arrivera de Los Angeles, Cal. Madame Bernier a été l'hôte de ses parents M. et madame List Sérocuza. Ils passeront les mois d'été à Ste-Anne-de-Bellevue, Montréal.

Le docteur Charles-Antoine Laine est de retour à Ste-Rose du Dégel après avoir passé quelques jours chez ses parents, M. et madame Adélaïde Laine.

Le docteur et madame J.-Aime Carle, de Sullivan Mine, Abitibi, passent quelque temps à Philadelphie où le docteur Carle poursuit des études médicales. A leur retour, ils feront un court séjour à Montréal, chez le docteur et madame J.-A. Sylvestre.

Madame Philémon Payeur est retournée à Thetford-Mines après avoir passé une semaine à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Adélaïde Laine.

--Concours lancé à l'île d'Orléans

(Suite de la page 3) texture canadienne-française. Il a de même loué la paroisse d'avoir rebâti son couvent dans un style national. M. Brassard a enfin exhorté les paroissiens à conserver leurs vieilles maisons qui ont une âme et évoquent tant de souvenirs du passé. M. Brassard a ensuite fait admirer sur l'écran un grand nombre de vieilles maisons de l'île d'Orléans, particulièrement intéressantes au point de vue architectural.

M. Herménégilde Lavoie a souligné les avantages du tourisme et sa grande valeur économique pour la province. L'île d'Orléans est d'une richesse touristique exceptionnelle avec son intérêt historique, ses arts domestiques et les us et coutumes de sa belle population. M. Lavoie a rendu hommage à l'hôtellerie de l'île qui a su conserver sa couleur locale. Il a loué les responsables de la loi dite "Loi de l'île d'Orléans", qui prohibe l'installation de toute annonce commerciale. M. Lavoie a couronné la soirée en projetant des films admirables qu'il a lui-même tournés sur l'île d'Orléans ou dans d'autres coins remarquables de notre province.

M. Henri Jeanneret a expliqué les conditions du concours d'embellissement sur l'île. Il a engagé la population à coopérer à son plein succès.

FIANÇAILLES

Madame Renaud Lemieux annonce les fiançailles de sa sœur Mlle Lucille Tweddell, fille de M. et Mme A.-E. Tweddell, décédée, de Matane, au Lt. Roméo Hudon, fils de M. et Mme Joseph Hudon, et de Mme Hudon, de Mont-Joli. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 27 mai à 10 heures en l'église de Silley, par le Capt. abbé Gérard Fortier.

NAISSANCES

M. et Mme Roméo Viel (Antonia Harris) annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils né le 6 mai et baptisé le 7 sous les prénoms de Joseph-Alfred Robert.

Faire et marier M. et Mme Alfred Harris, grands-parents de l'enfant, Portneuve Mlle Flo. Harris, tante de l'enfant.

M. et madame J.-Emile Martel annoncent la naissance de leur fille, Louise, le 4 mai, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

M. et madame Paul-Emile Picher (Criquebelle Lapointe) annoncent la naissance de leur fils Pierre né à l'hôpital St-Sacrement.

M. Marcel Dugas, écrivain, sera le conférencier invité à la réunion du Cercle des Femmes canadiennes, samedi, le 13 mai, au Château Frontenac. M. Dugas a intitulé sa causerie "Emile Cottin, poète romantique français".

La section de Québec de l'Institut canadien des Affaires internationales a reçu hier, au Cercle universitaire, en l'honneur de M. Louis Marbo, membre de l'Institut de France.

BIENFAISANCE

Madame Louis Hudon recevra cet après-midi, à sa résidence de l'avenue Lemurier, son cercle de tricot au bénéfice de la Croix-Rouge.

DEPLACEMENTS

La baronne d'Avray est de retour de Montréal, où elle était l'hôte de madame S. Bailey.

Le docteur Arrine Artinian, directeur des cours de français au Bard College, à Annandale-On-Hudson, New-York, est de passage en notre ville.

Madame Hugh Smith est de retour de Montréal, où elle a fait un court séjour.

Madame Lous-Alphonse Tourigny, de Québec, est de passage à Montréal, à l'occasion du mariage Dufort-Méthot. Elle est descendue à l'hôtel Windsor.

M. et madame Pierre Metivier ont passé la fin de semaine à Trois-Rivières.

Le docteur Jean-Marie, d.h.p. et madame Morin et leur fils Louis, de Drummondville, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et madame J.-S. Moreau, à St-Gervais de Bellechasse.

M. Léon Vermette, de La Tuque, était de passage en notre ville, en fin de semaine.

Madame M. Bolduc est retournée à Trois-Rivières, après avoir fait un séjour dans notre ville.

M. et madame H. Hébert, P. Fournier et A.-A. Blais, de Montmagny, étaient en notre ville en fin de semaine.

Le sergent de section Léon-G. Tremblay, de Chicoutimi, fait présentement un séjour en notre ville.

Madame Paul Valiquette, de Dartmouth, N.C. est de passage à Québec, chez ses parents, M. et madame Joseph McGee.

M. et madame Raoul St-Michel, de notre ville, ont passé la fin de semaine à Trois-Rivières.

M. et madame Théo Dorion, d'Ottawa, ont passé la fin de semaine à Montréal.

M. Paul-E. Bernier, professeur au Collège d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, est parti pour Montréal à la rencontre de son épouse, qui arrivera de Los Angeles, Cal. Madame Bernier a été l'hôte de ses parents M. et madame List Sérocuza. Ils passeront les mois d'été à Ste-Anne-de-Bellevue, Montréal.

Le docteur Charles-Antoine Laine est de retour à Ste-Rose du Dégel après avoir passé quelques jours chez ses parents, M. et madame Adélaïde Laine.

Le docteur et madame J.-Aime Carle, de Sullivan Mine, Abitibi, passent quelque temps à Philadelphie où le docteur Carle poursuit des études médicales. A leur retour, ils feront un court séjour à Montréal, chez le docteur et madame J.-A. Sylvestre.

Madame Philémon Payeur est retournée à Thetford-Mines après avoir passé une semaine à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Adélaïde Laine.

--Concours lancé à l'île d'Orléans

(Suite de la page 3) texture canadienne-française. Il a de même loué la paroisse d'avoir rebâti son couvent dans un style national. M. Brassard a enfin exhorté les paroissiens à conserver leurs vieilles maisons qui ont une âme et évoquent tant de souvenirs du passé. M. Brassard a ensuite fait admirer sur l'écran un grand nombre de vieilles maisons de l'île d'Orléans, particulièrement intéressantes au point de vue architectural.

M. Herménégilde Lavoie a souligné les avantages du tourisme et sa grande valeur économique pour la province. L'île d'Orléans est d'une richesse touristique exceptionnelle avec son intérêt historique, ses arts domestiques et les us et coutumes de sa belle population. M. Lavoie a rendu hommage à l'hôtellerie de l'île qui a su conserver sa couleur locale. Il a loué les responsables de la loi dite "Loi de l'île d'Orléans", qui prohibe l'installation de toute annonce commerciale. M. Lavoie a couronné la soirée en projetant des films admirables qu'il a lui-même tournés sur l'île d'Orléans ou dans d'autres coins remarquables de notre province.

M. Henri Jeanneret a expliqué les conditions du concours d'embellissement sur l'île. Il a engagé la population à coopérer à son plein succès.

LE COURRIER de Pascale FRANCE

J.-T.—D'après votre lettre vous songez à faire un assez grand mariage et dans ce cas, vous pouvez très bien choisir un voile long. Vos dames d'honneur seront chic en rose et en bleu, surtout si le style de leurs toilettes est en harmonie avec celui de votre robe. Il est entendu que votre futur et les témoins devront porter le morning coat. Pour le voyage, vous seriez de bon goût avec un petit deux-pièces sous un manteau sport orné de fourrure: le gris, le rouge et le vert vous iraient bien. Et pour le voyage, surtout en bateau, le peletot s'impose pour votre futur.

D.—Je voudrais faire un beau trousseau de baptême. Quel matériel me conseillez-vous? — QUIT AIME BIEN A SAVOIR.

R.—Un beau crêpe blanc avec appliques de tulle est encore ce qu'il y a de plus nouveau et de plus joli.

D.—Je voudrais savoir si les bas beiges sont de demi-deuil? — FLEUR DE LIS.

LE JOUR DES MÈRES dimanche 14 mai

PETITE ROUSSE. — Une jeune fille de 19 ans mesurant 5 pi. 2 1/2 doit peser environ 117 livres.

2.—La lotion tonique, comme son nom l'indique, fortifie la racine du cheveu quand on l'applique en massant énergiquement sur le cuir chevelu, en séparant les cheveux par rangées. Se mouiller les cheveux complètement tous les jours n'est pas recommandé; vous pouvez cependant tremper un peigne dans l'eau et le passer rapidement dans les cheveux pour les discipliner. Je serais portée à croire que les cheveux mouillés tous les jours ont une tendance à tomber. Les châtaines et les blondes brunissent aussi à ce régime, mais les rousses dont la pigmentation est plus forte seront moins portées à brunir.

PASCALE FRANCE

--Deux autres comités atteignent leur objectif du bième emprunt

(Suite de la page 3)

commandé par le lieutenant-colonel Frank Magee, D.S.O., qui a obtenu 124 p.c. de son objectif soit un montant de \$106,750, représentant 1,242 acheteurs. Le comité de l'emprunt au dépôt régional est présidé par le capitaine Henri Audet, anciennement quartier-maître au camp de Mégantic, et qui est assisté des lieutenants Alain et Nadeau. Il est bon de noter que cette unité détient la deuxième place dans le classement des unités du premier groupe et gagne ainsi le fanion étant donné que le détenteur de la première position soit le centre d'entraînement de Montmagny ayant déjà gagné le fanion de la première semaine n'est pas éligible dans le présent cas.

LES SALAIRES

La campagne du sixième emprunt progresse d'une manière très encourageante dans la section de l'épargne sur le salaire. Hier, nous avons appris par un rapport préliminaire concernant les employés de



Pourquoi le "Deux-Pièces" H. R. est-il devenu le Costume le plus pratique pour la saison d'été?

L'une des meilleures et des plus importantes raisons, est que ce charmant costume tailleur est

Lavable!

Le matériel est de toile importée, imitation soie rayonnée, qui peut être lavée avec grand succès en suivant simplement les instructions qui accompagnent chaque robe.

Seulement chez H. R. - et seulement \$19.50

Un choix de 11 couleurs pour usage à la ville et à la campagne.

Grandes : 12 à 40

Confection pour Dames — 2ème étage

HOLT RENFREW

35 rue Buade

Price Brothers que 1534 commandes ont été données pour une valeur globale de \$158,200.

Les marins du H. M. C. S. Chaleur II ont souscrit \$57,100 sur un objectif de \$40,000. La campagne dans ce centre est sous la direction du lieutenant L. Bedard.

Les employés du bureau de Québec de Dominion Paper ont atteint leur objectif du sixième emprunt. Les employés de la maison J.-O. Nadeau ont acheté pour \$450 d'obligations.

A QUEBEC

Dans la ville de Québec, les souscriptions totales représentent 92.2% de l'objectif. Le montant recueilli jusqu'à présent est de \$12,500,000. La vente générale entre la-dessus pour \$5,600,000, soit 95.3% du montant fixé. Hier, la succession G. E. Amyot a remis au comité local une souscription de \$200,000. A signaler aussi une commande de \$25,000 de Parisian Corset et une autre de \$10,000 de J. M. Dessureault Inc. Voici la dernière liste de souscriptions:

Succession G. E. Amyot \$200,000
The Parisian Corset Mfg. Co. Ltd. 25,000
J. M. Dessureault, Inc. 10,000
Château Champlain Ltd. 5,000
J. Rosaire Guay, Silery 1,500
Jean Remillard, Québec 1,300
Laurel Blondin (personnel) 2,000

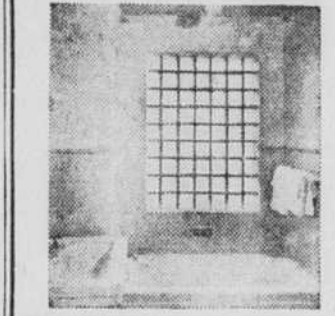
Souscriptions de \$1,000 :
Cyrille Robitaille, 62 Chemin Ste-Foy
Adélaïde Robitaille, 62 Chemin Ste-Foy
Mme Brigitte Anne Griffin
Raoul Mirand
Albert Hare
Mme Armande G. Isabelle
R. E. Sturor, gérant de Québec Dominion Paper
Dr Louis N. Leclerc, Loretteville
Edgar V. Shaw, Québec
Orestes A. Gabriel 700

Souscriptions de \$500 :
L'Union Nationale Catholique des Charpentiers, Vendeurs
Rosaire Manseau
James V. Perrin
Mlle Hannah Ellen Winn
M. et Mme Frank R. Pembroke
Col. Serchuk
Mme Sybil Serchuk
Mme Ernest Bouchard, Saint-Grégoire
Frank Byrne Ltd, Charlesbourg
Joseph Ehtren Rodrigue, Beauport
Mme Marguerite Rodrigue, Beauport
Nicholas Chalkos, Québec
H. W. Vance, Québec
Robert S. Todd, Québec
Edmond Bélanger, Beauport
Alfred Renaud, St. Charlesbourg
Mme Jacqueline C. Lindhar, Québec
Mlle Anne Morewood, Québec
Mlle Isobel Morewood, Québec

Souscriptions de \$200 :
Mme A.-F. Faut
Ch.-Eugène Samson
Jean-Elzéar Beaudin
Mme Ernest Poitras
Roland Cantin

Mlle Frances Rhodes
Mlle Lily B. Rhodes
L. A. C. Wolfe Schuller
Mlle Loretta Schuller
Mme Ethel Reade
Alfred Renaud, Jr., Charlesbourg
Louis Levesque
Mlle Jeannette Prévoist
Mlle Rose Skolnik
Mme Myrtle J. Bous
Mme Alice Jacques
Nick Staveas
Mme Mary J. McKeown

"Qui dit Verre dit Hobbs Qui dit Hobbs dit Verre"



Messieurs, rasez-vous à la lumière du jour!

PLUS d'entailles au menton à redouter. Un panneau de Briques de Verre dans la Salle de Bain vous le permettra. Mesdames, plus de rideaux à laver si souvent. Il y a aussi les avantages additionnels d'un matériau qui libère de la poussière et des courants d'air, dont les propriétés isolantes, insonores et translucides sans transparence assurent l'intimité.

VITRERIE HOBBS GLASS LIMITEE

90, Côte de la Montagne QUEBEC — Tél. : 2-1538

Évitez les échelles coûteuses



Un Lux-lavage quotidien réduit les échelles de 50%

La moitié de vos échelles ruineuses peuvent être évitées — un laboratoire célèbre l'a prouvé. On y lava des bas de trois façons... les uns, au savon fort, d'autres au savon en pain et d'autres, au doux Lux. Puis une machine tendit et étira ces bas comme dans l'usage ordinaire. On prouva ainsi que le Lux-lavage réduisait les échelles de 50%. Le Lux-lavage quotidien garde les bas é-l-a-s-t-i-q-u-e-s, É-T-I-R-E les dollars que vous consacrez à l'achat de vos bas. Maintenant plus de Lux pour votre argent — et la grosse boîte constitue une véritable aubaine! LA VOGUE EST AU LUX-LAVAGE QUOTIDIEN.

CE SOIR- lavez vos bas au- LUX

UN PRODUIT LEVER



Offrez-lui des fleurs!

Un cadeau sentimental pour la MAMAN

Aussi belles que toutes ses tendres pensées à votre égard — telles sont les magnifiques créations florales de la nature — pour offrir en cadeau à l'occasion de la Fête des Mères.

Donnez-nous votre COMMANDE DE BONNE HEURE

jeudi au plus tard — la livraison sera faite samedi. Pas de livraison sur les commandes placées samedi le 13 mai.

Notre magasin est ouvert de 8 hrs 30 a.m. à 5 hrs 30 p.m. chaque jour. Fermé le dimanche.

McKenna FLEURISTE

11, rue St-Jean Tél.: 2-6868



Rappelez-vous LA FETE DES MERES

DIMANCHE 14 MAI

par un CADEAU APPROPRIE

SACS A MAIN

Cette année ce sont "les petites choses" du tableau de la mode qui comptent le plus! Pour faire des merveilles au point de vue de la durée des toilettes du temps de guerre... un sac à main, des gants, une écharpe, une ceinture, une fleur ajoutent ce très important cachet d'intérêt ou de charme au costume d'été de la maman!

Sacs à main en cuir, depuis 6.25

En tissu, depuis 3.98

GANTS

Dans notre assortiment exceptionnel de gants fins il ne sera pas difficile de choisir un cadeau des plus appropriés pour la maman.

Tissu duplex de Morley 1.35

Rayonne brodée 1.00

Gants de dentelle 1.00

Véritable pécaré 5.95

Suède 3.50

Cuir fins 3.00

CEINTURES

Nous venons justement de recevoir des ceintures exceptionnellement jolies! Elles feront les cadeaux les plus acceptables pour le jour de la Fête des Mères.

De .79 à 3.50

Simons

Rue de la Fabrique

--La mort de Georges Guenette fut accidentelle, dit le jury

(Suite de la page 3)
trouver. Je me suis moi-même rendu sur les lieux. Mon fils était couché à plat ventre. Je lui ai relevé la tête.

A cette partie du témoignage, M. Guenette éclata en sanglots et il fallut attendre quelques minutes avant de pouvoir continuer à entendre sa déposition.

Après lui avoir tourné la tête, avez-vous constaté que votre fils était incohérent?

—Non. Il était mort. J'ai dit aux constables de ne pas lui laisser la figure dans la terre. Ils lui ont enlevé ses vêtements pour voir où il était atteint. Ils m'ont dit qu'il était blessé en haut du cou. Ils l'ont ensuite transporté à leur auto. Un d'entre eux m'a demandé quel faire. J'ai répondu: "Je ne veux pas le voir chez moi. Vous l'avez tué. Prenez-en soin." Ils m'ont alors répété qu'il n'était pas mort et ils ont demandé où ils pourraient avoir un médecin. Ils sont ensuite partis. Ils ne m'ont pas dit où ils allaient. Il a fallu que je m'informe.

Par Me Boisvert:

—Lorsque votre fils est arrivé chez vous comment était-il habillé?

—Il avait une paire de pantalons bleus. Une chemise blanche. Un veston de laine.

—Avant les coups de feu qui ont été tirés, avez-vous entendu quel qu'un parler ou crier?

—Non.

—Avez-vous entendu plusieurs coups de feu?

—Oui, plusieurs. Il y avait des officiers en arrière de mon fils et il y en avait d'autres qui l'attendaient dans la route de Lazare Brochu.

—Votre fils revenait-il souvent à la maison?

—Des fois deux et trois fois par semaine.

—Dimanche matin, votre fils vous a-t-il dit d'où il venait?

—Non. Je ne lui ai pas demandé plus. Il était seul.

—Lui avez-vous dit que des officiers étaient allés chez vous?

—Oui. Il m'a répondu que ça ne lui faisait rien.

—Lorsque les gendarmes sont re-

turnés pour la seconde fois vous ont-ils demandé si votre fils était chez vous?

—Je leur ai dit non.

—Qu'est-ce à amené les gendarmes à monter en haut?

—Ils le cherchaient pour l'arrêter.

—Pourquoi l'arrêter?

—Pour l'amener à la drille, je suppose.

Par le coroner:

—Saviez-vous, M. Guenette, que votre fils avait un mandat contre lui?

—Non.

Par M. J. Albert Gosselin:

—La police lui a-t-elle demandé de se rendre avant de tirer?

—Je ne sais pas.

—Ils n'ont pas pensé de faire venir un prêtre?

—Il était mort.

Dr Paul Gilbert

Le docteur Paul Gilbert, de l'hôpital N.-D. de Charny, expliqua ensuite la cause de la mort de Georges Guenette. Il déclara que le blessé arriva à Charny vers 6 heures 10. A son arrivée à l'hôpital, il constata la mort "due à une hémorragie occasionnée par une balle qui avait pénétré en arrière, à la base du poulmon gauche, pour sortir à la 4e côte, après avoir traversé le cœur. La balle suivit la trajectoire de bas en haut. Elle semblait aussi indiquer le calibre 38 de revolver". Le docteur Gilbert précisa encore qu'il n'y avait pas de trace de poudre, mais une brûlure à l'orifice d'entrée de la balle.

M. Georges Laroche

M. Georges Laroche, cultivateur, voisin de la famille Guenette, fut le témoin suivant. Par erreur les policiers se rendirent chez lui avant de se rendre chez M. Guenette.

Par le coroner:

—Avez-vous eu connaissance de ce qui s'est passé, dimanche matin?

—Oui M. J'étais dans mon écurie à faire mon train. J'ai entendu des coups de revolver. Je suis sorti pour voir ce qu'il y avait. J'ai vu Georges Guenette qui se sauvait. Un officier le suivait. Deux ou trois autres étaient dans la route de Lazare Brochu.

—Que s'est-il passé?

—L'officier qui suivait Georges Guenette était à 25 ou 30 pieds en arrière. Un officier a crié de la route: "Tirez-le". Le premier était "collé dessus". J'ai entendu le coup. Avant cela, le gendarme tirait en

l'air. Le premier coup ne lui a pas touché. Au deuxième, il a trébuché un peu, puis il est tombé. Après cela deux ou trois autres coups ont été aussi tirés.

—Avez-vous déjà eu connaissance que les policiers soient allés chez M. Guenette avant cela dans la même nuit?

—La première fois, ils sont d'abord entrés chez moi. Je leur ai dit que je n'avais pas de fils. Ils ont fait quand même la visite de mes bâtiments. Un était habillé en civil et l'autre était en uniforme.

Par M. Albert Gosselin:

—Ont-ils averti qu'ils devaient tirer?

—Je ne sais pas. Je calcule qu'ils auraient pu le poigner avant de le tirer.

Par Me Boisvert:

—Entre la 1ère et seconde visite des policiers, Georges Guenette est-il allé chez-vous?

—Non. Il m'a cependant parlé en dehors. Il était 5 heures 30 environ. Je ne sais pas s'il arrivait. D'après moi quand il a été tiré, il pouvait être 6 heures moins 15.

—Guenette allait-il souvent chez ses parents?

—Je ne sais pas. J'étais des mois sans le voir.

LE CONSTABLE Y. DUBÉ

Le constable Yves Dubé, de la Gendarmerie Royale du Canada, était en charge de la patrouille qui se rendit chez Guenettes au cours de la nuit de samedi à dimanche.

Par le coroner:

—Vous êtes allé à St-Lambert pour opérer l'arrestation de Georges Guenette?

—Oui.

Par Me Maurice Boisvert:

—Avez-vous un mandat d'arrestation contre Guenette?

—Pour avoir le ou le vers 13 mars 1943 à St-Lambert, conspiré avec Roland Fontaine, Edmond Bernard, Gérard Labrie et René Morin en vue d'inciter Hervé Plante à résister au constable Gordon-P. Coutu.

Par le coroner:

—A quelle heure vous-êtes-vous rendu à St-Lambert, pour la 1ère fois?

—Vers 4 heures. J'étais accompagné des constables DeBellefeuille, Massicotte et Savard, de la Gendarmerie royale. Nous étions sept. Les autres avaient une autre mission à remplir. Quand nous sommes arrivés chez M. Guenette, le constable Savard et moi sommes entrés.

La porte n'était pas barrée. J'ai demandé à M. Guenette si son fils était là. Il m'a dit qu'il ne l'avait pas vu depuis 8 jours. Il ne couchait pas chez lui. Quand il venait c'était pour une dizaine de minutes à la fois. Vous pouvez fouiller, m'a-t-il dit. Il n'est pas ici.

Le constable Dubé dit que le constable Savard et lui-même avaient visité la maison. "A notre retour à l'auto", expliqua le témoin, "le constable Massicotte nous a montré une petite fenêtre en haut du poulmon et il nous assura qu'elle était fermée à notre arrivée et que du foin en sortait maintenant comme si quelqu'un se fut glissé. En plus de cela, le constable Massicotte m'a dit qu'il était monté à cet endroit et qu'il avait vu des couvertures et un oreiller sur le foin. Il avait même touché à l'oreiller pour constater qu'il était encore chaud. Par la suite, des fouilles furent faites vers la rivière. Des granges et autres bâtiments furent fouillés".

La mort Guenette

"Avant de quitter la maison de M. Guenette", dit encore le constable Dubé, "j'ai demandé à M. Guenette s'il ne lui serait pas possible de persuader son fils à se rapporter plutôt que de continuer à mener une vie misérable. Il m'a répondu que son fils avait 24 ans et qu'il avait perdu son influence sur lui. Il a ajouté que son fils était entêté et qu'on ne le prendrait jamais vivant".

Le témoin raconta encore qu'au

retour, entre Breakeyville et Charny, il se rappela qu'on lui avait déjà dit que Guenette rentrait chez lui après le passage des policiers. "J'ai pensé qu'il pourrait faire la même chose. Pour la deuxième fouille, la patrouille se composait de moi-même, des constables Savard, Massicotte et Lizotte. Il était environ 6 heures moins vingt lorsque nous sommes arrivés à la maison de M. Guenette. Le constable Lizotte est allé en arrière de la maison pour surveiller. Le constable Massicotte fut placé en avant, pour les mêmes fins. Le constable Savard avait pour mission de rester en avant de la maison jusqu'à mon entrée. Il devait ensuite venir m'aider à fouiller. Lorsque je me suis introduit dans la maison, M. Guenette était au poêle. Je lui ai demandé si son fils était revenu. Il m'a dit non. A ce moment-là, j'ai entendu du bruit. Je suis monté à la course. J'ai vu Georges Guenette qui sautait par une fenêtre du bout de la maison. J'ai crié: "Il se sauve, arrêtez-le".

"Comme je descendais l'escalier, j'ai entendu des coups de feu. Sur la galerie, j'ai vu Guenette tomber dans le champ près de la clôture. Il ne s'est pas relevé. J'ai couru dans sa direction, ne le croyant pas blessé. Le constable Savard me cria d'aller chercher un médecin. Je me suis rendu à la maison et j'ai demandé à ce qu'on place le jeune homme sur un lit en attendant l'arrivée du docteur. M. Guenette a refusé en disant: "Vous n'en ferez toujours pas un soldat maintenant. Si vous l'avez tué arrangez-vous avec maintenant. Vous ne le rentrez pas dans ma maison". Le jeune Guenette fut alors placé dans notre auto et transporté à l'hôpital à Charny, où il fut administré sous condition à son arrivée.

M. ALBERT GOSSELIN

—Était-il mort dans l'auto?

—Les autres constables m'ont dit que son pouls battait encore.

—Avant de tirer, avez-vous averti?

—Il n'avait pas été question de faire feu.

LE CONSTABLE J.-Z. LIZOTTE

Questionné par le docteur Guay, coroner du district de Lévis, le constable J.-Z. Lizotte déclara qu'au second voyage, il était entendu que la patrouille agissait sous les ordres du constable Dubé. Chacun des quatre policiers était à son poste, lorsque, dit le constable Lizotte, j'entendis du bruit à la fenêtre du second plancher. J'ai crié: "Les gars, il est ici!" Au même moment, Guenette sautait de la fenêtre. Je lui ai crié d'arrêter. Il ne s'en est pas occupé. Il se mit à courir dans le champ en direction de la rivière. Le constable Savard arriva sur les lieux en arrière de Guenette et se mit à courir. Moi-même je courais dans la même direction, mais dans le chemin. A environ 70 pieds de la maison Guenette, j'entendis le constable Savard crier à maintes reprises à Georges Guenette d'arrêter. Il n'écoutait rien. J'ai tiré un coup dans l'air afin de l'effrayer. J'entendis aussi trois ou quatre autres coups. Comme Guenette se mettait en action de sauter la clôture, j'ai tiré un autre coup, mais cette fois-ci vers le sol. A ce moment-là, j'étais à environ 60 pieds de Guenette. Guenette, qui était tombé en sautant, repartit à courir sur une distance d'à peu près 15 ou 20 pieds pour trébucher et tomber. J'ai sauté par-dessus la barrière tournante pour courir auprès de Guenette. Le constable Savard arriva en même temps que moi. Nous avons constaté qu'il y avait du sang sur la chemise du jeune homme. J'ai moi-même déchiré ses vêtements pour constater la gravité de la blessure. Le constable Dubé a demandé à M. Guenette qu'on place son fils sur un lit en attendant le médecin, mais il a refusé.

Le constable Massicotte affirma aux jurés que Georges Guenette n'était mort qu'à son arrivée à l'hôpital et il expliqua qu'il a été impossible de saisir le jeune homme au moment de sa chute et de sa fuite. Le président du jury, M. Albert Gosselin signala au témoin que lui et ses compagnons auraient dû arrêter au presbytère de St-Lambert pour faire administrer leur victime. "Le curé ne pouvait faire grand-chose pour une blessure. Nous nous préoccupons de lui procurer les premiers soins, vu qu'il était encore vivant" dit le constable Lizotte.

LE CONSTABLE V. MASSICOTTE

Le constable Victor Massicotte, 24 ans, fut l'avant-dernier témoin. Il faisait aussi partie du groupe de policiers chargés de retracer Georges Guenette.

Où qu'il était en avant de la maison avec mission de surveiller, il entendit un cri et il courut vers le chemin de Lazare Brochu où il vit le constable Lizotte qui criait à Guenette d'arrêter. "J'ai entendu des coups de feu" dit-il, "et j'ai sorti mon revolver pour tirer en l'air. J'ai entendu un autre coup au moment où Guenette sautait la clôture. Il tomba face contre terre 25 à 30 pieds plus loin".

Par M. Albert Gosselin

—Ont-ils donné des avertissements avant de tirer?

—Ils ont crié à Guenette d'arrêter.

—Devant le presbytère de St-Lambert vous avez passé tout droit?

—On voulait lui sauver la vie.

—Avez-vous le droit de tirer n'importe quand?

—Dans le cas de meurtres ou de certains délits.

—Dans le cas de Guenette?

—Non. Nous n'avions pas l'intention de le tuer.

LE CONSTABLE F. SAVARD

Le dernier témoin est le constable Fernand Savard, 23 ans. A second voyage, le constable Savard devait entrer dans la maison Guenette quelques minutes après le constable Dubé. Il entendit tout à coup un bruit et le constable Dubé qui disait: "Il sort par le châtis, prenez-le". Guenette courait et il avait une avance de 50 pieds sur lui lorsqu'il se mit à ses trousses.

"J'ai couru environ 30 pieds et j'ai crié d'arrêter. Georges Guenette continuait quand même sa course. Nous courrions dans une terre fraîchement labourée et la distance était de 30 à 40 pieds lorsque j'ai crié de nouveau en le menaçant. J'ai alors tiré quatre coups dans les airs, directement au-dessus de sa tête avec mon pistolet de calibre 45. J'ai crié une autre fois. Nous approchions alors d'une clôture et le jeune homme a sauté. Dans cette manœuvre, il perdit pied et il est tombé, la main gauche sur la clôture et la main droite sur le sol. Son corps avait une position très

basse. J'ai tiré très bas et vers la gauche. Ce n'était cependant pas dans la direction du jeune homme. Ce dernier n'a été qu'une fraction de seconde à terre et il s'est relevé, continuant à courir pour tomber une trentaine de pieds plus loin.

En terminant le témoin déclara que M. Guenette avait refusé qu'on transportât son fils dans sa maison et il assura que le pouls de la victime battait encore lorsqu'on le transporta à l'hôpital de Charny.

Georges Guenette ne portait sur lui ni arme à feu ni couteau.

L'enquête se termina vers 7 heures 15.

A ST-LAMBERT

St-Lambert, 9 (D.N.C.) — Après un moment de douloureuse surprise

BOUTONS

SOULAGES LE 1er JOUR

Étes-vous embarrasé par des boutons et acné? Quelle que soit la date de l'apparition de ces boutons, vous pouvez commencer maintenant à soulager les boutons, démangeaisons, éruptions ressemblant à de l'eczéma, prurigo et autres irritations de peau des la toute première application d'un nouveau traitement appelé Nisaderm. Il arrête la démangeaison en 7 minutes et il devrait contribuer à vous éclaircir, assouplir et adoucir la peau des les premières quelques jours — de fait, il doit vous donner entière satisfaction ou ne vous rien coûter. Prenez-vous simplement Nisaderm des aujourd'hui chez votre pharmacien d'après l'offre d'essai remboursant. Voyez comment il agit vite et comme vous paraîtrez bien vite.

LE SOLEIL, QUEBEC, Mardi 9 Mai 1944

provoquée par la nouvelle de la mort tragique du jeune Georges Guenette, un jeune déserreur de l'armée âgé de 24 ans, la population de St-Lambert a repris son calme habituel à St-Lambert. Le maire Thomas Breton, a déclaré hier que les esprits ne semblaient pas "montés" outre mesure contre les membres de la Gendarmerie royale du Canada.

M. Breton a déclaré qu'à la nouvelle de la mort du jeune homme survenue en arrière de la demeure de ses parents, M. et Mme Jos. Guenette, de St-Lambert, la population avait été "indignée", vu que le jeune homme n'aurait fait que fuir de crainte d'être ramené dans l'armée.

De plus, le jeune homme était généralement estimé, à St-Lambert et il était le soutien de ses vieux parents.

Les autorités municipales de St-Lambert, à la suggestion des citoyens, ont recueilli tous les renseignements possibles de la part de témoins pour voir si tout s'est déroulé suivant les droits et les devoirs de chacun et porter plainte aux autorités s'il y a lieu.

Donnez des armes à nos combattants en achetant des Obligations de la Victoire.

Souscriptions des C.N.R.

Montréal, 9. — Les quartiers généraux du Canadian National rapportent que 71.092 employés de la compagnie et de ses filiales ont souscrit à date \$7,061,550 au 6e emprunt de la Victoire. Ce chiffre dépasse le montant souscrit durant la même période du 5e emprunt.

Sur ce total, 68,076 employés du chemin de fer ont souscrit \$6,714,760, 2,144 employés d'Air-Canada ont souscrit \$215,700 et 872 employés de National Railways Munitions Ltd., ont souscrit \$131,100.

Recette au jus de citron

qui soulage rapidement la douleur rhumatismale

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, arthritiques ou névralgiques, essayez cette recette domestique simple et peu coûteuse. Procurez-vous chez votre pharmacien un paquet de prescription Ruex-ess que vous mélangerez à une pinte d'eau additionnée de jus de 4 citrons. C'est facile à préparer et agréable à prendre. Il vous en faut seulement 2 cuillerées à soupe deux fois par jour. Souvent dans l'espace de 48 heures — parfois du soir au lendemain — il se produit d'excellents résultats. Si les douleurs ne sont pas rapidement soulagées et si vous ne sentez pas mieux, l'essai de la prescription Ruex-ess ne vous coûtera rien. Votre argent remboursé si elle ne vous fait pas de bien. La prescription Ruex-ess est en vente et recommandée chez Livernols, Brunet et tous les autres bons pharmaciens.



QUELLE CONFUSION!
Et tout cela parce que maman avait posé cette question: "Est-ce que tout le monde prendra du Postum?"



L'ONCLE HENRI, adepte invétéré du café, interpella brusquement, "Avez-vous dit Postum? Pas pour moi! Servez-moi tout le temps du bon vieux café—et beaucoup."

TANTE LOUISE, épouse habituellement timide et remplie d'adoration pour son mari, exprima pour une fois son opinion. "Mais Henri—le Postum a un goût délicieux tout à fait particulier!"



JACQUES eut un geste de mépris. "Ah! zut! Le Postum est un breuvage de pûte fille! C'est bon pour les inva-lides, les enfants et les vieilles femmes."



COUSINE ANNE lui répliqua "Si tu veux dire que le Postum ne fait aucun mal à personne, tu as raison. Mais beaucoup de jeunes gens et des athlètes de marque en boivent parce qu'ils lui trouvent un goût riche et délicieux."



PAPA TROUVA que la discussion était assez ennuyeuse. "Allons, avant de casser la vaisselle, essayons-le tous et nous discuterons après. Une fois ne vous fera pas de mal."

Postum

RS.

Le Postum est facile à faire. L'Instant Postum se fait dans la tasse en y ajoutant de l'eau bouillante ou du lait chaud. Le Postum Cereal Beverage est celui que vous faites bouillir, au percolateur, ou au filtre.

Un Produit de General Foods

HELENE

Marion, tu n'aurais pas dû le choisir comme mari sans mon consentement!

Pourquoi pas?

Elle est devenue votre fille sans son consentement!

Bon, maintenant que ma fille est allée, allons-nous ouïr nos petites inimitiés?

La brebis noire.

Bien au contraire! Je ferai tout en mon pouvoir pour vous réformer ou vous obliger de quitter la ville!

Ayant épousé Marion, je trouve tout en mon pouvoir pour vous réformer ou vous obliger de quitter la ville!

Par Charles Plumb

Il faut que j'empêche ce vol de bijoux! Mais comment...?

La vie de Narda est en jeu...

MANDRAKE, le magicien

Une curieuse collection de bijoux, mais n'est-ce pas risqué de les garder ainsi chez vous, Martine?

J'ai un excellent coffre-fort. De plus, ils sont assurés.

Par Lee Falk et Phil. Davis

Mandrake et la bande du Dôme arrivent à la propriété...

Il faut que j'empêche ce vol de bijoux! Mais comment...?

La vie de Narda est en jeu...

M. Sceau-Or déclare

"MOI, C'EST QUAND ÇA CHAUFFE QUE JE DONNE MON MEILLEUR EFFORT!"

Carpettes SCEAU-OR CONGOLEUM

COMMENT AIDER

M. SCEAU-OR À TENIR PAROLE

Vous pouvez, avec très peu d'effort, prolonger la durée de vos couvre-planchers Congoleum. Essuyez-les et passez-les à la vadrouille régulièrement, puis redonnez-leur un peu d'éclat et de vie en les cirant de temps à autre. Voyez à ce que le parquet en dessous soit bien uni, sans fentes ni nœuds. S'il s'agit d'une carpepe, changez-la en position à tous les quelques mois afin de mieux distribuer l'usure. Vous avez tout à gagner à prendre soin de votre Congoleum.

J'ai beaucoup plus d'énergie que l'on serait porté à le croire en me voyant. J'ai surtout le sens de mes responsabilités. C'est pourquoi, en plus de mettre les facilités de nos ateliers mécaniques à la disposition du pays pour la fabrication de fournitures de guerre, j'ai voulu, malgré les difficultés résultant de la guerre, maintenir la qualité de nos produits, les Carpettes et le Congoleum à la verge. J'ai cru, et avec raison, que la gaieté dans les intérieurs, la facilité d'entretien et l'économie assurées par les couvre-planchers Congoleum étaient des facteurs susceptibles de soutenir le moral et d'aider à remporter la victoire. Les milliers de personnes qui achètent le Congoleum semblent être de mon avis."

Nous avons tous les nouveaux dessins de carpesettes

C.ROBITAILLE CONGOLEUM

"Gold Seal"

PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGÉRATEURS

Achetez votre carpepe Congoleum chez

MOZART · 310 ST. JOSEPH · MOZART

UN GRAND CHOIX DE PATRONS ET COULEURS

Nous gardons constamment en stock la ligne complète des

Carpettes et prélaris "Congoleum" à la verge

60, Saint-Joseph

Tél. : 4-4542

773, Saint-Vallier

Tél. : 3-3004

LAMY Prélaris

LES PLUS GRANDS SPECIALISTES DU GENRE AU CANADA

Vous trouverez toujours chez

CHENOR LIMITEE, 399 RUE ST-JOSEPH

la ligne complète des prélaris et CARPETTES

tous les nouveaux dessins et toutes GRANDEURS

Dernière semaine de l'emprunt de la Victoire en notre pays

Ottawa, 8. (P.C.) — Au moment où la campagne du Vie Emprunt de la Victoire entre aujourd'hui dans sa dernière semaine, le total des souscriptions déjà recueillies s'élève à \$860.036.500. Au même moment pendant la campagne du dernier emprunt, dont l'objectif minimum était aussi de \$1.200.000.000, le total était d'environ \$845 millions.

Perte nippone



L'amiral MINEICHI KOGA, 58 ans, commandant de la flotte japonaise, est mort. A Tokio, on affirme qu'il a été tué à l'action, mais en Chine on prétend qu'il s'est suicidé à la suite des défaites subies par la flotte nippone dans le sud du Pacifique.

ANEMIE SANG APPAUVRIS

Ce tonique riche en vitamines ramène infailliblement le sang à son état normal.

ELIXIR TONIQUE

DR. MONTIER

Distributeurs: D. WATSON & Co., 125 S. Paul Ouest, Montréal

Le Comité national des finances de guerre a dit aujourd'hui que les rapports des présidents provinciaux permettaient d'espérer que chaque province atteindrait son objectif avant la fin de la campagne.

Les souscriptions de samedi, 12e journée de la campagne, s'élèvent à \$68.502.800, dont \$29.419.500 venant des individus, ce qui a porté le total des souscriptions individuelles à \$353.632.600, ou 58 pour cent des \$605 millions souscrits par les individus au dernier emprunt.

Les grosses souscriptions se sont élevées samedi à \$39.173.250, soit 65 pour cent du total de ces souscriptions à la fin de la dernière campagne. Samedi soir, 66 pour cent du temps alloué pour les sollicitations était écoulé.

Un porte-parole du Comité a dit hier que l'objectif de \$1.200.000.000 était un minimum absolu et que le véritable objectif pouvait s'exprimer ainsi: "les plus fortes souscriptions possibles du plus grand nombre de Canadiens possibles". Il a ajouté que si le rythme des deux premières semaines se maintenait, le Vie Emprunt atteindrait le total de \$1.365.000.000 produit par le dernier emprunt.

Les employés de la Bell Telephone Company of Canada dans l'Ontario et le Québec ont souscrit environ \$1.081.000, a annoncé à Montréal le président de la compagnie, C. F. Sise.

A St-Jean (N.-B.), 15 compagnies ont acheté pour \$342.850 d'obligations à date, contre \$286.950 au dernier emprunt.

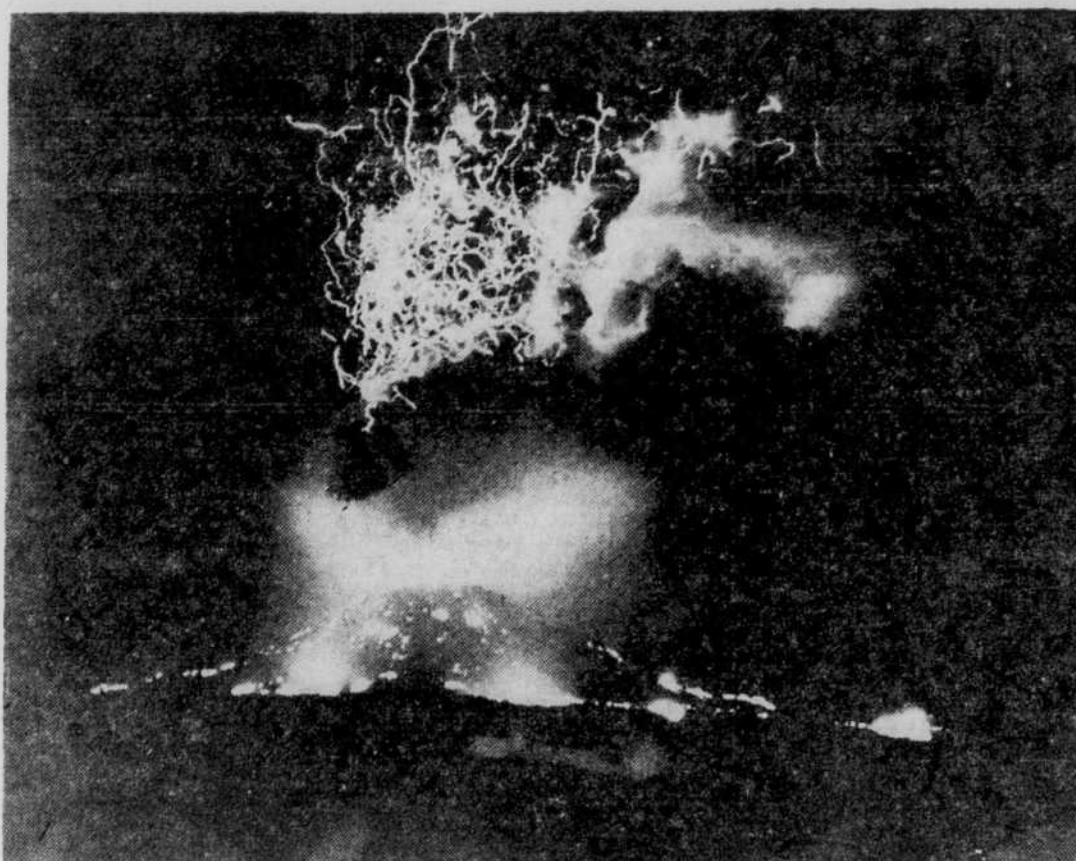
Les forces armées, qui avaient un objectif de \$27.750.000 ont souscrit \$38.267.300 répartis ainsi: la marine, \$4.124.200 ou 118 pour cent de son objectif; l'armée, \$20.664.800 ou 150 pour cent de son objectif; et l'aviation, \$13.478.300, ou 128 pour cent de son objectif.

Parmi les fortes souscriptions de samedi, il y en a une de \$3 millions de National Steel Car et de \$6 millions de T. Eaton Company.

Attaque de deux convois allemands

Londres, 8. (P.C.) — L'Amirauté annonce aujourd'hui que des avions partis de porte-avions britanniques ont fondu sur deux convois allemands au large de la Norvège samedi, qu'ils ont coulé un et peut-être deux ravitailleurs, et en ont avarié trois autres. Les deux convois se dirigeaient vers le sud. Un ravitailleur moyen a été coulé par des bombes et des torpilles, et un grand navire lourdement chargé a été brisé en deux. En outre, deux torpilles ont atteint un bateau-citerne, un navire d'escorte a été bombardé et deux avions allemands ont été abattus. Deux avions britanniques ont été perdus.

Le Vésuve dans la nuit



Cette photographie fut prise par un photographe de la force aérienne des Etats-Unis au cours de la récente éruption du volcan. La lave rouge coulant le long de la montagne éclaira la cratère pendant qu'au-dessus l'électricité produit des éclairs.

Avis à Hitler

Londres, 8. (P.C.-Reuters) — Radio-Moscou a averti Hitler aujourd'hui que de violents coups seront assénés dans l'Est, dans l'Ouest et dans le sud bien-tôt et qu'il ne pourra pas y résister "pour la simple raison qu'il n'a pas les forces nécessaires".

La libération de la Tchecoslovaquie

Londres, 8. (P.C.) — Des communiqués publiés simultanément à Londres et à Moscou aujourd'hui ont annoncé que les gouvernements russe et tchèque avaient signé un accord pour l'administration des régions de la Tchecoslovaquie qui seront libérées par l'armée rouge, dont les troupes ont atteint la frontière tchèque dans les Carpates il y a plusieurs semaines.

INDIGESTION

Après excès de manger ou de boire, prenez

ABBEY'S

Le sel de santé

Causerie de M. D. Bertrand

La Chambre de Commerce des Jeunes a tenu son déjeuner-causerie hebdomadaire à l'Hôtel St-Louis hier, M. Joseph Jodoin, président du comité de protection civique de la Chambre, présida le dîner, et présenta le conférencier, M. Dominique Bertrand, C. G. A. Celui-ci avait intitulé sa causerie "Le nettoyage, vertu civique".

M. Bertrand dit comment mettre à profit le civisme de bon aloi qui doit nous animer. "La propriété est une vertu civique", dit-il. "En temps de guerre, elle frôle le patriotisme. La notion de propriété implique celle du nettoyage et les effets se manifestent par la conservation, l'économie et l'embellissement." Le conférencier développe chacune des idées émises à ce sujet, avec preuves à l'appui, et en citant des exemples typiques de la manière dont certains gens se conduisent en rapport avec l'embellissement, la propreté, le nettoyage, le peignage des demeures. Il a aussi fait des comparaisons avec les autres villes au point de vue nettoyage et embellissement.

Il termina sa causerie en rappelant que cette campagne d'embellissement semble avoir le même but que la campagne du Sixième Emprunt de la Victoire: la victoire et la paix.

Etrange conduite des pilotes nazis

Londres, 8. (P.C.) — Au moins deux des aviateurs allemands qui ont participé à l'expédition de bombardement sur Brunswick aujourd'hui disent qu'ils ont vu des chasseurs allemands se précipiter volontairement ou accidentellement sur des bombardiers. "Il y avait des collisions de chasseurs et de bombardiers partout dans le ciel, a dit le lieutenant L. Houston, de Hele (Montana). Mon appareil a traversé les débris d'une explosion d'entre eux. Un Focke-Wulf vint si près de nous que je crus qu'il était sans pilote et allait nous frapper. Je piquai et il piqua aussi. Puis il remonta en même temps que moi. Je me demande comment nous avons fait pour éviter la collision." Un autre aviateur a dit qu'un Messerschmitt, l'empennage parti, piqua, puis remonta et frappa un bombardier.

L'ennemi attaque

Londres, 8. (P.C.) — Un communiqué radiodiffusé aujourd'hui du Q. G. du maréchal Josp Broz a annoncé aujourd'hui que les Allemands avaient lancé de vigoureuses attaques partout en Yougoslavie avec l'intention apparente d'écraser des partisans pendant que les Alliés sont occupés à compléter leurs préparatifs. "Nos unités offrent une héroïque résistance et contre-attaquent même à plusieurs endroits", dit le communiqué, qui annonce la prise de Kladano dans l'est de la Bosnie et des combats dans les rues de Berani, dans le Monténégro.

Le pétrole roumain

Naples, 8. (P.A.) — Le lieutenant Ira C. Eaker, commandant de l'aviation interalliée en Roumanie, a annoncé aujourd'hui que la production de pétrole en Roumanie avait été réduite à un quart du rendement normal par les bombardements. En outre, Eaker a dit que les bombardiers britanniques et américains avaient ralenti le mouvement du matériel de guerre vers le front de l'Est en bombardant d'importantes lignes de ravitaillement de l'ennemi.

Nouvelles victoires

Une base de l'aviation de chasse américaine en Angleterre, 8. (P.A.) — Le capitaine Robert S. Johnson, de Lawton (Oklahoma), pilote de chasse, a descendu deux autres avions ennemis au-dessus de l'Allemagne aujourd'hui, portant ainsi son total à 27, ce qui le place en avant du capitaine Edward Rickenbacker, un as de la dernière guerre qui descendit 26 avions allemands. Les deux nouvelles victoires de Johnson n'ont pas encore été officiellement confirmées, mais il ne fait pas de doute qu'elles le seront.

Des objets de religion

Un déjeuner-causerie a marqué hier midi la deuxième et dernière journée du 21e congrès annuel de l'Association canadienne des négociants catholiques d'objets de religion, qui a réuni en notre ville quelque 75 membres. Le conférencier invité était M. Arthur Armand, docteur en sciences de l'université de Paris, chimiste à l'emploi du gouvernement provincial, qui a traité de l'art religieux à travers les âges.

La réunion était sous la présidence de M. Ed. Gariépy, président de l'Association et fut suivie d'une assemblée régulière de tous les membres présents. Son honneur le maire de Québec, M. Lucien Borne, a souhaité la bienvenue aux délégués au nom de la cité.

M. Lorenzo Audet, l'un des organisateurs du congrès, a expliqué les buts de l'Association dans une courte allocution. L'Association a pour but de promouvoir les relations amicales entre les membres; de défendre leurs intérêts communs; de les renseigner et de les aider par tous les moyens possibles; et de représenter leur industrie auprès des autorités gouvernementales dans toute occurrence pouvant affecter le fonctionnement de ce commerce.

Ont également adressé la parole au cours du déjeuner M. la chanoine Ernest Dumais, directeur de l'Action Catholique, représentant Son Eminence le cardinal Villeneuve, et M. Ed. Gariépy, président de l'Association.

Parmi les invités à la table d'honneur, nous remarquons, outre ceux déjà mentionnés, le R. P. Eugène Lecomte, S.S.S., le R. P. Paul Farand, O.P., le R. P. Fournier, O.P., M. M. Jabbé Bortin, M. Jabbé David, curé de Dorion, le R. F. Adolphe, P.E.C., directeur du Centre pédagogique de Québec, M. Armand Viau, etc.

Dimanche, les délégués ont visité la ville durant l'après-midi, et dans la soirée, ils étaient les hôtes d'un grand dîner au Manoir St-Castin.

LES CORS lèvent sans une douleur

Ni tampons, ni emplâtres embêtants, seulement quelques gouttes d'un remède indolore — l'EXTRACTEUR DE CORS PUTMAN — quelques applications et le cors, la racine, la branche et tout! Pour avoir des résultats rapides, augmentez le confort, employez le vieux remède fiable, l'EXTRACTEUR DE CORS PUTMAN, 31c chez tous les pharmaciens.

Extracteur de Cors Putnam

Exploit naval des Français

Londres, 8. (P.C.) — L'Amirauté annonce que des unités navales légères montées par des équipages français ont attaqué un convoi allemand fortement escorté dans la Manche aux premières heures de matin et ont probablement coulé un ravitailleur et un chalutier. Les navires alliés ont avarié trois autres navires ennemis au cours de la bataille dit le communiqué et sont rentrés avec des avaries superficielles seulement.

Jodoin et Cutler condamnés à six mois d'emprisonnement

Trois-Rivières, 8. (P.C.) — Le juge J.-A. Métayer a condamné aujourd'hui Jean Jodoin et Philip Cutler, organisateurs de la Fédération Américaine du Travail, à six mois de prison pour avoir incité les employés d'une usine de guerre à faire la grève et à rester en grève et pour avoir conseillé à d'autres ouvriers de cesser de travailler par solidarité lors de la grève de l'automne dernier à l'usine de l'Aluminum Company of Canada à Shawinigan.

L'avocat de la défense a dit plus tard qu'il en appellerait de la sentence. Il avait demandé au juge Métayer d'imposer une amende à Jodoin et à Cutler au lieu de les condamner à la prison, mais le procureur de la Couronne, Me G. Fauteux, s'objecta et la sentence à la prison fut maintenue.

En prononçant la sentence, le juge Métayer a dit que les preuves soumises pendant l'instruction du procès, qui commença à la fin de l'automne dernier, démontraient que les accusés avaient incité des ouvriers à la grève. Il a refusé de tenir compte des objections légales soulevées par l'avocat de la défense au cours du procès.

Jodoin et Cutler, qui sont tous deux de Montréal, déclarèrent au cours de leur procès qu'ils avaient conseillé aux grévistes de rester "calmes et modérés".

Nouveau débarquement

New-York, 8. (P.A.) — Suivant une information de la radio australienne donnée aujourd'hui par la B. B. C., des patrouilles alliées sont débarquées sur les bords de la baie Bougainville à une vingtaine de milles à l'est de Hollandia en Nouvelle-Guinée.

Raid sur Kotka

New-York, 8. (P.A.) — Un communiqué finlandais radiodiffusé aujourd'hui de Helsinki annonce qu'une vingtaine de bombardiers piqueurs russes ont attaqué ce matin le port de Kotka, à l'est de Helsinki sur la côte sud de la Finlande.

Du service rapide en dépit de la foule!

Il y a foule du matin au soir et la serveuse fait tout son possible pour vous bien servir. Voyez avec quelle habileté elle remplit votre commande. Vous payez au comptoir et elle vous remet immédiatement votre monnaie et un reçu imprimé.

Donnez aussi une bonne note à la direction. Particulièrement à celle des comptoirs-restaurants où l'on se sert de caisses enregistrees National et du moyen "payez sur service". Il accélère le service — est plus commode pour vous — et vous empêche d'attendre pour payer le caissier à la sortie. Lorsqu'on se sert du moyen "payez sur service" National, le manque de personnel occasionné par la guerre n'est pas si sensible — pour les clients et la direction.

Partout les systèmes mécanisés National épargnent du temps des deux côtés du comptoir.



Épargner du temps c'est servir le Canada. C'est là un des nombreux systèmes mécanisés construits par National pour accélérer la compilation des records, protéger l'argent et épargner des heures-bonne d'importance vitale — en affaires, dans l'industrie, au gouvernement et au public. L'on peut se procurer des caisses enregistrees National neuves ou usagées pour fins de commerce; la quantité est limitée. Il y a aussi les machines à comptabilité National qui s'obtiennent par ordre de priorité.

National

Caisse enregistrees — Machines de comptabilité et de tenue de livres
301 Boulevard Charest, Québec. Tél: 3-0067

The National Cash Register Company

OF CANADA LIMITED

NAAR-48

SYMPHONIE inachevée



Le génie électronique qui a réalisé ce Radio-Phonographe chef-d'œuvre de Westinghouse est temporairement consacré à la création d'outillage de guerre. Mais, une fois les ouvrages de guerre terminés, l'habileté et le génie artistique de Westinghouse orneront de nouveau votre foyer de musique et de beauté.

APPAREILS ELECTRIQUES

Westinghouse

LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE CE SERA DE L'ARGENT COMPTANT

LE JOUR OU VOUS POURREZ ACHETER DE NOUVEAU LES CHOSES QUE VOUS DESIREZ



VICTOIRE D'ABORD

CANADIAN WESTINGHOUSE COMPANY LIMITED • HAMILTON, CANADA

Bureau de ventes: VANCOUVER, TRAIL, CALGARY, EDMONTON, REGINA, SASKATOON, WINNIPEG, FORT WILLIAM, TORONTO, SHASTIKA, LONDON, MONTREAL, OTTAWA, QUEBEC, HALIFAX

Sous le patronage du Comité Permanent de la Survivance française en Amérique

SEMAINE DE LA MUTUALITE DU 8 AU 13 MAI

• L'ALLIANCE NATIONALE
• L'ASSOCIATION CANADO-AMERICAINE

Assurons-nous dans nos Sociétés mutuelles d'assurance-vie françaises et catholiques:
• LA SOCIÉTÉ L'ASSOMPTION

• L'UNION ST-JOSEPH DU CANADA
• LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

L'hon. Oscar Drouin a prédit la victoire du gouvernement Godbout

L'Association Libérale Féminine de Québec-Est a célébré dimanche dernier avec éclat la fin de ses activités pour l'année se terminant en avril 1944, au cours d'une soirée très réussie au Grand Hôtel de Québec. L'honorable Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce et député de Québec-Est, a adressé la parole aux 200 convives, parmi lesquels on remarquait un grand nombre de personnalités de St-Roch et de Limoilou.

Après avoir remis de magnifiques prix aux dames membres de l'Association, lauréates de divers concours de bridge, de quilles, M. Drouin prit la parole pour offrir d'abord les félicitations et compliments d'usage aux dames libérales et à leur présidente. Il fut également des mots heureux à l'adresse de M. Edmond Trudel, organisateur libéral dévoué depuis de longues années dans le comté de Québec-Est.

Parlant ensuite du prochain vote des femmes, le ministre s'est déclaré satisfait que le gouvernement Godbout ait décidé de cette mesure, et il rappela notamment que durant les seize ans qu'il a été à la Législature, chaque fois qu'il a été question d'accorder le droit de vote aux femmes, comme député et comme ministre, il a voté pour que la fran-

chise électorale soit accordée aux femmes de cette Province.

Discutant de l'expropriation de la Montreal Power par le gouvernement, le ministre a expliqué qu'à certain moment, la population a douté que le gouvernement puisse mettre à exécution un projet d'une telle envergure, mais que la population est aujourd'hui confiante de l'attitude du gouvernement, parce qu'elle réalise que celui-ci a voulu les richesses naturelles du pays servent non pas à l'enrichissement d'un groupe de citoyens, mais au peuple entier.

Le ministre conclut en prédisant que lors des prochaines élections, la population de la province saura rendre justice au gouvernement Godbout, qui a adopté tant de lois progressives.

Egalement appelé à dire quelques mots, M. Ernest Godbout, aviseur légal de l'Association, après avoir remercié et félicité les dames libérales et les organisateurs du parti, a discuté du vote féminin et rappelé les paroles de Mgr Frenkel au Parlement français, alors qu'il reconnaissait à la femme quatre qualités utiles en politique : le bon sens, la droiture, la délicatesse et la distinction. M. Godbout a également noté que les Canadiennes françaises voteraient dans la province lors des prochaines élections peut-être même avant les femmes françaises qu'il, elles, ne pourront voter qu'après la guerre. M. Godbout a démontré les influences de la femme dans la vie publique par les mesures récentes du gouvernement relatives au bien-être de l'enfance, à l'insécurité obligatoire, à la pension de vieillesse, et M. Godbout a conclu que l'influence de l'élément féminin n'était essentielle en politique.

Durant la soirée, un splendide buffet fut offert à tous les invités.

Une artiste



Mlle LAURA-C. GAUDET, ancienne élève du couvent des Ursulines à Québec, native du Connecticut, est d'origine acadienne et interprétera à l'Académie de Musique de Philadelphie des chansons de folklore acadien. Après avoir étudié à Québec où des camarades se rappellent d'elle, L.-C. Gaudet alla poursuivre des études à Paris et à Rome. Elle doit visiter, au cours de l'été, plusieurs centres de l'Acadie.

Le déjeuner des dames libérales sera une grande manifestation politique

Comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, le déjeuner que l'Association des dames libérales du district de Québec va offrir, jeudi, au premier ministre de la province, l'hon. Adélard Godbout, prend l'allure d'une grande manifestation politique. C'est la première fois que les femmes de Québec prennent l'initiative d'organiser un rassemblement de ce genre. Elles y ont mis tout leur dévouement. L'hôte d'honneur sera l'hon. Adélard Godbout, qui prononcera un discours. Il expliquera pourquoi les femmes doivent s'intéresser plus activement à la politique.

M. Godbout sera accompagné de tous les membres de son cabinet. Les officiers des clubs libéraux de Québec seront présents, de même que plusieurs membres de l'Assemblée législative et du Conseil législatif. On conseille aux personnes qui n'auraient pas encore obtenu leur carte de bien vouloir se la procurer au plus tôt, car il y aura affluence. Le déjeuner aura lieu à 12 h. 45. Il sera présidé par madame Joseph Poirier, présidente de l'Association des dames libérales du district de Québec. La conférence sera madame Claude-V. Johnson.

L'organisation de la société de demain

M. Louis Marlio, brillant économiste français, en ébauche les grandes lignes — Invité de l'Institut canadien des Affaires internationales.

Monsieur Louis Marlio, membre de l'Institut, éminent économiste et homme d'affaires français, prononcera hier soir devant les membres de l'Institut des Affaires internationales et leurs invités, une magistrale causerie sur l'organisation de la société de demain, et en particulier sur le corporatisme social.

La renaissance des organisations corporatives, dit-il en débutant, a trouvé son point de départ dans deux courants philosophiques opposés : le catholicisme (en Autriche et au Portugal) et le fascisme (en Italie et en Espagne). L'expérience française tentée par Vichy, cherchait à concilier les deux tendances. Pie XI considérait le corporatisme comme un moyen de paix sociale et un élément libérateur. Les fascistes y recherchaient aussi l'ordre mais pour l'absorber dans l'état totalitaire et détruire l'influence des associations ouvrières hostiles au totalitarisme.

Toutes ces expériences ont été décevantes parce qu'orientées dans une mauvaise voie. Il faut renoncer au corporatisme dans les domaines économique et politique, dit M. Marlio. L'état social, il faut le faire, dans l'organisation des systèmes économiques, trois inconvénients : le monopole, l'étatisme et la destruction des libertés ouvrières. En effet, le corporatisme économique mène à l'économie étatiste et devient un moyen d'action puissant entre les mains des dictateurs, leur concédant des droits régalien, et souvent obtient le concours des grands industriels, satisfaits d'une organisation qui consolide leurs positions privilégiées. Le docteur Salazar préconise la création d'un corporatisme d'associations, par opposition au corporatisme d'état, mais l'on ne peut dire qu'il existe de véritable corporatisme au Portugal.

Dans le domaine social, le corporatisme moderne trouve un champ vaste et fertile, presque pas exploité. En temps de paix, les besoins du monde sont tels qu'on ne pourra se passer des ressources des capitalistes et d'un autre côté, les masses voudront une répartition plus démocratique des profits. Pour établir un équilibre, un corporatisme destiné à guérir les maladies sociales, s'imposera. Chaque industrie devrait avoir sa corporation, dont l'en-

(Suite à la page 15, 3e col.)

Nouveau prix littéraire

Montréal, 9 (Spécial) — Désireux de collaborer à l'essor intellectuel du Canada français, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal vient de créer un prix annuel de littérature (\$500) qui sera accordé à l'auteur de l'ouvrage littéraire (poème, roman, essai historique, social, économique, etc.) qui sert davantage les intérêts du peuple canadien-français.

Le prix ne sera pas divisé, mais sera versé qu'à condition qu'il y ait chaque année une oeuvre digne d'être primée. Toutefois, le jury a l'autorisation d'examiner les ouvrages parus au cours des cinq dernières années à compter de sa nomination.

Ce jury est formé du président général de la Société St-Jean-Baptiste et de quatre membres, choisis chaque année par les directeurs de la Société. Il se compose également de M. Roger Duhamel, président d'office, du chanoine Arthur Sidié, titulaire de la chaire de littérature française à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, de M. Victor Barbeau, président de la Société des Écrivains canadiens, de M. Léon-Paul Desrosiers, écrivain et conservateur de la Bibliothèque municipale de Montréal et de M. Harry Bernard, romancier et journaliste.

Chaque année, le jury devra faire tenir son verdict au plus tard le 15 octobre et l'annonce du lauréat sera publiée dans les journaux.

Voilà les grandes lignes d'une nouvelle initiative qui contribuera sûrement à assurer la diffusion des livres les plus marquants du Canada français et qui en même temps constituera une aide appréciable aux écrivains canadiens.

En 1944, il est nommé aux quartiers généraux à Ottawa comme directeur d'organisation, et comme capitaine d'état-major, il vient d'être nommé à Valcartier.

Le major Brehaut est le frère de notre confrère Judd Brehaut, du "Chronicle-Telegraph".

Explosion à Cherrier

Ottawa, 9 (P.C.) — Un homme a été tué et un autre gravement blessé de bonne heure ce matin au cours d'une explosion survenue à l'usine de munitions de Cherrier, Que., a annoncé le Département des Munitions. La victime est Charles-Michel Farrell, 33 ans, célibataire, de Verdun. L'homme qui fut blessé à un œil et à un bras se nomme Edouard Legarde, 38 ans, célibataire, de Montréal. Il a été conduit dans un hôpital de la métropole.

Promotion à R.-J. Simoneau

La promotion du capitaine Roland J. Simoneau, fils de M. et Mme Pierre Simoneau, de St-Hugues, Cité de Bagot, au grade de sergent, vient d'être annoncée par les autorités d'une unité de la neuvième force aérienne américaine, stationnée quelque part en Angleterre. Avant son enrôlement, le sergent Simoneau était à l'emploi de la Continental Baking Co. de Springfield, Mass.

Promotion à B.-H.-R. Brehaut

Le major B. H. R. Brehaut vient d'être nommé assistant de l'adjoint du quartier-maître-général à Valcartier, nous annonce le service des Relations Extérieures de l'armée. Le major Brehaut est né à Québec.



Il fit ses études au High School de Québec, dans la vie civile il était comptable pour la compagnie Price Bros. à Chicoutimi, le major Brehaut fait partie de l'armée canadienne depuis 1935, en 1940 il fut nommé officier d'administration au Régiment du Saguenay, en 1942 il est envoyé au centre d'entraînement de Chicoutimi, en 1943 il sert sur l'île de Vancouver et à Wainwright, Alberta, pour passer ensuite au Collège militaire de Kingston pour suivre le cours de commandant de compagnie.

En 1944, il est nommé aux quartiers généraux à Ottawa comme directeur d'organisation, et comme capitaine d'état-major, il vient d'être nommé à Valcartier.

Le major Brehaut est le frère de notre confrère Judd Brehaut, du "Chronicle-Telegraph".

Une déclaration de l'honorable Adélard Godbout sur l'emprunt

L'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, a fait aujourd'hui la déclaration suivante concernant la souscription de l'emprunt au Parlement :

Les organisateurs du Sixième Emprunt de la Victoire du Service Civil Provincial m'apprennent aujourd'hui que les fonctionnaires ont déjà souscrit de quelques milliers de dollars leur objectif qui avait été fixé à \$750,000. Cet objectif a été atteint deux jours plus tôt qu'au dernier emprunt. Aujourd'hui la souscription totale s'élève à \$761,631.

Une fois de plus, les fonctionnaires ont répondu généreusement à l'appel de la nation. Leur geste mérite d'être souligné. Je tiens à leur dire toute ma satisfaction.

Au cinquième emprunt de la Victoire, les employés civils avaient acheté des obligations pour une valeur de \$1,218,434. C'était un chiffre énorme. On m'affirme qu'ils feront peut-être encore mieux cette fois, si c'est possible. Je les en félicite. Ils font honneur à leur province et à leur pays.

Un trentaine de techniciens ont participé à ces réunions, sous la direction immédiate de MM. Nazaire Parent et R. P. Sabourin. MM. Raymond Ferron, Raoul Dionne, P. N. April, J.-L. Desrochers ont pris une part active à ces délibérations. Il s'agit pour les agronomes de prendre une connaissance finale des programmes adoptés et d'arrêter définitivement les meilleures méthodes de propagande. Le travail agronomique est varié; il change même d'une réunion à l'autre, par suite de la diversité des conditions locales. D'où l'avantage de connaître toutes les situations et de les comparer pour tirer des conclusions aussi exactes que possible. Il est non moins utile de savoir toutes les réactions que suscite la propagande agronomique dans les différentes régions de la Province. Cela permet d'ajuster en conséquence les méthodes de vulgarisation. On tire ainsi profit de l'expérience de tous et de chacun.

Pur ailleurs, nous dit-on encore au Ministère de l'Agriculture de telles rencontres permettent également d'organiser le travail avec coopération et solidarité. Et cela constitue un précieux effort d'équipe qui donne lieu à une plus parfaite coordination des initiatives.

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Le communiqué de la Commission dit qu'on rapporte comme "excellents" les soins médicaux et les traitements dentaires accordés aux prisonniers, qui sont surtout affectés à des travaux de ferme.

"Les vêtements des Canadiens sont en bon état, mais les réserves sont actuellement insuffisantes," ajoute le communiqué. "La nourriture est médiocre mais elle est complétement régulière par des envois de la Croix Rouge. La livraison de la maille est assez régulière et des réponses ont été reçues en quatre mois".

Accidents à deux enfants

Deux enfants ont été blessés dans des accidents de la rue, hier après-midi, à Québec. L'un des deux est assez sérieusement atteint. Le bureau municipal de la circulation fait enquête sur chacun d'eux.

Clovis Dufresne, 4 ans, dont les parents demeurent 49, rue Morin, a été blessé gravement lorsqu'un camion chargé de glace passa sur lui en reculant. L'accident s'est produit en face du No 138, rue Bayard, vers 4 heures. Le bambin a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

La jeune Thérèse Carpentier, 11 ans, domiciliée à 172, rue A, a été également blessée à une jambe par un camion, près de la demeure de ses parents. En reculant un camion lui a passé sur le pied droit.

Le service municipal de la circulation nous apprend également qu'il est sur une bonne piste pour retracer l'automobile de couleur verte qui a frappé un enfant, le 4 mai, à l'angle des rues Carillon et Montmartre, et n'a pas arrêté à la suite de l'accident. La victime était le jeune Gaston Langlois, dont la famille demeure à 6 rue Montmartre.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain les fêtes de saint Antonin, évêque, et de sainte Solange, vierge et martyre.

L'Agriculture

Les maladies de la pomme de terre

Monsieur Champlain Perrault, du Laboratoire fédéral de pathologie végétale, à Sainte-Anne de la Pocatière, donne les conseils suivants aux producteurs de pommes de terre :

La pourriture bactérienne du corme, ou tétréose des pommes de terre, est la plus destructrice des maladies des pommes de terre en cette province. Les producteurs de pommes de terre certifiées connaissent déjà les dégâts que peut causer cette maladie dans une récolte. L'expérience leur a appris que lorsqu'une semence contient des tubercules atteints de la pourriture bactérienne, la récolte en sera réduite de moitié à l'automne. La perte est encore plus considérable si l'on considère que les tubercules atteints de la pourriture bactérienne ne peuvent servir à la reproduction de la semence.

Il y a encore beaucoup de producteurs de pommes de terre qui ne comprennent pas l'importance de cette maladie, comparable aux autres maladies fongiques chez les tubercules. Ils ne prennent pas de précaution, ils ne sélectionnent pas de semences saines, ils ne remplacent pas une semence certifiée.

Il y a encore beaucoup de producteurs de pommes de terre qui ne comprennent pas l'importance de cette maladie, comparable aux autres maladies fongiques chez les tubercules. Ils ne prennent pas de précaution, ils ne sélectionnent pas de semences saines, ils ne remplacent pas une semence certifiée.

Il y a encore beaucoup de producteurs de pommes de terre qui ne comprennent pas l'importance de cette maladie, comparable aux autres maladies fongiques chez les tubercules. Ils ne prennent pas de précaution, ils ne sélectionnent pas de semences saines, ils ne remplacent pas une semence certifiée.

Il y a encore beaucoup de producteurs de pommes de terre qui ne comprennent pas l'importance de cette maladie, comparable aux autres maladies fongiques chez les tubercules. Ils ne prennent pas de précaution, ils ne sélectionnent pas de semences saines, ils ne remplacent pas une semence certifiée.

Il y a encore beaucoup de producteurs de pommes de terre qui ne comprennent pas l'importance de cette maladie, comparable aux autres maladies fongiques chez les tubercules. Ils ne prennent pas de précaution, ils ne sélectionnent pas de semences saines, ils ne remplacent pas une semence certifiée.

Il y a encore beaucoup de producteurs de pommes de terre qui ne comprennent pas l'importance de cette maladie, comparable aux autres maladies fongiques chez les tubercules. Ils ne prennent pas de précaution, ils ne sélectionnent pas de semences saines, ils ne remplacent pas une semence certifiée.

Il y a encore beaucoup de producteurs de pommes de terre qui ne comprennent pas l'importance de cette maladie, comparable aux autres maladies fongiques chez les tubercules. Ils ne prennent pas de précaution, ils ne sélectionnent pas de semences saines, ils ne remplacent pas une semence certifiée.

Il y a encore beaucoup de producteurs de pommes de terre qui ne comprennent pas l'importance de cette maladie, comparable aux autres maladies fongiques chez les tubercules. Ils ne prennent pas de précaution, ils ne sélectionnent pas de semences saines, ils ne remplacent pas une semence certifiée.

Il y a encore beaucoup de producteurs de pommes de terre qui ne comprennent pas l'importance de cette maladie, comparable aux autres maladies fongiques chez les tubercules. Ils ne prennent pas de précaution, ils ne sélectionnent pas de semences saines, ils ne remplacent pas une semence certifiée.

Il y a encore beaucoup de producteurs de pommes de terre qui ne comprennent pas l'importance de cette maladie, comparable aux autres maladies fongiques chez les tubercules. Ils ne prennent pas de précaution, ils ne sélectionnent pas de semences saines, ils ne remplacent pas une semence certifiée.

Il y a encore beaucoup de producteurs de pommes de terre qui ne comprennent pas l'importance de cette maladie, comparable aux autres maladies fongiques chez les tubercules. Ils ne prennent pas de précaution, ils ne sélectionnent pas de semences saines, ils ne remplacent pas une semence certifiée.

Il y a encore beaucoup de producteurs de pommes de terre qui ne comprennent pas l'importance de cette maladie, comparable aux autres maladies fongiques chez les tubercules. Ils ne prennent pas de précaution, ils ne sélectionnent pas de semences saines, ils ne remplacent pas une semence certifiée.

Le cas de Miron soumis à Ottawa

Montréal, 9 (P.C.) — L'enquête conduite par un tribunal militaire de Longueuil sur la conduite du capitaine Donat Miron, du Corps médical, accusé d'avoir promis des congés militaires définitifs à des particuliers "pour considération", est terminée et le tribunal a communiqué ses conclusions à Ottawa hier soir.

Le tribunal a conclu que Miron n'est pas coupable des accusations portées contre lui, dont trois à l'effet qu'il avait promis des congés définitifs à des particuliers pour de l'argent, et trois à l'effet qu'il "pratiquait une occupation civile, celle de médecin, alors qu'il servait dans l'armée, et qu'il se fit payer de ses services".

Un des témoins entendus, Léopold Lavigne, déclara qu'il avait payé \$200 au capitaine Miron qui avait d'abord exigé \$300. Un autre témoin, le capitaine Miron lui-même, déclara qu'il lui en coûterait de \$500 à \$600 pour obtenir son licenciement de l'armée. Perrault ajouta que la suite de son examen médical il versa à Miron \$500 et par la suite un autre montant de \$100.

Le tribunal a conclu que Miron n'est pas coupable des accusations portées contre lui, dont trois à l'effet qu'il avait promis des congés définitifs à des particuliers pour de l'argent, et trois à l'effet qu'il "pratiquait une occupation civile, celle de médecin, alors qu'il servait dans l'armée, et qu'il se fit payer de ses services".

Un des témoins entendus, Léopold Lavigne, déclara qu'il avait payé \$200 au capitaine Miron qui avait d'abord exigé \$300. Un autre témoin, le capitaine Miron lui-même, déclara qu'il lui en coûterait de \$500 à \$600 pour obtenir son licenciement de l'armée. Perrault ajouta que la suite de son examen médical il versa à Miron \$500 et par la suite un autre montant de \$100.

Le tribunal a conclu que Miron n'est pas coupable des accusations portées contre lui, dont trois à l'effet qu'il avait promis des congés définitifs à des particuliers pour de l'argent, et trois à l'effet qu'il "pratiquait une occupation civile, celle de médecin, alors qu'il servait dans l'armée, et qu'il se fit payer de ses services".

Un des témoins entendus, Léopold Lavigne, déclara qu'il avait payé \$200 au capitaine Miron qui avait d'abord exigé \$300. Un autre témoin, le capitaine Miron lui-même, déclara qu'il lui en coûterait de \$500 à \$600 pour obtenir son licenciement de l'armée. Perrault ajouta que la suite de son examen médical il versa à Miron \$500 et par la suite un autre montant de \$100.

Le tribunal a conclu que Miron n'est pas coupable des accusations portées contre lui, dont trois à l'effet qu'il avait promis des congés définitifs à des particuliers pour de l'argent, et trois à l'effet qu'il "pratiquait une occupation civile, celle de médecin, alors qu'il servait dans l'armée, et qu'il se fit payer de ses services".

Un des témoins entendus, Léopold Lavigne, déclara qu'il avait payé \$200 au capitaine Miron qui avait d'abord exigé \$300. Un autre témoin, le capitaine Miron lui-même, déclara qu'il lui en coûterait de \$500 à \$600 pour obtenir son licenciement de l'armée. Perrault ajouta que la suite de son examen médical il versa à Miron \$500 et par la suite un autre montant de \$100.

Le tribunal a conclu que Miron n'est pas coupable des accusations portées contre lui, dont trois à l'effet qu'il avait promis des congés définitifs à des particuliers pour de l'argent, et trois à l'effet qu'il "pratiquait une occupation civile, celle de médecin, alors qu'il servait dans l'armée, et qu'il se fit payer de ses services".

Un des témoins entendus, Léopold Lavigne, déclara qu'il avait payé \$200 au capitaine Miron qui avait d'abord exigé \$300. Un autre témoin, le capitaine Miron lui-même, déclara qu'il lui en coûterait de \$500 à \$600 pour obtenir son licenciement de l'armée. Perrault ajouta que la suite de son examen médical il versa à Miron \$500 et par la suite un autre montant de \$100.

Une cérémonie d'ordination

S. E. Mer Reginald Duprat, O.P., évêque de Prince-Albert, Sask., célébra le 5 mai, à Ottawa l'ordination sacerdotale à quatre de ses jeunes frères : les RR. PP. H. Dominique Lecavalier, Vincent-M. Nadeau, A. Augustin Langlois, René-M. Grosjean. Son Excellence était assisté de T. R. P. P. Pic-M. Gaudreault, O.P., provincial des Dominicains et de R. P. Thomas-M. Rondeau, O.P., père-maitre des Frères Étudiants d'Ottawa.

Le R. P. H. Dominique (Raoul) Lecavalier est né à Ville Saint-Laurent, le 16 avril 1918 de M. Raoul Lecavalier et de Dame Léonie Dore.

Le R. P. Vincent-M. (Paul-Marcel) Nadeau, fils de M. Louis-Joseph Nadeau, archiviste au Palais de Justice, et de madame Carmen Thibault de Québec, naquit à Québec, le 3 mai 1918. Ses études primaires terminées chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, il entra au Petit Séminaire de Québec et termina son cours classique au Collège Saint-Charles Garnier, dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes, en juin 1938. Il prenait l'habit des Frères-Prêcheurs le 3 août suivant, au Couvent de Saint-Hyacinthe. Son noviciat terminé, il prononça ses vœux temporaires le 4 août 1939 et arriva à Ottawa le lendemain pour y entreprendre ses études au Studium Général des Dominicains Canadiens. Il fit profession solennelle le 4 août 1942. Le R. P. Nadeau était assisté, à la messe d'ordination, par le R. P. Do-

(Suite à la page 15, 3e col.)

Revivifiez Vos NERFS et VOTRE SANG

Ce nouveau et efficace tonique riche en vitamines et minéraux VOUS aidera.

Surmenage, soucis, habitudes irrégulières sont peut-être la cause que vous manquez d'énergie, que vous souffrez de migraines, êtes déprimé ou fatigué ? Si tel est votre cas, efforcez-vous de retrouver votre bonne santé avec l'aide de NUVITAL. Ce tonique riche en vitamines et minéraux revivifiera vos nerfs et votre sang... vous redonnera votre énergie vitale. NUVITAL est préparé par les fabricants des "Fruit-A-likes". C'est une assurance d'efficacité ! Demandez-le aujourd'hui chez votre pharmacien. Prix, 60¢.

Jouissez pleinement de l'existence. Ne vous épouvansez pas. Gardez-vous en forme avec NUVITAL.

NUVITAL

NOUVEAU ! VITAMINES ET MINÉRAUX POUR LES NERFS ET LE SANG



ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

POURQUOI

Fine comédie au Paris

DANS NOS THEATRES

Au Capitol
Les Aventures de Tartu

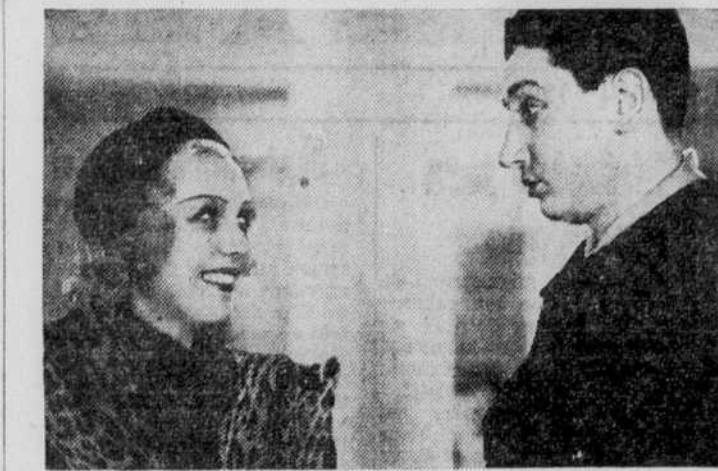
A l'Empire



ROBERT DONAT, vedette du grand film M.G.M. "The Adventures of Tartu" dont les représentations commenceront demain, avec un autre grand film. Voir horaires.



ANN SHERIDAN qui joue avec Dennis Morgan et Irene Manning dans le nouveau succès musical "Shine on Harvest Moon" l'attraction courante à l'affiche.



Monique ROLLAND et Pierre BRASSEUR dans une scène "Un Oiseau Rare", cette semaine en plein succès.

Belle artiste applaudie au Canadien



La cantatrice célèbre MARTHA EGGERTH qui remporte un vif succès cette semaine dans le film "Le Charme de la Bohème".

RIALTO
AUJOURD'HUI

DEUX EXCELLENTS FILMS

HENRY FONDA LENA HORNE
Maureen O'Hara BILL ROBINSON
dans dans
"IMMORTAL" "STORMY WEATHER"

MAT. 15c — SOIR 25c — Taxe comprise

COLISEE
Exposition Provinciale

TEL. 5129 - 2-7041, Local 44 et 45

15 - 20 MAI
2 MATINEES 6 SOIREE
2.30 PM 8.30 PM
VOYEZ LE SENSATIONNEL
"RODEO"
de l'OUEST SAUVAGE

INCOMPARABLE PROGRAMME
DE LE BLANC ET HUBERT

Pour tous les amateurs du concert de demain sera le triomphe musical de notre belle saison du Palais Montcalm. Il était bien de mise de donner à la fin de cette belle saison artistique que nous avons eu un concert dans lequel figurait notre virtuose canadien-français, Arthur LeBlanc. Monsieur Gauthier a fait mieux. Il a associé à LeBlanc pour ce récital un artiste français de grande renommée, Marcel Hubert. Hubert est un violoncelliste virtuose aussi, comme nous avons eu l'occasion de le dire déjà. A la simple lecture du programme, les mélomanes se rendent compte du réel que l'on va leur servir demain soir au Palais Montcalm. Le voici :

Concerto en la mineur Antonio Vivaldi
Largo Schubert-Friedberg
Ronde M. Le Blanc

Suite Anglaise Françoise
Adagio, Allegro, Gavotte, Largo, Gigue, M. Hubert

INTERMISSION
Kol Nidrei Bruch
La Fille aux cheveux de lin... Debussy
Le Petit Air Bleuet... Davidoff

M. HUBERT
Grandsina 4 Nin Kochanski
Largo 4 Paganini-Corri
Folk 4 "Le Ballet 'Tage d'Or'"
Caprice d'Enfant Shostakovich
Mouvement Perpetuel Arthur LeBlanc
M. Le Blanc

Duo pour Violon et Violoncelle... Haydn
Poco Adagio : Tempo di minuetto (Moderato) : Allegro (Non Troppo).
M. Le Blanc et M. Hubert (communiqué)

VICTORIA
AUJOURD'HUI A JEUDI

John Wayne et Martha Scott
dans
"IN OLD OKLAHOMA"

Aussi
Ruth Terry et Robert Livingston
dans
"Pistol Packin' MAMA"

ACADEMIE 3 grands films

Armand Bernard, dans
"UNE DROLE D'IDEE"

William Bendix, Joe Sawyer, dans
"TAXI, MISTER"

Raid de commandos sur les côtes
naïves :
Robert Stack, Joe Hall, dans
"EAGLE SQUADRON"

CINEMA DE LEVIS

Commentant aujourd'hui
Allan Jones, dans
"SING A JINGLE"

RAIMU

Le héros
de la merne

Commandes par maille, avec chèque
accepté adressé au "Colisée" Parc de
l'Exposition, QUEBEC.

OUI ! UNE SAISON TRIOMPHALE JUSQU'À LA FIN !
Le concert du grand violoniste

ARTHUR LE BLANC
conjointement avec

MARCEL HUBERT
un aussi grand violoncelliste

DEMAIN SOIR, (10 MAI)
AU PALAIS MONTCALM

fera salle comble
Il y a encore quelques bons billets à \$1.00, \$1.25 et \$1.50 disponibles.
NE TARDEZ PAS ou envoyez votre commande par la poste.

Académie de Lévis



Armand Bernard dans le film français, "Une drôle d'idée", à l'affiche jusqu'à vendredi soir.

EMPIRE
d'aujourd'hui à jeudi

SHERIDAN CARSON MANNING
dans
"SHINE ON HARVEST MOON"

à 1.30, 4.25, 7.00, 9.30
Dernière représentation
complète tous les soirs à
8 h. 10.

CANADIEN

A L'AFFICHE
Le couple d'artistes le plus
famous au monde :
MARIE MORLEY
et
LARRY DOUGLAS
dans
"Le charme de la Bohème"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

En programme double avec
LARRY DOUGLAS
et
MARIE MORLEY
dans
"UNE MAIN A FRAPPE"

IMPERIAL

Dernier jour : En couleurs : "SWEET
ROSE O'GRADY" avec Betty Grable
& Robert Young, "Jack London" avec
Michael O'Shea & Susan Hayward.

Commentant demain :
"Two Tickets to London"
Michele Morgan et Alan Curtis

"It's A Great Life"
Penny Singleton et Arthur Lake

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

En programme double avec
VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
"JEAN GALLAND"

Règlements officiels du
jeu de la Balle Molle

(Suite)

Balle alternante

Règlement 11. — Une balle alternante devient une balle du jeu quand le lanceur la reçoit de l'arbitre, et prend sa position attendant que l'appel "Au jeu" soit donné par l'arbitre. Si la balle est frappée légalement en dehors du terrain, ou lancée par un volteur au delà des limites du losange, une balle alternante ne doit pas être mise au jeu, avant que le ou les coureurs sur les buts aient couvert la distance allouée.

Balles décolorées ou endommagées

Règlement 12. — Toute balle décolorée ou endommagée intentionnellement par un ou plusieurs joueurs des deux clubs en cause, soit en la frottant sur le sol, ou en appliquant de la résine, de la paraffine, de la résine, ou en la frottant avec du papier sablé ou du papier d'éméri ou toute autre substance étrangère, doit être remise à l'arbitre, qui la remplacera par la balle alternante. Le ou les joueurs coupables du dommage fait à la balle au jeu seront suspendus par l'arbitre pour la balance de la partie. Si toutefois l'arbitre ne réussit pas à connaître le joueur coupable, et s'aperçoit du dommage fait à la balle, après qu'elle a été légalement lancée au frappeur, il a le pouvoir de suspendre le lanceur pour la balance de la partie.

Balles en réserve

Règlement 13. — Le club receveur doit avoir au moins une balle officielle supplémentaire en mains lors d'une partie régulière, et il doit la remettre à l'arbitre si celui-ci juge nécessaire de la demander.

Le bâton

Règlement 14. — Le bâton doit être rond et les dimensions comme suit :

Diamètre de la partie 1c plus épaisse : Maximum 2 1/8 pouces ; Longueur : Maximum 34 pouces. Le bâton doit être fabriqué de bois franc et ne doit pas renfermer aucun métal car ce serait contraire aux règlements du jeu.

A moins que le manche du bâton ne soit recouvert de liège, il est permis de mettre soi-même une substance granuleuse ou de la corde sur une longueur de douze pouces.

Nombre de joueurs dans une partie
Règlement 15. — Chacun des clubs en cause dans une partie doit avoir neuf joueurs réguliers, qui auront le privilège de participer à la partie simultanément. Un des réguliers peut agir comme capitaine.

En aucun cas un club ne peut se servir de plus de neuf (9) joueurs ou de moins de neuf (9) joueurs en même temps dans une partie : cependant un substitut peut remplacer un régulier qui se trouve éliminé, lorsque le gérant ou le capitaine en notifie l'arbitre.

Substituts

Règlement 16. — Section 1. — Chaque club en cause dans une partie pour le championnat doit avoir un nombre suffisant de substituts sur le terrain, afin de se conformer à la règle, qui exige que chaque équipe doit avoir neuf joueurs réguliers et actifs dans chacune des neuf manches de la partie.

Section 2. — Aucun joueur de l'équipe à l'offensive, à l'exception du frappeur, n'a le privilège d'occuper l'espace décrit dans le règlement 3. L'espace triangulaire à l'arrière du marbre est pour l'usage exclusif de l'arbitre, du receveur et du frappeur.

L'arbitre ne doit pas permettre à d'autres joueurs du club à l'offensive de traverser cet espace triangulaire en tout temps, pendant que la balle est dans les mains du lanceur ou du receveur, ou passant entre ces deux joueurs, alors qu'ils occupent leurs positions respectives.

Section 3. — Le volteur qui essaye d'attraper une balle frappée ou lancée, doit avoir un chemin clair. Les joueurs de l'équipe offensive doivent immédiatement abandonner leur banc, et s'éloigner du chemin du volteur, qui court pour attraper une balle frappée ou lancée.

Les joueurs ne doivent pas se mêler avec les spectateurs.

Règlement 18. — Les joueurs en uniforme ne doivent pas occuper des sièges dans les estrades ou se mêler avec les spectateurs.

(A suivre)

Pratique des Eperviers

Les Eperviers de St-François d'Assise, de la ligue midwest de balle molle de la ville auront une pratique, ce soir, à 7 heures, dans le court de collège de St-François d'Assise. Tous les joueurs âgés de 14 à 16 ans sont invités à cette pratique.

MARISE DUCLAU et sa famille

Vraiment ?

Par McEvoy et Striebel

KING de la Gendarmerie Royale

Par Zane Grey

Le film était bon, n'est-ce pas ?

C'était mal joué — mal dirigé et mal écrit — n'est-ce pas ?

Quelle chance ! Je puis voir par la télévision les yeux du robot !

S'il découvre où je cache le faux automate...

Je vais ordonner au robot de l'écarter ! Ah ! Ah ! Ah !

Le film était bon, n'est-ce pas ?

C'était mal joué — mal dirigé et mal écrit — n'est-ce pas ?

Quelle chance ! Je puis voir par la télévision les yeux du robot !

S'il découvre où je cache le faux automate...

Je vais ordonner au robot de l'écarter ! Ah ! Ah ! Ah !

A la soirée des "Civiques"



Les instantanés que nous reproduisons ci-dessus ont été pris au cours du banquet donné en l'honneur des "Civiques", champions de la ligue de hockey des Employés Civils et Civiques. En haut, de gauche à droite, M. et Mme LUCIEN BOILEY, MM. LOUIS COTE, président de l'Association sportive des Employés Civils; l'échevin ALPHONSE BOUTET et MARCEL POULIOT, gérant des "Civiques". En bas, Mme GASTON BARRAS, MM. ALFRED BOISSEAU, du club des "Civiques"; GASTON FORTIER, publiciste de la ligue; GEORGES-HENRI MORENCY, président du Club sportif de la Voie; EDMOND PICHE, du "Soleil"; LAURENT CANTIN et "TADOU" TREMBLAY. (Photos du "Soleil")

Vingt-cinq joutes dans la
ligue senior de balle-molle

Les clubs de la ligue de balle-molle Senior de la Cité de Québec joueront chacun 25 parties au cours de la prochaine saison estivale. C'est ce qui ressort de l'assemblée importante qui a été tenue hier soir, au châtelet central de l'œuvre des Terres de Jeux, au Parc Victoria, sous la présidence de M. Damase Blais.

La cédule de 20 parties préparée par le secrétaire P.-E. Bélanger a été acceptée et les clubs en assemblée ont décidé d'ajouter 5 autres parties à la suggestion même du secrétaire.

On sait que la cédule en question débutera le 14 mai prochain et ne se terminera que le 9 août.

Au cours de la réunion d'hier soir, M. Jean Tardif, contrôleur de l'arsenal de St-Malo, a été élu à l'unanimité vice-président de la ligue Senior.

Assistants à la réunion : MM. Damase Blais, président; l'abbé Alfred LeBlond, William Roth, Laurent Poltras, président du comité d'arbitrage, P.-Emile Bélanger.

Les clubs étaient représentés par MM. Armand Leclerc, Marcel Rouleau, Sylvio Giroux, Welle Côté, John Adams, A. L'Heureux, L. Plourde, R. Rouleau, G. Lemieux, G. Després, J. Desjardins, Paul Hébert, Art. Godbout, Stan. Hébert, R. Hamel, etc.

Plusieurs noms ont été suggérés pour les invitations de la ligue pour l'ouverture et nous en donnerons une nouvelle dans une prochaine édition.

Les arbitres suivants seront mis à l'épreuve au cours des premières parties : Romeo Simoneau, Gérard Bedard, Patrick Nadeau, Edmond Bouchard, Albert Whitton, Lucien Joannette, Aurèle Melvillier, Louis April, Roland Labarre.

Voici la cédule complète pour la saison 1944 :

MAI :

14-Anglo vs Artillery Proof;
15-Gignac vs Paradis;
16-Arsenal vs Limolou;
17-Arsenal vs Paradis;
18-Arsenal vs Artillery Proof;
19-Arsenal vs Arsenal;
20-Arsenal vs Artillery Proof;
21-Arsenal vs Gignac;
22-Arsenal vs Arsenal;
23-Arsenal vs Artillery Proof;
24-Arsenal vs Arsenal;
25-Arsenal vs Artillery Proof;
26-Arsenal vs Limolou;
27-Arsenal vs Paradis;
28-Arsenal vs Arsenal;
29-Arsenal vs Artillery Proof;
30-Arsenal vs Arsenal.

JUIN :

2-Paradis vs Gignac;
3-Arsenal vs Paradis;
4-Paradis vs Arsenal;
5-Arsenal vs Limolou;
6-Arsenal vs Paradis;
7-Arsenal vs Artillery Proof;
8-Arsenal vs Arsenal;
9-Arsenal vs Artillery Proof;
10-Arsenal vs Arsenal;
11-Arsenal vs Artillery Proof;
12-Arsenal vs Arsenal;
13-Arsenal vs Artillery Proof;
14-Arsenal vs Arsenal;
15-Arsenal vs Artillery Proof;
16-Arsenal vs Arsenal;
17-Arsenal vs Artillery Proof;
18-Arsenal vs Arsenal;
19-Arsenal vs Artillery Proof;
20-Arsenal vs Arsenal;
21-Arsenal vs Artillery Proof;
22-Arsenal vs Arsenal;
23-Arsenal vs Artillery Proof;
24-Arsenal vs Arsenal;
25-Arsenal vs Artillery Proof;
26-Arsenal vs Arsenal;
27-Arsenal vs Artillery Proof;
28-Arsenal vs Arsenal;
29-Arsenal vs Artillery Proof;
30-Arsenal vs Arsenal.

RECORDS des années :

Blaise Edmond, salle St-Malo 184
4-Paul Scarpino, La Tuque 203
3-Paul Scarpino, La Tuque 191
6-Georges Lamo, Trois-Rivières 148
Prix Marcelin Chabot : Paul Scarpino, La Tuque, 529 points.

MAI :

14-Anglo vs Artillery Proof;
15-Gignac vs Paradis;
16-Arsenal vs Limolou;
17-Arsenal vs Paradis;
18-Arsenal vs Artillery Proof;
19-Arsenal vs Arsenal;
20-Arsenal vs Artillery Proof;
21-Arsenal vs Gignac;
22-Arsenal vs Arsenal;
23-Arsenal vs Artillery Proof;
24-Arsenal vs Arsenal;
25-Arsenal vs Artillery Proof;
26-Arsenal vs Limolou;
27-Arsenal



Edmond
PICHÉ
dit :

Les titulaires du championnat mondial de hockey et de la coupe Stanley n'attendent pas jusqu'à l'automne pour commencer leur entraînement. Tommy Gorman vient, en effet, de confirmer la nouvelle que les Canadiens de la N.H.L. formeront une équipe de balle-molle, cet été.

Comme la plupart des joueurs travaillent dans des industries de guerre, leurs parties ne seront jouées que le dimanche au profit d'œuvres de guerre. Toe Blake en sera le pilote et Bill Durnan, le capitaine. Voici quelles seront les positions des joueurs : Elmer Lach, 2ème but ; Phil Watson, receveur ; Fernand Majeau, 1er but ; Buddy O'Connor, arret-court ou 2ème but ; Léo Lamoureux, lanceur ou voltigeur ; Emile Bouchard, 1er but ; Maurice Richard, 3ème but ; Murph Chamberlain, voltigeur ; Ray Gettiffe, voltigeur ; Gerry Heffernan, arret-court, et Glen Harmon, voltigeur. Les noms de Robert Fillion et Mike McMahon n'apparaissent pas dans l'alignement du nouveau club de balle-molle des Canadiens... Les As de Québec, détenteurs de la coupe Allan, ne seront pas complètement inactifs car il appert que plusieurs d'entre eux ont été approchés pour faire partie des clubs dont l'organisation sera complétée prochainement. D'autres tels que Nil Tremblay, Lionel Bouchette et "Rosie" Rizzini apparaîtront sur les jeux du club de tennis de la Voie ou aura lieu une importante réunion, demain soir à 9 heures 30, afin de hâter les préparatifs de la prochaine saison.

Le boxeur montrealais, Johnny Greco, obtiendrait la permission de se battre dans l'état de New-York, a-t-on annoncé aujourd'hui. La commission de boxe new-yorkaise serait disposée à lui accorder une licence à cet effet... Le promoteur Mike Jacobs informe qu'il a bécoté un combat pour le 9 juin, entre Perry et Al Davis. Cette rencontre de huit rounds aura lieu au Madison Square Garden... Paul Scarpino, de La Tuque, a totalisé 1169 points et il a obtenu une moyenne de 146,1 pour les huit parties dimanche dernier, dans la quatrième tournoi provincial de petites quilles. Il a obtenu un total de 529 points pour ses trois meilleures parties. C'est un exploit remarquable que les autres concurrents pourront difficilement égaler.

La troupe du Rodéo à Québec

Les membres de la fameuse troupe du fameux Rodéo sont arrivés dans notre ville hier, en vue de l'attraction de première valeur que l'on doit présenter au Colisée du 1 au 20 mai. Parmi les artistes se trouvent Scott Chalfant, de Miles City, Montana, qui est le directeur du Rodéo, le roi et la reine de cette attraction, Bobby Bolder, de Jackson Hole, Wyoming, et Miss Jennie Davis, de San Benito, Texas ; le grand chef des cowboys, Bill Cody, de Wolf Point, Montana, et Miss Nancy Christy, de Las Vegas, New Mexico, première cowgirl de la troupe, et douze autres figurants avantageusement connus. Tous sont revêtus du costume approprié et d'un vaste sombrero. La direction du Colisée a également annoncé, aujourd'hui, que deux chars de chevaux et de taureaux sauvages sont arrivés hier. Il y aura parade par les rues de notre ville et l'on anticipe que le Rodéo attirera des foules au Colisée, la semaine prochaine.

Futur marin

Milwaukee, 9. — (P.A.) — Ken Keltner, joueur de troisième but des Indiens de Cleveland, a subi son examen préalable à son entrée dans les forces armées ici hier, et il a été accepté pour le service dans la marine. Il s'écoulera de 21 à 90 jours avant que Keltner soit appelé en service.

Quilleurs de St-Frs d'Assise dans le tournoi de Limoilou

Sous la direction de Lucien Paquet, 25 quilleurs de St-François d'Assise se rendront ce soir à la salle paroissiale de Limoilou pour prendre part au Tournoi de petites quilles pour le championnat de Québec et District. D' excellents quilleurs font partie de ce groupe et plusieurs d'entre eux ont des chances de se classer avantageusement.

Au cours de la semaine qui suivra plus de 200 quilleurs passeront sur les allées de la salle paroissiale de Limoilou, faisant partie des groupes suivants :

Mardi : St-François d'Assise
Mercredi : Classe "A"
Jeudi : Comm. Accidents du Travail ; Inspection St-Malo
Vendredi : Québec Power
Samedi : Anglo Shipbuilding ; St-Dominique ; St-Louis de Courville ; Patro St-Roch
AMUC

Assemblée de l'Union des raquetteurs

Ce soir, à huit heures et demie, les délégués des clubs de raquetteurs du district de Québec se réuniront à la salle de l'Union Commerciale, 218 rue St-François, sous la présidence de M. Emile Dion, du club Voltigeur. Après les affaires de routine viendra la question de décider quels sont ceux qui représenteront notre district au bureau de direction de l'Union Canadienne dont l'assemblée annuelle aura lieu à Montréal en fin de semaine. La présidence reviendra à M. Gérard Letarte de l'Union Commerciale ; MM. Édouard Durand et Roland Croteau acceptent-ils de continuer pour un sixième terme leurs fonctions comme assistant-secrétaire ou capitaine ? Trois directeurs seront aussi appelés à faire partie de la direction du sport de la raquette. Les clubs voudront bien se faire représenter ce soir, car il faut que la bonne entente continue de régner parmi nos raquetteurs locaux.

Georges Bussièrès fait une moyenne de 126.2

Les quilleurs de la paroisse de St-Sacrement étaient au programme régulier du 4e tournoi provincial, samedi soir, à la Salle Paroissiale de St-Malo, sous la direction du Rev. Père Lalande et c'est M. Georges Bussièrès, l'un des organisateurs du tournoi local de St-Sacrement, qui s'est classé premier avec une moyenne de 126.2 pour les huit parties officielles de la classification provinciale. Voici les résultats de la soirée de samedi dernier :

Courses de poneys

Il a été décidé, à l'assemblée des conducteurs de poneys tenue hier soir, que M. François Dominique sera le promoteur des courses de poneys qui seront disputées au cours de l'été. Tous les conducteurs de poneys intéressés à participer aux différentes épreuves qui auront lieu pendant la saison sont invités à communiquer avec M. François Dominique, 1126, rue St-Vallier, tel. : 3-1972.

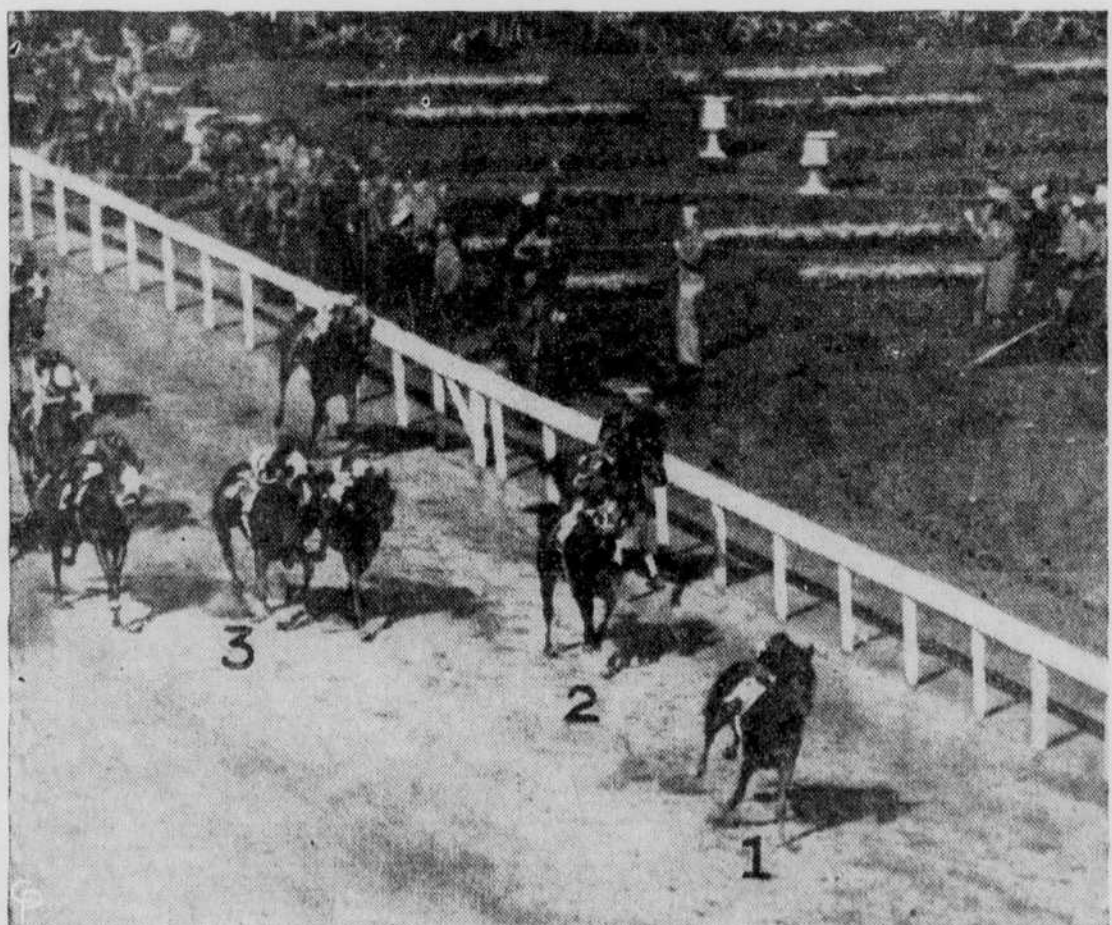
B. Drolet en tête de St-Frs d'Assise

Benoit Drolet s'est classé à la tête des quilleurs de la Salle Paroissiale de St-François d'Assise, dimanche soir dernier, à la Salle Paroissiale de St-Malo, lors d'un programme régulier du 4e tournoi provincial de petites quilles, engr. Il a totalisé 1075 points pour finir à la tête du groupement avec une moyenne de 134.3. M. l'abbé Jos. Paré, curé de St-Frs d'Assise, s'est classé 9e avec 107 de moyenne.

Voici les chiffres de ce groupe :

- 1-Benoit Drolet, St-F. d'Assise, 1075 134.3
- 2-Irène Morin, St-F. d'Assise, 1064 131.0
- 3-Marc Fournier
- 4-P. Levesque, St-F. d'Assise, 1026 119.6
- 5-L. Paquet, St-F. d'Assise, 987 113.3
- 6-René Paquet, St-F. d'Assise, 986 113.2
- 7-Paul Trudel, St-F. d'Assise, 986 113.2
- 8-Rob. Clark, St-F. d'Assise, 886 110.6
- 9-L. Labbe, St-F. d'Assise, 856 107.0
- 10-R. Poirier, St-F. d'Assise, 818 102.2
- 11-H. Paquet, St-F. d'Assise, 810 101.2
- 12-M. Couture, St-F. d'Assise, 803 100.3
- 13-O. Paquet, St-F. d'Assise, 792 99.0
- 14-M. Barthe, St-F. d'Assise, 782 97.2
- 15-R. Lapierre, St-F. d'Assise, 754 94.2
- 16-J. Paquette, St-F. d'Assise, 744 93.0
- 17-G. Renaud, St-F. d'Assise, 640 89.0
- 18-R. Paquet, St-F. d'Assise, (x) 293 73.1
- (x) Ne joue que 7 parties.

"Pensive" gagne par trois longueurs



"Pensive" (No 1) est parvenu au fil d'arrivée trois longueurs en avant de "Broadcloth" (No 2), lors du 7ème derby de Kentucky samedi dernier, à Churchill Downs, comme le démontre l'instantané reproduit ci-dessus. "Stir Up" (No 3), le favori, se classa troisième en avant de "Shut Up" (International Soundphoto)

Les curlers du club Jacques-Cartier



Voici trois autres instantanés pris lors du banquet de fin de saison du club de curling Jacques-Cartier. En haut, de gauche à droite, MM. EMILE MORENCY, GAUDIAS BROUSSEAU, A.-C. PICARD, ROMEO PAQUET et GERARD CLOUTIER, vice-président ; à droite, MM. WILFRID PIDGEON et ALFRED GRAVEL. Au centre, MM. J.-A. BELLAVERNE, MAURICE BROUSSEAU, J.-E. LACASSE, L.-P. CARBONNEAU, "BOB" BRISSETTE et E. LEPAGE. En bas, HENRI COTE à qui LEO VALLÉE remet une coupe ; J.-P. FORTIN, FRANÇOIS NOEL et GEORGES MATTE. (Photos du "Soleil")

L'équipe de St-Sacrement se signale dans le circuit Gingras

Dans le circuit du président A. Gingras et dont le championnat n'est pas encore bien déterminé, les équipes se font une belle lutte et chacune a de bonnes chances de décrocher la première place dans ce programme de ce populaire circuit.

De très bonnes parties ont été enregistrées. Le St-Sacrement a nouveau brisé son dernier record de 2300 en enregistrant un grand total de 208 avec des simples de 730, 765 et 763. R. Dupuis pour sa part a fait le record de la saison à date en roulant 562 avec des simples de 203, 174 et 185. P. Pichette, son coéquipier, a réussi pour sa part 556 avec des simples de 205, 154, 197. L'équipe St-Dominique a réussi le grand total de 2241 avec des simples de 612, 695, 734. J. L. Lemieux, leur brillant

Jos. Samson réélu président de l'Union St-Laurent

M. Jos. Samson a été réélu pour un troisième terme à la présidence du Comité Administratif de l'Union St-Laurent Inc., par l'assemblée des membres propriétaires de ce groupement social et sportif local. Ce comité se composera donc pour 1944-45 de :

Président : M. Jos. Samson ; Vice-président : M. Henri Perrin ; Secrétaire : Li-col. Roland Croteau ; Gérant et Trésorier : M. Albert Piset ; Ass.-gérant : M. Albert Trudel ; Directeurs : MM. Alphonse Simard, Paul Marcoux et Welle Bégin. Le Comité Exécutif qui se charge des organisations sportives, sociales et récréatives sera désigné par l'assemblée annuelle générale qui aura lieu, lundi le 22 courant à 8 h. 30 du soir, au chalet, à 111-113 rue Lavigne. Ce groupement de 150 membres comprend deux clubs sportifs : Le Club de Raquetteurs d'une soixantaine de membres et le club de ski d'une quarantaine. A l'Union Canadienne des Raquetteurs, le groupement sera représenté par MM. Jos. Samson et Roland Croteau, samedi prochain, à Montréal. Le Li-col. Croteau est capitaine depuis cinq ans de cette Union et il est aussi le secrétaire-trésorier actuel de l'Union locale des Raquetteurs.

Tous les samedi soirs, il y a soirée avec l'orchestre Lou Gravel autour du piano ; sur semaine les salles sont toujours ouvertes pour les membres et leurs amis et amies depuis sept heures jusqu'à minuit où des amusements divers ont lieu ; il sera question de préparer un terrain de croquet dans un bref délai ; si les membres intéressés veulent bien en prévenir soit le gérant M. Piset ou le vice-président M. Perrin. En vue des concours de l'hiver prochain, une équipe de coureurs serait formée et les jeunes sportifs que cela pourrait intéresser communiqueront avec M. Croteau qui jugera de leurs capacités et de leur bonne volonté.

Au club Lorette

Au cours d'une récente réunion des membres de la section féminine, Mme Jean Champoux a été élue présidente du club de golf Lorette en remplacement de Mme Paul Laframboise, démissionnaire. Les autres officières sont Mme Marcel Chalfour, vice-présidente ; Mlle Antoinette Chalfour, secrétaire-trésorière ; Mme Michel Dumont, capitaine ; Mme Leo Roy, assistante-capitaine, et Mme Maurice Pouliot, présidente du comité du chalet.

Parmi les autres membres qui ont assisté à la réunion, se trouvaient Mmes C. E. Courchesne, Adrien Tremblay, Jos. Marchand, Paul Vincent, Maurice Charland, Ernest Pepin, Maurice Grenon et Alexandre Morel, ainsi que Mlle Louise Laferrière et Louise Gagnon.

BASEBALL

Ligue Nationale — Hier
Aucune partie
Ligue Américaine —
Aucune partie
Ligue Internationale —
Syracuse 16, Toronto 8
Association Américaine —
Columbus à Kansas City, remise

Aujourd'hui
Ligue Nationale —
Aucune partie
Ligue Américaine —
Aucune partie
Ligue Internationale —
Syracuse à Toronto
Newark à Buffalo
Jersey City à Montréal
Baltimore à Rochester
Association Américaine —
Toledo à Milwaukee
Columbus à Kansas City
Indianapolis à Minneapolis
Louisville à St-Paul

LES POSITIONS			
LIGUE INTERNATIONALE			
	G	P	P.C.
Rochester	8	4	667
Baltimore	5	3	621
Jersey City	5	3	545
Montréal	4	6	530
Toronto	4	6	530
Buffalo	3	5	453
Newark	2	11	389
Syracuse	2	11	384

LIGUE NATIONALE			
	G	P	P.C.
St-Louis	12	5	706
Philadelphie	9	8	643
Cincinnati	9	8	609
Brooklyn	8	9	533
Pittsburgh	8	9	530
New-York	8	9	471
Boston	7	11	389
Chicago	2	11	354

LIGUE AMERICAINE			
	G	P	P.C.
St-Louis	13	5	722
New-York	9	8	692
Washington	8	7	535
Chicago	8	8	500
Cleveland	8	8	490
Philadelphia	8	8	400
Boston	6	9	400
Détroit	5	12	294

Soirée en l'honneur d'Armand Gaudreault

L'on se prépare à fêter le populaire Armand Gaudreault, des As de Québec, détenteurs de la Coupe Allan, à l'occasion de son prochain mariage.

Tous ceux qui désireraient se joindre aux amateurs qui contribuent à cette fête pourront adresser leurs souscriptions aux personnes suivantes :

Arthur Godbout, Anglo Shipbuilding ; Yvon Tardif, Morton Engineering ; Jean-Marie Gaudreault, Morton Engineering ; Robert Jacob, Arsenal St-Malo ; René Simard, Bell Telephone ; Armand-Louis Leclerc, 206, 3ème Rue ; Magella Laforest, Anglo Canadian Pulp ; Jean-Paul Poulin, Parlement ; René Dery, 18, 6ième Avenue.

Position des équipes			
	G	P	P.C.
Saint-Louis Courville	26	10	
Jeunesse Libérale	24	12	
Centre Récréatif de Limoilou	23	13	
Saint-Dominique	22	14	
Magasin Forteresse	19	17	
C. Athl. Champlain	17	19	
J. Poirier	17	19	
Quartiers Généraux	17	19	
St. de l'Armée	17	19	
Saint-Sacrement	17	19	
Chevaliers de Colomb 2721	16	20	
Laval 2721	16	20	
Saint-François d'Assise	15	21	
Anglo Shipbuilding	15	21	
C. des Jeunes	14	22	
Saint-Malo	12	24	
Conseil Laval	6	24	

Meilleures moyennes			
	P.	Moy	
J. L. Lemieux	28	130.4	
P. Pichette	33	130.1	
R. Dupuis	26	126.5	
E. Lafrance	27	144.8	
P. E. Richard	36	144.9	
G. Bortais	31	143.9	
R. Beaudry	18	143.6	
Raymond	24	143.4	
H. Hogan	33	138.1	
H. Leduc	30	136.9	
H. Vallières	30	136.3	
G. Bellemare	12	135.6	
G. Lévesque	26	135.4	
M. Marois	33	133.3	
J. Boacas	26	133.1	
A. Whifton	21	131.9	
C. A. Boulet	35	134.4	
A. Dionne	24	134.3	
A. Richard	36	134.2	
Dagile	30	134	
H. Giroux	36	133.9	
R. Paquin	33	133.5	
G. Galarneau	31	132.7	
E. St-Pierre	27	132.5	
F. Belanger	32	131.9	
La Galarneau	36	131.9	
F. Poirier	26	131.9	
R. Galarneau	27	131.3	
H. Coriveau	27	131.3	
Noel	15	131	
G. Galarneau	15	130.8	
Boutin	15	130.4	
Bouzier	21	130.2	
L. Paquet	30	130.2	
A. Pakham	24	134.2	
J. Morin	36	130.2	

N.B. — Vu qu'il y a deux parties par semaine, les quilleurs d'équipes sont priés de faire parvenir leurs rapports au secrétaire de la ligue, M. Emile Lafrance, le plus tôt possible.

BOXE

New-York — Aaron Perry, 144 1-2, Washington, défait Des Dummings, 140 1-4, de la marine britannique (5) ; Billy Cooper, 163, Cleveland, décision contre James Wilkines, 162, New-York (6).

Newark, N.-J. — Johnnie Price, 146 1-2, Montréal, décision contre Tony Ricco, 147 1-2, Bayonne (8) ; Norman (Hi-Ho) Silver, 131, Hartford, Conn., décision contre Walter Lewis, 136, New-York (8).

La Crosse, Wis. — Lou Nova, 297, Van Nuys, Calif., défait Glenn Chasney, 185, Indianapolis (4) ; Jackie Graves, 126, Austin, Minn., défait Tom La Fever, 128, Indianapolis (2).

Holyoke, Mass. — Jerry Fiorelli, 156 1-2, Brooklyn, knock-out Coolidge Miller, 159, New-York (4) ; Jack Leslie, 126, Flint, Mich., knock-out George akus, 126 1-2, Los Angeles (2).

Les frères Lortie ont raison du rude duo Mack et Farmer

Les frères Paul et Bob Lortie ont de nouveau vaincu Farmer Mack et Jack Reader en prenant la première et la troisième chutes du combat qui principal présente hier soir à la Tour.

Comme on s'y attendait bien, le combat fut mené à vive allure, et les quatre antagonistes luttèrent furieusement pendant tout le combat. Après avoir alterné plusieurs fois avec son frère, Bob Lortie réussit à coller les épaules de Jack Reader en 6.17 minutes. A la reprise suivante, les deux luteurs américains réussirent à mettre Bob Lortie à la raison. Après avoir fatigué Bob par de nombreux coups au corps et aux yeux, Reader, lancé en bas de l'arène, se traîna sur la planche pour prendre son adversaire par surprise et remporter la deuxième chute en 9.57 minutes.

La dernière reprise fut très moudée, l'arbitre dut même de mander l'aide du deuxième luteur qui attendait dans le coin alors que Mack tentait d'étouffer Bob Lortie. Mack fut finalement amené dans le coin des frères Lortie, où le champion poids-lourd junior prit la chute tandis que, à l'insu de l'arbitre, Bob retenait les jambes du gros Farmer.

En semi-finale, Jos. Devalteau eut raison de Jacques Trudeau quand ce dernier s'avisait de dépasser les mesures en frappant inutilement. Devalteau, ce qui obligea l'arbitre à disqualifier le rude Trudeau. La victoire échut ainsi à Devalteau en 10.49 minutes après des efforts de ce dernier pour maîtriser son fougueux adversaire.

Lors d'un combat scientifique dans lequel Moquin réussit à démontrer qu'il avait de l'étoffe en collant les épaules de son rival en 11.43 minutes.

A l'ouverture, le solide Jim Tiger Delisle, de Montréal, a réussi à vaincre Daniel Noël en 12.26 après avoir ébranlé de la belle façon son jeune adversaire qui n'a pas craint d'affronter le rude Delisle.

Paul Scarpino établit des records

Paul Scarpino, de la Tuque, s'est classé dans le "big six" dimanche après-midi, à la salle St-Malo, en participant à un programme régulier du 4e tournoi provincial de petites quilles. Engr.

Scarpino a totalisé 1169 points et a obtenu une moyenne de 146,1 pour les huit parties officielles. Il détient en plus deux records d'allées avec des parties simples de 205 sur la 4e et 191 sur la 5e. Pour le total des trois plus grosses parties il arrive encore en tête avec 539 points pour remporter à date le prix J.-O. Martin. Avec sa partie de 205 il détient le prix Marcelin Chabot.

1-Paul Scarpino	1169	146.1
2-G. Gifford	1111	138.7
3-R. Reimier	1093	136.7
4-S. Scarpino	1076	135.2
5-S. Lavoie	992	124.0
6-Laval Fortin	974	121.6
7-O. Fortin	960	113.5
8-S. Cloutier	961	107.5
9-L. Vermette	836	107.0
10-J. Wagner	842	106.2
11-G. Drolet	822	102.6

Les joueurs de La Tuque, qui étaient sous la direction de M. Pierre Gaudreault, ont gagné un match-exhibition contre des adversaires de Québec par 2 à 1 mais ne purent l'emporter au total des points.

Les Joyeux Copains au tournoi provincial

Les quilleurs du groupe des Joyeux Copains de Chez Tit-Père, se sont au programme ce soir, à la salle paroissiale de St-Malo, pour participer au 4e tournoi provincial de petites quilles. Engr. organisé sous les auspices de la Bauderie Lévis Ltee.

Il s'agit des quilleurs de la Ligue des Joyeux Copains, du vice-président Raoul St-Michel, 3e vice-président du tournoi provincial.

1-Marc Ampleman	708
2-J.-B. Tremblay	726
3-Louis Avard	726
4-Camille Gagnon	746
5-Robert Beaumont	756
6-Marc Gagnon	806
7-Roland Bourbion	826
8-Paul-Emile Morel	836
9-P. Marois	846
10-Marc Avard	846
11-Paul Turgeon	846
12-Pierre Melvior	846
13-Arthur Gingras	916
14-Georges Turgeon	926
15-Jos. Fois	936
16-P.-H. Lamontagne	946
17-P. Fois	946
18-Antoine Renaud	1006
19-Raoul St-Michel	1016

Le dernier obstacle est encore à franchir !

A la veille de l'invasion, quand la plus grande manoeuvre amphibie de cette guerre doit être lancée... nos forces armées ne doivent pas manquer d'avions, de chars d'assaut, de canons, d'obus et de munitions de toutes sortes. Ces armes leur sont indispensables ! Nous ne devons pas flancher !

On ne nous demande pas de donner — mais de prêter à l'extrême limite de nos moyens.

Victoire d'abord !

Achetez des Obligations de la Victoire !

Corby Distilleries Limited

CORBYSVILLE, Ont. • MONTREAL, Qué.

MUTT et JEFF

La partie est chaudement disputée à date.



Par Bud Fisher

A VENDRE

LIMOULOU. — Trois propriétés de
logements, briques solides, avec
de chauffage pour les premiers

U — Maison à appartements, huit
pièces plus bain, construction
sagement à 10%.

UE — Trois logements, 6 pièces
avec terrain vacant à côté, prix

UK : Trois plain-pieds, briques so-
rense.

Prêts libres à l'acheteur

Cinq cotrages de cinq à huit

NEAU : Maison chambres et appartements meublés, un fiat de trois pièces avec tout le confort moderne.
VEDERE : Maison à appartements, construction, huit logements sur six salles de bain, murs et plancher, avec bain, carrelage, escaliers en bois, tout confort, sur trottoir en asphalte, le tout moderne, éclairé, cotés. Revenu annuel \$1500,00, et 11%.

LOUIS : Appartements plusieurs pièces et quatre pièces meublées, pour 17%.

JOSEPH : Près rue du Pont, maison à trois mûs d'avie.

ALLÉE : Appartements 7 logements, construction pierre et brique;

DUC: Cinq logements très modernes.
Située sur le fleuve, construction spacieuse propriété de 30 dépendances de brique, terrains en carré, parterre, et arbres prix d'occasion.

GAZOLINE : Garage de réparation, logement 6 pièces, No 8 Québec-Montréal, chère intéressant, détails confidentiels.

LIMOULU : Chiffre d'affaires annuel.
A manger, non situé rue St-Jean, centre commercial moderne, aucune information par

M. P. CASON
MEUBLES & ASSURANCES
156, COTE D'ABRAHAM,
TEL. : 5360.
SL-114R-T80617

mile Brousseau
MEUBLES — ASSURANCES
ST-JEAN — TEL. : 2-5768
100, LAITIN
13 chambres meublées, mai-
son depuis plus de cinquante années, irré-
prochable, bons revenus, vente cause

immédiatement.

PARIS - Maison 2 logements
s plus bain, système chauffage
aucune rente terrain, grande
logement libre. Prix 66,500.

FRAN - Côte sud, entre St-Au-
re le capit, maison 3 logements
terrains, conditions très facile.

BAPTISTE - Maison 2 loge-
chambres plus bain, prix 44,200.

ER - Maison 3 logements 6
plus bain, bien éclairée.

ES à louer, 1^{re} avenue
NL-114R - 781043

IMMES DEMANDES

ENDE un linceur d'expérience sur

des, scies à viande, scies à ru-
divrage à l'année, bon salaire,
bon régime. S'adresser au RU-
SERVICE SELECTIF, 45 BLVD
NO 424-3.
SL-65-T80378

demandées pour vendre à domi-
ciles necessities domestiques. Re-
çu depuis 25 ans, payons bonne
Catalogue illustré gratis.
N.A. SIROIS, Erg., S.T.E.
A. POCATIRE, Que.
26-CAL-65-T77141

ON PRESSIER demandé pour
importante de cette ville. S'A-
SERVICE SELECTIF NATIO-
ND CHAREST, Québec NO 428-3.

AGENCIEN D'AUTOMOBILE
 ENCE, pour Québec, position
 et bon salaire. Adressez-vous
 SELECTIE NATIONAL, 45
 REST. No 422-3.
 EE-65H—T81078

Heures demandées
 NONCE: intéresse toutes per-
 sonnes désirant augmenter leur revenu
 et disposer de quelques heures
 pour la sollicitation dans la
 assurance-vie, commission libé-
 rale en plus. Pour plus amples
 renseignements, contactez
 LEH, SI-65—T80559

Mail Dealers

Pratis
MONTRE-BRACELET
pour Dames et Messieurs

Pour la vente de 24 bou-
teilles seulement de par-
fum VIANNI de 10c à
30c. Aussi cure de cou-
vres, sets de toilette, etc

mandez noire NOUVEAU
Catalogue de primes

MEDIE SOUVENIR

MAISON À VENDRE
MARGESUN-QUEBEC
 346-HBL-65H-T76214

MMES ET FEMMES

FEMMES DEMANDEES — Situation libre. Grecz-vous commercer — Guerre, occupé, loisirs à vendre — produits à domicile. Toutes les emplois tels produits, grosse Renseignements, conditions

PRODUITS ELCA 296
 de **ERDUN, MODAL.**
 HRL-66-T81109

OTELS A VENDRE

VENDRE 18 chambres, 9 V.C. eau courante, chauffage

station. Aussi boulangerie,
llation, cause de vente, mau-
S'adresser à Mme J.-A.
ARENT, P. C.
HEL-68-T794#1

UMENTS DE MUSIQUE

violons, guitare, petit radio,
alto, ténor, clarinette, petite et
es, cornet trombone, basse à
S'adresser 70 RUE ST-JOSEPH,
HRL-72H-T79412

ec chaque guitare, etc., cor-
pouce, barre, pique, méthode,
dent accordeons-piano, bague,
dique d'orchestre, cowboys, solo,
O. TREMBLAY, 14, rue
TEL. 720813
PE-1720#12

meubles à louer

JEAN-BAPTISTE

à louer, entièrement meublées, bonnes distinguées et tranquilles. 15,00 par semaine, Faubourg Bastille, TEL.: 0340, 15 rue de la République, SL-73-T80602

LIMOILLOU

très moderne de quatre appartements, chambre bain, chauffée à l'année, 550,00, S'adresser à l'agence, TEL.: 4-1261, ES-73-T80431

NT A LOUER, 5 pièces, plus
sin. S'adresser, 421, 8ème
pp. 8, M. DUQUET.
73-781268

NS LA BANLIEUE

ST-NICOLAS, 4 appartements.
S'adresser, 421, 8ème
route rurale No 2.
NL-73-781228

à Neuville, logement pour la
4 pièces meublées, occu-
pation. S'adresser à NAF.
SL-73-781266

MINATION VERMINE"

extermination
LES et autres insectes domes-
ticés moderne. Sur demande
le travail à domicile. Esti-
ma. Livrons aussi à domicile.
Mille pour coquerelle 75c la
doz 81.00 la pinte. \$2.25 le gal-
lon. GOSSELIN, 18 ST-UR-
2-4902 888X-71R-891390
(à la page 13, 1ère col.)

LE DON DE FORCE

Force morale et force physique sont des compléments indispensables à l'ordre dans la société. Les abus de la force viennent même démontrer la nécessité pour une autorité légitime d'être toujours prête à les réprimer. C'est parce que les démocraties européennes ont manqué à la fois de force morale et de force armée qu'il a été possible à Mussolini et à Hitler de préparer la guerre catastrophique dont le vieux monde ne se relèvera complètement qu'après le rétablissement d'une paix durable. Il est malheureusement rare qu'on trouve en même temps chez un peuple ce double élément de sa sécurité. Si sages que soient les petites républiques, elles n'ont généralement pas la force du nombre et des armements pour se protéger contre les empiètements de puissants voisins. Il est également facile de constater que certaines puissances ne donnent pas au monde la garantie de force morale sans laquelle leurs ressources physiques deviennent une menace pour leur propre paix intérieure. Il paraît donc téméraire de penser que la fin du présent conflit apporte au monde la sécurité collective.

POIVRE ET SEL

M. King tient bon.
Gandhi se sent déjà mieux.
Les arbuscules meurent de soif.
Staline provoque Hitler en duel.
Le trottoir demande réparation.
Les jeunes prodiges ne vieillissent pas.
La trahison est fatale aux délateurs.
La rareté du papier n'embarrasse pas la propagande.
La coopération obligatoire s'appelle le corporatisme.
Des signes apparaissent, mais le signal se fait attendre.
Les fautes des Napoléons sont imputables aux Napoléons.
Le siège de l'Europe sera la phase la plus terrible de la guerre pour les assiégés.
Si on enlève à l'homme ses prétextes de querelle, il en trouvera d'autres.
Des le rétablissement de la paix, cent nations s'uniront pour mener le diable à quatre.
Un ineffable commentateur avertit les boches que les bombardements sont le prélude de l'invasion.
John Bull constate qu'il existe une différence sensible entre l'Empire anglais et le commonwealth des nations britanniques.

PAR L'ENTRAIDE

Dans nombre de petites villes, des citoyens avisés et entreprenants ont confié à des comités spéciaux des plans et des programmes de reconstruction après la guerre; ils ont reçu l'appui des autorités locales, des corps publics, des associations et des sociétés et ils ont mis tout en œuvre pour bien se préparer à la période de réaction inévitable qui suivra la guerre. Leur exemple est inspirateur car il témoigne d'un sens civique profond; selon le mot bien connu du sage: "Aide-toi et le ciel t'aidera", ils paient de leur personne, ils vont de l'avant et leur entraînement comme leur initiative déclenchent tout un mouvement de solidarité collective. Dans ces localités, il se peut fort bien que le chômage ne sévise pas au même degré que dans les grands centres où l'organisation est plus lente à se mettre en branle et où les obstacles se multiplient devant une action constructive. Ces gens manifestent une remarquable clairvoyance des besoins de leur modeste milieu, et sans attendre que les gouvernements viennent à leur secours, — ce qui est parfois problématique à cause de l'attraction des grands centres, — ils se mettent au travail et veillent eux-mêmes à assurer leur propre sécurité dans les jours difficiles de l'après-guerre.

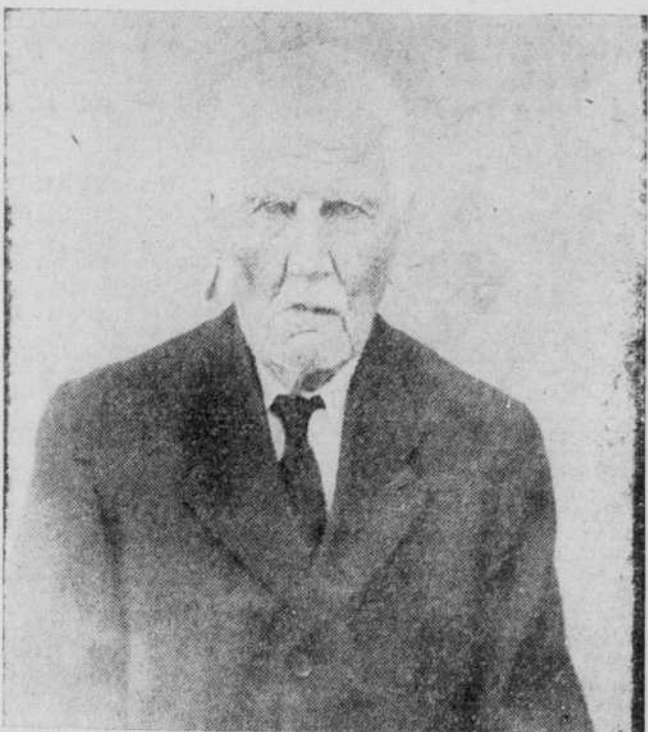
Gazette rimée

Objectif

Lorsqu'on tire sur une cible, le mieux est d'atteindre le but avec le minimum possible de coups et de balles perdus.
Ce n'est plus le cas, il me semble, quand il s'agit d'un objectif qu'on peut réaliser ensemble par l'effort coopératif.
En ce moment l'Etat demande aux gens de bonne volonté une part généreuse et grande des biens dont le peuple est doté.
S'il obtient plus qu'il ne réclame aux fins de l'emprunt national, que nul ne redoute aucun blâme le jour du résultat final.
Il y aurait même avantage à prouver au gouvernement qu'il devrait faire bon usage de cet utile supplément.
N'est-ce pas à lui, par exemple, de voter tous nos matelots de blouse plus chaude et plus ample pour braver l'hiver et les froids?

Un marin sauve un aviateur

Halifax, 9. (P.C.) — En plongeant dans les eaux glacées de l'Atlantique, Leslie Clayton, de Sunderland, a sauvé un aviateur dont l'avion venait de s'écraser parmi les champs de glace de cet océan. Ce marin de la marine marchande britannique a maîtrisé l'aviateur à la surface de l'eau jusqu'à ce que l'équipage d'une embarcation puisse le hisser à son bord. Un autre aviateur a été sauvé par l'équipage de l'embarcation et un troisième a péri du froid.



M. GEORGES FAUCHER, de Sainte-Marie de Beauce, atteindra l'âge de cent ans à la fin du mois. A cette occasion, ses concitoyens se joindront aux parents et amis de la famille pour offrir au centenaire leurs meilleurs vœux et leurs hommages.

Outre-mer



Le sergent aviateur JEAN-NOËL MERCIER, sans-filiste de l'aviation royale canadienne, en service actif outre-mer. Il est le fils de Mme Georges Mercier, 350 rue St-Jean, Québec, et le frère du sergent-major Thérèse Mercier-Forest, du C. W.A.C., à Québec.

Blessée en service actif

Nous apprenons que Mlle Marie-Marguerite-Simone Thibault, membre de la section féminine du C.A.R.C., a été blessée dans un accident, alors qu'elle était en service actif au Canada. Mlle Thibault s'est infligé une fracture à une cheville lorsqu'une camionnette qu'elle conduisait est entrée en collision avec une voiture du service des incendies de Montréal, le 10 avril dernier. Agée de 32 ans, Mlle Thibault fait partie de la section féminine de l'aviation depuis près de deux ans. Après s'être enrôlée à Québec elle fut envoyée successivement à Montréal, Rockcliffe, Ottawa, Rivers, Man, et St-Hubert. Elle est la fille de Mme Georges Corbin, de Québec. Mlle Thibault est mentionnée sur la 87e liste de pertes du C.A.R.C. Cette liste renferme les noms de six autres pilotes. Trois d'entre eux ont été tués en service actif outre-mer, un s'est noyé accidentellement, et un est mort de causes naturelles et d'un sieste d'abord rapporté disparu en service actif est maintenant rapporté prisonnier de guerre en Allemagne.

AVIS DIVERS

AMBULANCE ST-JEAN : — Réunion de la division Louis Hébert de la Brigade ambulancière St-Jean, ce soir, à 8 heures, à la salle paroissiale St-Malo.
Les camionneurs : — Assemblée de l'Association des Camionneurs de Québec, ce soir, à 8 heures, à 19, rue Caron. Questions importantes à l'ordre du jour.
Anciens de Sherbrooke : — Dîner des anciens élèves du Séminaire St-Charles-Borromée de Sherbrooke, de 7 heures à 9 heures, au C.A.R.C. St-Jean-de-la-Croix.
St-Jean-de-la-Croix : — Assemblée générale de la Caisse Populaire St-Jean-de-la-Croix, ce soir, à 8 heures, à la salle paroissiale.
Americaine latine : — Réunion du Comité d'Amérique latine, ce soir, à 8 heures, à 2, avenue Chauveau, assemblée conjointe du comité de la Chambre de Commerce des Jeunes et du Cercle Cervantes.
Coopérative de Santé : — Assemblée de la Coopérative de Santé de Québec, ce soir, à 17, rue Caron. Adoption des règlements et élection du conseil d'administration.
W.V.R.C. : — Réunion des membres du W.V.R.C. en uniforme ce soir, à 8 heures précises à la Hette, puis départ pour le Manège militaire pour le concert du C.F.A.C.
Concert de la Garde Champlain : — Grande soirée d'amateurs organisée par la Garde Indépendante Champlain, Inc., ce soir, au Palais Montcalm.
BAL-REUNION : — Déjeuner-causette de la société St-Jean-Baptiste, demain à midi et 30, à l'hôtel St-Louis. Conférence par madame J.-E. Malouin. Sujet : la mère dans l'éducation religieuse et sociale.
En souscrivant à l'Emprunt de la Victoire, nous aidons à hâter la victoire des Nations Unies.

L'entente est chose possible

Montréal, 9. (P.C.) — L'espoir de voir venir un jour où tous les Canadiens seront pratiques et suffisamment grands pour oublier les divergences de race ou de religion et apprendre à vivre et travailler ensemble dans l'intérêt du progrès commun, a été exprimé ici hier soir par le sénateur T.-D. Bouchard, président de la Commission hydro-électrique du Québec, et gouverneur de l'Institut Démocratique Canadien. M. Bouchard formula cet espoir au cours de l'assemblée annuelle de l'Institut, alors que tous les officiers furent réunis.

Il cita comme exemple de bonne entente l'Ecole technique de sa propre ville, St-Hyacinthe, où, dit-il, catholiques et protestants, anglais et français vivent côte à côte, travaillent ensemble et apprennent par expérience que les divergences de race ou de religion peuvent être oubliées.

Droit reconnu à un syndicat

Une décision importante pour les ouvriers de l'usine de la Lake St-John Power and Paper, de Dolbeau, vient d'être rendue par la Commission des relations ouvrières de la province de Québec dont la création remonte à une couple de mois seulement. Le Syndicat national des Travailleurs de la pulpe et du papier de Dolbeau Inc., par l'entremise de la Fédération nationale des Travailleurs de la pulpe et du papier, a été reconnu officiellement par la Commission comme représentant de tous les salariés à l'usine de la Lake St-John.

Contrôle sur les voyages

Ottawa, 9. (P.C.) Un porte-parole du ministère du Travail a déclaré ici, hier soir, qu'un contrôle sévère est exercé sur l'émission de permis de sortie dont ont besoin les personnes se rendant aux Etats-Unis pour un séjour de plus de 29 jours. Il commentait une dépêche de Vancouver attribuant au major J.B. Cowell, directeur régional du Service sélectif, une déclaration à l'effet que le gouvernement avait l'intention de prendre des mesures pour mettre fin aux mouvements non autorisés de travailleurs traversant aux Etats-Unis pour occuper des emplois plus rémunérateurs. M. Cowell déclara que certains travailleurs canadiens avaient traversé la frontière sur des permis de visiteurs de 29 jours. Une fois de l'autre côté, ces visiteurs disparaissent dans les files surpeuplées ou les usines de guerre.

Le porte-parole du ministère du Travail déclara que le ministère n'avait aucun contrôle sur les personnes se rendant aux Etats-Unis pour de courtes visites. Ces personnes n'ont pas besoin de passeports et n'ont pas à remettre leur certificat d'enregistrement national.

Gandhi va mieux

Poona, Inde, 9. (P.C.) Mohandas K. Gandhi, libéré de prison samedi dernier, a conversé avec intérêt avec des amis personnels, hier, et son état semblait s'améliorer. Il souffre d'une attaque de malaria

M. Georges Faucher célébrera son centenaire le 29 mai

Ste-Marie de Beauce, 9. (D.N.C.) — L'année 1944 est décidément l'année des jubilé à Ste-Marie de Beauce. On sait d'abord que 1944 marque le deuxième centenaire de la fondation de la paroisse. Cette année mémorable évoque de plus le sixième-cinquième anniversaire de la paroisse du vénéérable pasteur de Ste-Marie, M. J.-E. Paillat, curé de la paroisse depuis 48 ans, et le centenaire de l'un de ses paroissiens les plus méritants, M. Georges Faucher dont l'anniversaire de naissance tombe le 29 courant.

M. Georges Faucher est le fils de M. Louis-Jacques Faucher et de dame Geneviève Vachon, dont le mariage fut béni en 1830. En 1863, M. Georges Faucher épousa à son tour dame Philomène Garant. Il n'avait alors que 19 ans. Il perdit en 1909 son épouse dont il avait eu 14 enfants.

Le centenaire du vénéérable vieillard donnera lieu à une célébration intime le 29 mai courant. Tous les siens seront de la fête. On compte même sur la présence de trois de ses petits-fils actuellement dans l'armée au Canada.

On espère en effet que les autorités militaires accorderont aux 3 jeunes militaires la permission de s'associer à cette fête de famille exceptionnelle qui groupera tous les parents du jubilaire. Les trois petits-fils de M. Faucher en service dans l'armée canadienne sont : MM. Gérard Faucher, de la R.C.A.F., en service à Halifax; Roland Faucher, de l'armée de terre, en service à Hamilton, Ont.; et Joseph-Henri Tardif, R.C.A.F., actuellement aux Trois-Rivières.

Sept des quatorze enfants de M. Georges Faucher vivent encore. Ce sont : MM. Gédéon Faucher, 77 ans; Auguste Faucher, 71 ans; Louis Faucher, 65 ans; Jérémie Faucher, de St-Edouard, Alberta, 61 ans; Jos. Faucher, 57 ans; Mme Marie-Louise Marcoux (Marie-Louise); et la R. Soeur Saint-Martin, des Soeurs de Jésus-Marie, de Gravelbourg, Alberta.

M. Georges Faucher, issu d'une famille de pionniers de Ste-Marie de Beauce, est né et a passé une grande partie de sa vie sur le bien ancestral qu'il a légué à son fils aîné, M. Gédéon Faucher. Il demeure aujourd'hui avec un autre de ses fils, M. Joseph Faucher.

M. Faucher, taillé en véritable athlète, a toujours joui d'une santé robuste. Même à son âge, il peut dire qu'il ne connaît pas la maladie. Sa vie régulière et exempte de tout excès, comme aussi sa robustesse, semblent être l'explication de son exceptionnelle longévité. Le vénéérable centenaire est encore alerte et parfaitement lucide. Il aime converser avec les gens de son voisinage et parler des choses du passé.

Jusqu'à tout récemment encore, M. Faucher se rendait à pied à l'église assister à la messe sur semaine et communier. Bien qu'il évite maintenant les trop longues marches, il tenait les Bœufs l'après-midi, il conserve encore une très remarquable vigueur. Les escaliers ne l'effraient pas et il se tire d'affaire

Elections à Thetford

Thetford-les-Mines, 9. (Spécial) — Quatre échevins ont été élus à Thetford-les-Mines hier, après une lutte très contestée aux polls de la municipalité. Deux de ces échevins sont des nouveaux sur la scène municipale. Ce sont MM. Maurice Emond, électricien, et Alyre Lachance, commis de bureau. Un troisième, M. Oscar Boutin, mécanicien, a été réélu, tandis que le quatrième, M. Wencelas Dostie, contremaître à l'expédition de l'amiante, a repris le siège échevinal après un terme d'absence.

Il n'y avait pas d'élection à la mairie cette année, le terme de S. H. le maire Jos.-T. Beaudoin n'expirant que l'an prochain. Un échevin sortant de charge, M. Bernard Bolduc, ne s'était pas présenté de nouveau.

Au quartier No 1, c'est M. Maurice Emond, électricien, qui a été élu avec une majorité de 21 voix sur son concurrent, M. Aurèle Payeur, commerçant. La lutte a été très serrée, si l'on considère que ce quartier compte environ 1,400 électeurs.

M. Oscar Boutin, mécanicien et échevin sortant de charge, a été réélu au quartier No 2, avec 21 voix de majorité sur M. Antonio Morissette, commis.

Au quartier No 3, l'échevin sortant de charge, M. Eugène Labrecque, électricien, a été défait par M. Alyre Lachance, commis de bureau, qui a obtenu 11 voix de majorité.

Enfin, au quartier No 4, M. Wencelas Dostie, un ancien échevin de la cité, a été élu avec 29 voix de majorité sur M. Joseph Loignon, ferblantier, échevin sortant de charge. La aussi la lutte a été chaude, ce quartier comptant 900 électeurs.

AUTO DEMANDE

Je demande un auto en parfait ordre. Je paierai comptant.

Tél.: 5926

Des colis ont été perdus

Ottawa, 9. (P.C.) Le ministre des Postes, l'honorable Mulock, a annoncé hier la perte, due à l'action de l'ennemi, d'une cargaison de colis, tabacs et journaux destinés aux membres des forces armées dans la zone de la Méditerranée et mis à la poste entre les 7 et 22 mars. Il ajouta que la cargaison avait été expédiée de la base postale canadienne des 21 et 23 mars.

Depuis le début de la guerre, des colis ont été perdus comme résultat de l'action de l'ennemi, du feu, de collisions aériennes et d'accidents d'aviation.

"Les derniers rapports sont à l'effet qu'une amélioration dans le service de la malle, accompagnée de meilleures conditions de température, ont permis d'assurer un service d'une plus grande régularité, à la satisfaction des forces servant dans la Méditerranée", ajouta le ministre.

Corps dans un puits

Wilkes-Barre, Penn., 9. — (P.A.) Le corps d'un homme non identifié a été trouvé au fond du puits de 525 pieds de la mine de Port Blanchard, hier. On n'a pas encore pu expliquer la présence de ce cadavre à cet endroit.

Chez les institutrices

Les institutrices rurales des districts no. 23 et 25 se réuniront à St-Casimir, dimanche prochain, le 14 mai. D'importantes questions seront à l'agenda; Mlle Marguerite Gaudreault participera à cette discussion.

Achetons des Obligations

LA VICTOIRE D'ABORD!

THÉ "SALADA"



TEL.: 2-2737

Service de Fret et d'Express sur routes

Entre

QUÉBEC

TROIS-RIVIERES — SHAWINIGAN FALLS
GRAND-MERE — DRUMMONDVILLE

MONTREAL

TORONTO

et toutes localités intermédiaires

Equipe spécial pour le transport des pièces lourdes, machineries, coffres-forts, etc.

Toutes expéditions assurées 100%.

Pour renseignements, taux, horaires :

J.B. Baillargeon Express

J.B. Baillargeon, président

Bureaux et Terminis: 187, de la COURONNE, Québec
Téléphone: 2-2737

LA PLUS COMPLÈTE ORGANISATION DE TRANSPORT EN AMÉRIQUE

FIERTÉ

C'EST une fierté bien légitime que de se faire voir dans des chaussures DUCHAINE! Lorsque des yeux remplis d'admiration se posent sur vos chaussures, considérez ce regard comme un hommage à votre bon goût. Les chaussures DUCHAINE donnent de l'assurance à chacun de vos pas

LUIGER DUCHAINE

CHAUSSURES DE DISTINCTION INC.

QUÉBEC, QUÉ.

CHAUSSURES DE QUALITÉ POUR HOMMES ET FEMMES